



Union – Discipline - Travail

MINISTRE DES RESSOURCES  
ANIMALES ET HALIEUTIQUES

## ENQUETE CADRE DE LA PECHE ARTISANALE CONTINENTALE



### Rapport Final

Mai 2013

SHEP Helguile  
ALLECHI Yapo Ludovic  
TRAORE Founnigue  
KONAN Kouadio Sylvain

## Sommaire

1.	Introduction .....	1
1.1.	Objectif général de l'enquête cadre en Côte d'ivoire.....	1
1.1.1.	Rappel sur le rôle et l'importance de la pêche en Côte d'ivoire.....	1
1.1.2.	Importance des statistiques comme instrument de politique des pêches.....	3
1.2.	Indicateurs à produire .....	3
1.2.1.	Liste des indicateurs définis .....	4
1.2.2.	Raisons du choix de l'approche 'enquête cadre' .....	9
2.	Méthodologie .....	9
2.1.	Modèle d'enquête adopté.....	9
2.1.1.	Architecture générale de l'enquête.....	10
2.1.2.	Les questionnaires .....	11
2.2.	Stratégie d'échantillonnage et collecte des données .....	12
2.2.1.	Plan d'échantillonnage (stricto sensu).....	12
2.2.2.	Stratégie de déploiement. ....	14
2.2.3.	Evaluation du défaut de couverture.....	16
2.3.	Déroulement de l'enquête .....	16
2.3.1.	Condition de déroulement du calendrier .....	16
2.3.2.	Volume d'enquête réalisé.....	17
2.4.	Traitement des données .....	18
2.4.1.	Saisie et création d'une base de données .....	18
2.4.2.	Principes pour les calculs des indicateurs.....	19
3.	Résultats.....	19
3.1.	Thématique 'Exploitation et capacité de pêche' .....	19
3.1.1.	Sites d'habitation et leur environnement .....	20
3.1.2.	Embarcations et engins de pêche .....	24
3.1.3.	Pêcheurs et catégories de pêcheurs.....	28
3.1.4.	Captures et efforts.....	32
3.2.	Thématique 'Commodités et services' .....	38
3.2.1.	Services et commodités du site d'habitation .....	38
3.2.2.	Services et commodités du débarcadère .....	40
3.3.	Thématique 'Economie et filière pêche' .....	44
3.3.1.	Caractéristiques des coûts liés aux moyens de production.....	44
3.3.2.	Utilisation de la production .....	46
3.4.	Thématique 'Social et gouvernance' .....	48

3.4.1.	Education .....	49
3.4.2.	Habitat.....	53
3.4.3.	Emploi.....	57
3.4.4.	Revenus.....	58
3.4.5.	Gouvernance.....	63
4.	Conclusion Générale.....	65

## **Liste des sigles et abréviations**

APDRACI : Association Pisciculture et Développement Rural en Afrique tropicale humide Côte d'Ivoire

AVB : Aménagement de la Vallée du Bandama

BAD : Banque Africaine de Développement

BNETD : Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement

BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement

COOPAMA : Coopérative des Pêcheurs Artisans Maritimes d'Abidjan

CSP : Categories Socio Professionnelles

DAP : Direction de l'Aquaculture et des Pêches

DFID: Département pour le Développement International du Royaume Uni

DPH : Direction des Productions Halieutiques

DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

ENV : Enquête sur le Niveau de Vie des ménages

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et de l'Agriculture

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

MIPARH : Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques

MIRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques

PADER LACS : Projet d'Appui au Développement Rural de la Région des Lacs

PIB : Produit Intérieur Brut

PMEDP : Programme des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche

PND : Plan National de Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPCO : Projet Piscicole du Centre Ouest

RNA : Recensement National de l'Agriculture

SODEPRA : Société pour le Développement des Productions Animales

## Liste des Figures

Figure i: Réseau hydrographique de la Côte d'Ivoire.....	2
Figure ii : Architecture retenue pour l'enquête cadre pêche continentale 2012.....	10
Figure iii : Les régions administratives de la Côte d'Ivoire.....	13
Figure iv: Interface de saisie des données de l'enquête cadre.....	18
Figure N°1 : Indicateur « Nombre de sites d'habitation de pêcheurs par types ».....	20
Figure N° 2 : Indicateur « Nombre de citations de plans d'eau, ventilés par types de plan d'eau ».....	21
Figure N°3 : Indicateur « Fréquence des sites déclarant des pièces d'eau aménagées physiquement ».....	22
Figure N°4 : Indicateur « Fréquence des sites déclarant avoir des pièces d'eau enrichies ».....	22
Figure N°5 : Indicateur « Présence et localisation des centres aquacoles dans le pays ».....	22
Figure N°6 : Indicateur « Nombre d'embarcations possédées ».....	24
Figure N°7 : Indicateur « Nombre et type des embarcations utilisées ».....	24
Figure N°8 : Indicateur « Préféréendum d'engins utilisés par région ».....	25
Figure N°9 : Indicateur « Nombre de ménages déclarant posséder les engins de différents types ».....	26
Figure N°10 : Indicateur « Taille de maille pour les filets dormants et dérivants ».....	26
Figure N°11 : Indicateur « Catégorie d'hameçons pour les palangres ».....	27
Figure N°12 : Indicateur « Implication des ménages dans les secteurs d'activités ».....	29
Figure N°13 : Indicateur « Identité des ménages de pêcheurs (nationalité) ».....	30
Figure N°14 : Indicateur « Identité des ménages de pêcheurs (groupe ethnique) ».....	31
Figure N°15 : Indicateur « Captures moyennes par sorties et par saison ».....	32
Figure N°16 : Indicateur « Nombre de sorties de pêche par semaine et par saison ».....	33
Figure N°17 : Indicateur « Capture totale annuelle ».....	34
Figure N°18 : Indicateur « Contribution des engins à la capture des principales espèces, pour les types de pêche principaux (engin A) pratiqués en meilleure saison ».....	34
Figure N°19 : Indicateur « Répartition de l'activité par type de milieu ».....	35
Figure N°20 : Indicateur « Définition des hautes et basses saisons de pêche ».....	36
Figure N°21 : Indicateur « Présence et accessibilité (sur place ou sur place+proximité) aux services et commodités ».....	38
Figure N°22 : Indicateur « Présence et accessibilité du site d'habitation à un centre/poste de santé ».....	39
Figure N°23 : Indicateur « Présence et accessibilité du débarcadère (sur place ou sur place+proximité) aux services et commodités ».....	40
Figure N°24 : Indicateur « Présence et accessibilité aux moyens de commercialisation (glace, halle au poisson, parking, stockage frigorifique) ».....	41
Figure N°25 : Indicateur « Présence et accessibilité aux prestataires de services (atelier de charpente de pirogues, atelier de réparation mécanique, boutique vendant du matériel de pêche, point de ravitaillement en carburant) ».....	42
Figure N°26 : Indicateur « Présence et accessibilité à un débarcadère aménagé de pêche – quai de pêche »...	43

Figure N°27 : Indicateur « Coût (prix en FCFA) annuel moyen de l'équipement en pirogue de pêche non motorisées des ménages» .....	45
Figure N°28 : Indicateur « Coût annuel moyen de l'équipement en engins ».....	45
Figure N°29 : Indicateur « Taux des ménages ne déclarant que de l'autoconsommation » .....	46
Figure N°30 : Indicateur « Pourcentage moyen de la capture commercialisée ».....	47
Figure N°31 : Indicateur « Pourcentage de ménages impliqués dans l'activité de transformation ».....	47
Figure N°32 : Indicateur « Occurrences de citations des différentes techniques de transformation » .....	48
Figure N°33 : Indicateur « Pourcentage des types d'école fréquentés par les personnes enquêtées » .....	49
Figure N°34 : Indicateur « Répartition des niveaux d'éducation atteint chez les professionnels du secteur pêche » .....	50
Figure N°35 : Indicateur « Taux d'alphabétisation (écriture) des professionnels de la pêche ».....	51
Figure n°36 : Indicateur « Pourcentage de filles et de garçons de ménages de pêcheurs de 6 à 12 ans scolarisés » .....	52
Figure N°37 : Indicateur « Caractérisation du type d'équipement permettant l'accès à l'eau à usage domestique » .....	53
Figure N°38 : Indicateur « Préférendum de matériaux utilisés pour la construction des murs des maisons des ménages de pêcheurs » .....	54
Figure N°39 : Indicateur « Préférendum de matériaux utilisés pour la construction des toits des ménages de pêcheurs ».....	55
Figure N°40 : Indicateur « Qualité de l'habitat - Indicateur synthétique national (synthèse de 7 indicateurs) » ....	56
Figure N°41 : Indicateur « Nombre de femmes impliquées dans les activités de capture, la transformation et le commerce de poissons ».....	57
Figure N°42 : Indicateur « Nombre d'hommes impliqués dans les activités de pêche (capture), de transformation et de commerce de poisson » .....	58
Figure N°43 : Indicateur « Occurrences d'apparition des sources de revenus des ménages par rang de priorité » .....	59
Figure N°44 : Indicateur « Pourcentage d'occurrences des citations de source de revenus pour le rang 1 » .....	59
Figure N°45 : Indicateur « Pourcentage d'occurrences des citations de source de revenus pour le rang 2 » .....	59
Figure N°46 : Indicateur « Nombre d'occurrence des citations des postes de dépenses par ordre de priorité déclarée ».....	60
Figure N°47 Indicateur « Nombre de sites où il y a eu des arrivées et des départs définitifs de familles de pêcheurs au cours des 5 dernières années ».....	61
Figure N°48 : Indicateur « »Pourcentage de ménages déclarant avoir au moins un de leurs membres qui migrent une partie de l'année pour aller pêcher ailleurs » .....	62
Figure N°49 : Indicateur « Présence d'espaces réservés à la pêche collective organisée par des autorités traditionnelles » .....	63
Figure N°50 : Indicateur « Pourcentage de sites d'habitation déclarant possédés des mécanismes de prévention et de gestion des conflits d'exploitation entre pêcheurs » .....	63
Figure N°51 : Indicateur « Pourcentage de site avec présence d' OSP liées à la pêche ».....	64

## Liste des Tableaux

Tableau i : Liste des indicateurs relatifs à l'Exploitation et Capacités de pêche.....	4
Tableau ii : Liste des indicateurs relatifs aux commodités et services .....	5
Tableau iii : Liste des indicateurs relatifs à l'économie et à la filière pêche.....	7
Tableau iv : Liste des indicateurs relatifs au social et à la gouvernance .....	8
Tableau v : Les strates constituées pour l'étude .....	14
Tableau vi : Volume d'enquête réalisé par régions.....	24
Tableau N°1 : Indicateur « Nombre de ménages (par degré de professionnalisme) »p .....	28
Tableau N°2: Indicateur «Prix moyen d'achat et durée de vie moyenne des différents types de pirogues » .....	44

# 1. Introduction

Dans les Etats membres de l'UEMOA, les ressources halieutiques sont une composante essentielle de l'économie des pays. La pêche procure un grand nombre d'avantages : elle alimente notamment la croissance économique, constitue un moyen d'existence durable à une grande partie de la population et offre, pour la majorité, une des sources principales de protéines alimentaires. Cependant, les informations statistiques qui existent en général au niveau du secteur des pêches sont anciennes, fragmentaires et parcellaires, cette situation ne permet pas d'élaborer une politique de développement du secteur et d'évaluer son impact. Ainsi, dans le cadre de la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU), adoptée en 2001, le Conseil des Ministres Statutaire de l'Union, tenu le 06 avril 2007 à Lomé, a pris le Règlement n°05/2007/CM/UEMOA, portant adoption du Plan d'Aménagement Concerté des Pêches et d'Aquaculture au sein de l'UEMOA. Ce Plan a pour objectif de contribuer au développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans l'espace UEMOA, à travers une gestion concertée des ressources halieutiques, en vue d'accroître la contribution du secteur de la pêche à l'économie des Etats membres et à la réduction de la pauvreté. Le Plan d'Aménagement concerté des Pêches et d'Aquaculture se décline en treize (13) programmes. Parmi ceux-là, s'inscrit le programme 4 intitulé «Programme Régional de Renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres et création de base de données régionale» dans la cadre duquel cette étude a été conduite.

## 1.1. Objectif général de l'enquête cadre en Côte d'Ivoire

L'enquête cadre est une activité du « Programme régional de renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres et de création d'une base de données de l'UEMOA ». Ce programme vise à renforcer les capacités techniques et institutionnelles des Etats membres de l'Union, dans la collecte et le traitement des données statistiques des pêches et d'établir une base de données régionale.

L'objectif principal de ce programme est d'appuyer les Etats membres, notamment la Côte d'Ivoire, dans leurs efforts d'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données statistiques.

De manière spécifique, l'enquête cadre de la pêche continentale a pour objectif d'aider la Côte d'Ivoire à disposer d'une base de données fiable sur les paramètres socioéconomiques du secteur de la pêche continentale.

A terme, elle servira de base pour la mise en place d'un système de suivi des captures et des paramètres socio-économiques du secteur de la pêche continentale.

### 1.1.1. Rappel sur le rôle et l'importance de la pêche en Côte d'Ivoire

Le secteur des pêches et de l'aquaculture, y compris la transformation, joue un rôle important dans l'économie nationale. Il contribue à l'apport en devises et représente environ 70 000 emplois directs et 400 000 emplois indirects (MIPARH/DPH, 2010).

Du fait de la faiblesse du système de collecte des données statistiques, la contribution de la pêche à l'économie nationale n'est pas correctement évaluée. Une étude menée en 2005 dans le cadre du Programme des Moyens d'Existence Durable dans la Pêche (PMEDP) indique que sa contribution au PIB total est passée de 0,3% en 2004 à 0,2% en 2005. Elle participe pour 0,9% au PIB agricole (segment production). Une analyse du secteur pour la période 1998-1999 intégrant la production et les valeurs ajoutées générées en aval (transformation, commercialisation et distribution) situe la contribution relative de la pêche au PIB à 0,9 % (1998) et à 0,7% (1999) et évalue la part de la pêche artisanale, y compris la pêche continentale, dans l'ensemble de la pêche à 57,6% en 1997, 68% en 1998 et 47% en 1999. L'activité de pêche artisanale est de loin la plus importante de la filière.

La consommation nationale de produits de pêche est estimée à plus de 400 000 tonnes de poissons en 2010, dont 350 000 tonnes (soit plus de 80%) sont importées pour une valeur de plus de 100 milliards de FCFA (DAP, 2010).

En Côte d'Ivoire, la pêche continentale s'exerce sur :

- ✓ les fleuves et les rivières avec principalement, le Bandama (900 km), le Cavally (700 km), la Comoé (900 km) et le Sassandra (900 km) soit au total au moins 3 400 km ;
- ✓ les grands Lacs de retenue dont les superficies maximales sont de 8 000 ha pour le lac de Taabo, 10 000 ha pour le lac d'Ayamé et 17 000 ha pour le lac de Kossou ;
- ✓ les petits Lacs communaux, villageois, et des ex-sociétés d'Etat soit un total de 54 lacs environ dont les superficies peuvent être évaluées à 1 700 ha
- ✓ les plans d'eau lagunaires dont les superficies sont évaluées à 1200 km<sup>2</sup> ;(BNETD 2005)



FAO - AQUASTAT, 2005

CÔTE D'IVOIRE

**Déni de responsabilité**  
 Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Figure i : Réseau Hydrographique de la Côte d'Ivoire

La production de la pêche artisanale continentale reste encore mal maîtrisée et est évaluée à 6 763 tonnes en 2010 soit 14 % de la production nationale. Elle concerne essentiellement l'***Oreochromis niloticus*** (environ 60%) et accessoirement les espèces comme le ***Chrysichtys sp***, ***Heterotis niloticus***, ***Hemichromis fasciatus***, ***Heterobranchus sp***, ***Labeo combie***, etc. (Plan Directeur Agricole 1992-2015).



**Photo 1 : Une vue du lac d'Ayamé dans la région du sud Comocé**

### **1.1.2. Importance des statistiques comme instrument de politique des pêches**

Les statistiques jouent un rôle important dans la formulation et la mise en œuvre de toute politique de développement. De ce fait, elles sont beaucoup utilisées lors des phases de conception des cadres d'actions politiques des pays, telles les stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP). Par ailleurs, les pêches artisanales constituent un levier important de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire (FAO, 2006). Les statistiques fournissent donc des bases solides pour le diagnostic de la situation du développement du secteur des pêches et permettent de mesurer l'efficacité des politiques mises en œuvre au profit des populations.

## **1.2. Indicateurs à produire**

Au cours de l'atelier de formation et d'harmonisation des méthodes de collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres, tenu du 20 au 24 juin 2011 à Cotonou, au BENIN, une liste des indicateurs correspondant aux objectifs du programme UEMOA a été arrêtée.

Chaque indicateur a été mis en relation avec un ou plusieurs types de questionnaires d'enquête nécessaires pour le renseigner.

Une sélection de trente-six (36) indicateurs a été opérée pour constituer la liste des indicateurs cibles qui peuvent être produits spécifiquement par une enquête cadre.

Le tableau, ci-dessous, reporte la liste de ces trente-six (36) indicateurs regroupés en quatre (4) grands thèmes qui ont été directement renseignés par les enquêtes cadre de la pêche artisanale continentale et lagunaire. Il s'agit:

- ✓ de l'exploitation et des capacités de pêche ;
- ✓ des commodités et des services ;
- ✓ de l'économie et de la filière pêche ;
- ✓ du social et de la gouvernance.

**1.2.1. Liste des indicateurs définis**

**Tableau i : Liste des indicateurs relatifs à l'exploitation et aux capacités de pêche**

<i>Exploitation et capacités de pêche</i>		
<b>Titre</b>	<b>Indicateur générique</b>	<b>Indicateur calculable/proxy</b>
Sites d'habitation et leur environnement	Nombre et type de sites d'habitation de pêcheurs	Nombre de sites d'habitation de pêcheurs par type
	Nombre et caractéristique des plans d'eau	Nombre de citations de plans d'eau, ventilé par type de plan d'eau
	Nombre et caractéristiques des sites aquacoles	Fréquence des sites déclarant des pièces d'eau aménagées physiquement
		Fréquence des sites d'habitation déclarant avoir des pièces d'eau enrichies
Présence et localisation des centres aquacoles dans le pays		
Embarcations et engins de pêche	Nombre d'embarcations par type	Nombre des embarcations possédées Nombre et type (version 2) des embarcations utilisées
	Nombre et caractéristiques des engins (type, maillage, polyvalence)	Référendum d'engins utilisés par région
Nombre d'engins possédés par les ménages		
Structure des classes de taille de maille pour les filets dormants et dérivants		
Catégories d'hameçons pour les palangres		
<b>Activités pratiquées par les ménages de pêcheurs</b> Nombre de ménages pratiquant au moins une activité du secteur pêche		
<b>Activités pratiquées par les ménages de pêcheurs</b> Nombre de ménages engagés dans d'autres activités du secteur primaire		
<b>Activités pratiquées par les ménages de pêcheurs</b> Nombre de ménages impliqués dans la transformation et le commerce de poissons		
<b>Activités pratiquées par les ménages de pêcheurs</b> Nombre de ménages impliqués dans d'autres professions du secteur pêche		
<b>Activités pratiquées par les ménages de pêcheurs</b> Nombre de ménages impliqués uniquement dans la pêche (capture)		
Implication des ménages dans les secteurs d'activités		
Pêcheurs et catégories de pêcheurs	Nombre de pêcheurs (par degré de professionnalisme et par nationalité)	Identité des ménages (nationalité et groupe ethnique) de pêcheurs
		Captures moyennes par sorties et par saison
		Nombre de sorties de pêche par semaine et par saison
		Capture totale annuelle
		Contribution des engins à la capture des principales espèces, pour le types de pêche principale A pratiqués en meilleure saison'
		Répartition de l'activité par type de milieu
Captures et efforts	Captures totales et débarquements	Définition des hautes et basses saisons de pêche
		Espèces et groupes (familles) d'espèces cibles
		Zone de pêche
	Saison de pêche	

Tableau ii: Liste des indicateurs relatifs aux commodités et aux services

Commodités et services			
Indicateur générique	Indicateur calculable/proxy	Regroupement	Libellé détaillé des indicateurs
Taux d'équipement du site d'habitation en divers services et commodités	Présence et accessibilité du site d'habitation (sur place ou à proximité) aux services et commodités: école primaire, puits/forage, réseau téléphonique, électricité, centre de santé, marché périodique		Présence et accessibilité à un puit amélioré, forage
			Présence et accessibilité à un réseau publique d'alimentation en électricité
			Présence et accessibilité à une école primaire
			Présence et accessibilité à un marché hebdomadaire
			Présence et accessibilité à un centre/poste de santé
			Présence et accessibilité à une couverture réseau téléphonique
	Présence et accessibilité du site d'habitation à un centre/poste de santé		Présence et accessibilité à un centre/poste de santé
Taux d'équipement du débarcadère en divers services et commodités	Présence et accessibilité du débarcadère (sur place ou à proximité) aux services et commodités facilité de conservation du poisson frais (glacière non électrifiée, point d'approvisionnement en glace, local de stockage frigorifique), prestataires de services (atelier de charpente de pirogue, atelier de réparation mécanique), boutique vendant du matériel de pêche, aménagement général du site (hall à poissons, parking aménagé pour les commerçants, quai de pêche), facilité pour le poisson transformé (site de transformation aménagé, magasinage des produits de pêche), hygiène (robinet et latrine)	Facilité de conservation du poisson frais	Présence et accessibilité à des glacières non électrifiées
			Présence et accessibilité à un point d'approvisionnement en glace
			Présence et accessibilité à un local de stockage frigorifique électrifié
		Prestataires de services	Présence et accessibilité à un atelier réparation mécanique
			Présence et accessibilité à la réparation navale
		Boutique vendant du matériel de pêche	Présence et accessibilité à une boutique vendant du matériel de pêche
		Aménagement général du site	Présence et accessibilité d'une halle à poisson couverte ou non
			Présence et accessibilité d'un parking aménagé pour commerçant
			Présence et accessibilité à un quai de pêche

		Facilité pour le poisson transformé	Présence et accessibilité à au moins un site de transformation aménagé
			Présence et accessibilité à la possibilité de magasinage des produits de la pêche
		Hygiène	Présence et accessibilité à des latrines, douche pour les usagers du débarcadère
			Présence et accessibilité à l'eau courante (robinet public)
	Présence et accessibilité du débarcadère aux moyens de commercialisation (point d'approvisionnement en glace, halle au poisson, parking aménagé pour les commerçants, stockage frigorifique)		Présence et accessibilité à un point d'approvisionnement en glace
			Présence et accessibilité d'une halle à poisson couverte ou non
			Présence et accessibilité d'un parking aménagé pour les commerçants
			Présence et accessibilité à un local de stockage frigorifique électrifié
	Présence et accessibilité du débarcadère aux prestataires de services (atelier de charpente de pirogues, atelier de réparation mécanique) à une boutique vendant du matériel de pêche et à un point de ravitaillement en carburant	Une boutique vendant du matériel de pêche	Présence et accessibilité à une boutique vendant du matériel de pêche
		Prestataires de services	Présence et accessibilité à la réparation navale
Présence et accessibilité à d'un atelier réparation mécanique			
	Point de ravitaillement en carburant	Présence et accessibilité à un point de ravitaillement en carburant	
Présence et accessibilité à un débarcadère aménagé		Présence et accessibilité à un quai de pêche	

**Tableau iii : Liste des indicateurs relatifs à l'économie et à la filière pêche**

<i>Economie / Filière pêche</i>		
<b>Titre</b>	<b>Indicateur générique</b>	<b>Indicateur calculable/proxy</b>
Caractéristiques des coûts liés aux moyens de production	Coûts fixes et coûts variables des ménages impliqués dans le secteur pêche	Coût d'achat moyen des différents types de pirogues
		Durée de vie moyenne des différents types de pirogues
		Coût annuel moyen de l'équipement en pirogue des ménages (géographe)
		Coût annuel moyen de l'équipement en pirogue des ménages
		Coût annuel moyen de l'équipement des engins
Utilisation de la production	Utilisation de la capture	Taux des ménages ne déclarant que de l'autoconsommation
		Pourcentage moyen de la capture commercialisée
		Pourcentage de ménages impliqués dans l'activité de transformation
		Occurences de citations des différentes techniques de transformation

Tableau iv : liste des indicateurs relatifs au social et à la gouvernance

Titre	Indicateur générique	Indicateur calculable/proxy
Education	Education	Niveau d'instruction des professionnels du secteur pêche
		Répartition des niveaux d'éducation atteint chez les professionnels du secteur pêche
	Taux d'alphabétisation	taux d'alphabétisation (écriture) des interlocuteurs, professionnels du secteur pêche
	Taux de scolarisation des enfants du secteur par genre	Nombre de filles et de garçons des ménages de pêcheurs, de 6 à 12 ans, scolarisés
Habitat	Taux et modes d'accès des ménages du secteur pêche à l'eau à usage domestique	Caractérisation du type d'équipement permettant l'accès à l'eau à usage domestique
	Qualité et statut de l'habitat des ménages de pêcheurs	Préférendum de matériaux utilisés pour la construction des murs des maisons des ménages de pêcheurs
		Préférendum de matériaux utilisés pour la construction du toit des maisons
		Qualité de l'habitat - Indicateur synthétique national (synthèse de 6 indicateurs)
Emploi	Nombre d'emplois par genre, par âge et type d'activité (activités de capture, de transformation ou de commerce de poisson)	Nombre de femmes impliquées dans les activités de capture, de transformation et de commerce de poisson
		Nombre d'hommes impliqués dans les activités de pêche (capture), de transformation et de commerce de poisson
Revenus	Sources de revenus des ménages (pluriactivité)	<b>Nombre d'occurrence des citations de sources de revenus</b> Fréquence d'apparition dans les rangs de classements des sources de revenus des ménages
	Utilisation des revenus au sein des ménages	Nombre d'occurrence des citations des postes de dépenses dans les rangs de postes de dépenses
Migration et immigrations	Migration et immigrations	Nombre de sites où il y a eu des arrivées et des départs définitifs de familles de pêcheurs au cours des 5 dernières années
		Ménages déclarant envoyer des personnes en migration de pêche
Gouvernance	Présence d'instance de gestion des ressources	Présence d'espaces réservés à la pêche collective organisée par des autorités traditionnelles Présence de mécanismes de prévention et de gestion pour régler les conflits d'exploitation entre pêcheurs
	Présence et diversité des organisations socio- professionnelles	Présence des OSP de différentes types dans les sites d'habitation

### **1.2.2. Raisons du choix de l'approche 'enquête cadre'**

En Côte d'Ivoire comme dans la plupart des Etats membres de l'UEMOA, les services en charge des pêches ne disposent pas d'un registre exhaustif à jour permettant de définir un certain nombre d'indicateurs (le nombre total de pêcheurs, d'embarcations, les revenus de pêcheurs, l'accès aux services de santé et d'éducation ...). En effet, un registre existe mais il ne contient pas toutes les informations nécessaires pour bien cerner les acteurs et les moyens de la pêche.

Par ailleurs, un Recensement National de l'Agriculture (RNA) a été effectué en 2001 et devait se faire tous les cinq (5) ans afin de disposer d'informations statistiques actualisées au niveau du secteur agricole dans son ensemble. Néanmoins, bien que le recours au recensement agricole soit une solution idéale, les indicateurs spécifiques à la pêche sont souvent ignorés ou ne sont pas suffisamment renseignés.

Or, pour renseigner la totalité des indicateurs pertinents identifiés dans la liste ci-dessus, il serait nécessaire que plusieurs systèmes de collecte de données et, plus généralement, plusieurs systèmes statistiques soient mis en place ou mis à contribution. Le recours aux enquêtes cadres «pêches», enquête spécifique sur la pêche, très large, d'envergure nationale et couvrant tous les aspects du secteur, devient alors un impératif pour les administrations des pêches. Ce type d'opération est de nature à permettre la collecte du plus grand nombre de données possibles pour augmenter de façon significative le nombre d'indicateurs renseignés, aussi bien au niveau national que par région.

En effet, l'enquête cadre pêche présente plusieurs avantages, entre autres :

- la concentration de l'effort d'enquête sur les régions où il y a de la pêche et des pêcheurs (en général: couverture partielle du territoire national) ;
- la visite exhaustive ou selon un taux d'échantillonnage élevé, dans un esprit proche de celui d'un recensement des villages et campements connus pour abriter des pêcheurs (sur la base d'une connaissance a priori ou d'une pré-enquête) ;
- le dénombrement des paramètres comme les embarcations de pêche, les pêcheurs, etc... qui serviront par la suite à estimer la production halieutique.

Une enquête de ce type nécessite des moyens élevés et une mobilisation importante sur une durée de plusieurs semaines. Elle ne peut donc être renouvelée chaque année. Elle fournit une photographie datée plutôt qu'un suivi des évolutions. Elle ne peut produire à elle seule et de façon précise la totalité des indicateurs, notamment ceux qui, telle que la capture débarquée, nécessitent un suivi permanent. Mais elle constitue une base d'extrapolation qui est, dans tous les cas, nécessaire, y compris pour estimer la capture débarquée. De ce point de vue, on peut dire que l'enquête cadre est une opération statistique très utile, intéressante en elle-même et aussi pour compléter d'autres systèmes statistiques tels que les suivis de captures débarquées

Toutes ces raisons ont motivé le choix de l'approche « enquête cadre pêche ».

## **2. Méthodologie**

### **2.1. Modèle d'enquête adopté**

Le modèle d'enquête adopté se décline comme suit :

- l'architecture générale de l'enquête ;
- les questionnaires.

### 2.1.1. Architecture générale de l'enquête

Une architecture opérationnelle a été arrêtée pour l'enquête cadre en pêche artisanale continentale. Cette architecture (cf. figure ci-dessous) privilégie l'option d'entrée par l'unité statistique « ménage » plutôt que l'option d'entrée par l'unité statistique « unité de pêche ». Ces deux options méthodologiques étaient au départ considérées comme des alternatives, mais il est apparu que la configuration des pêches continentales rend plus aisée l'utilisation de la première option, qui est applicable partout en milieu continental, alors que l'entrée par les unités de pêche n'est possible que là où la pêche est mise en œuvre exclusivement par des unités de pêche clairement définissables (embarcations avec équipages).

L'architecture choisie pour l'enquête cadre pêche continentale est présentée ci-après.

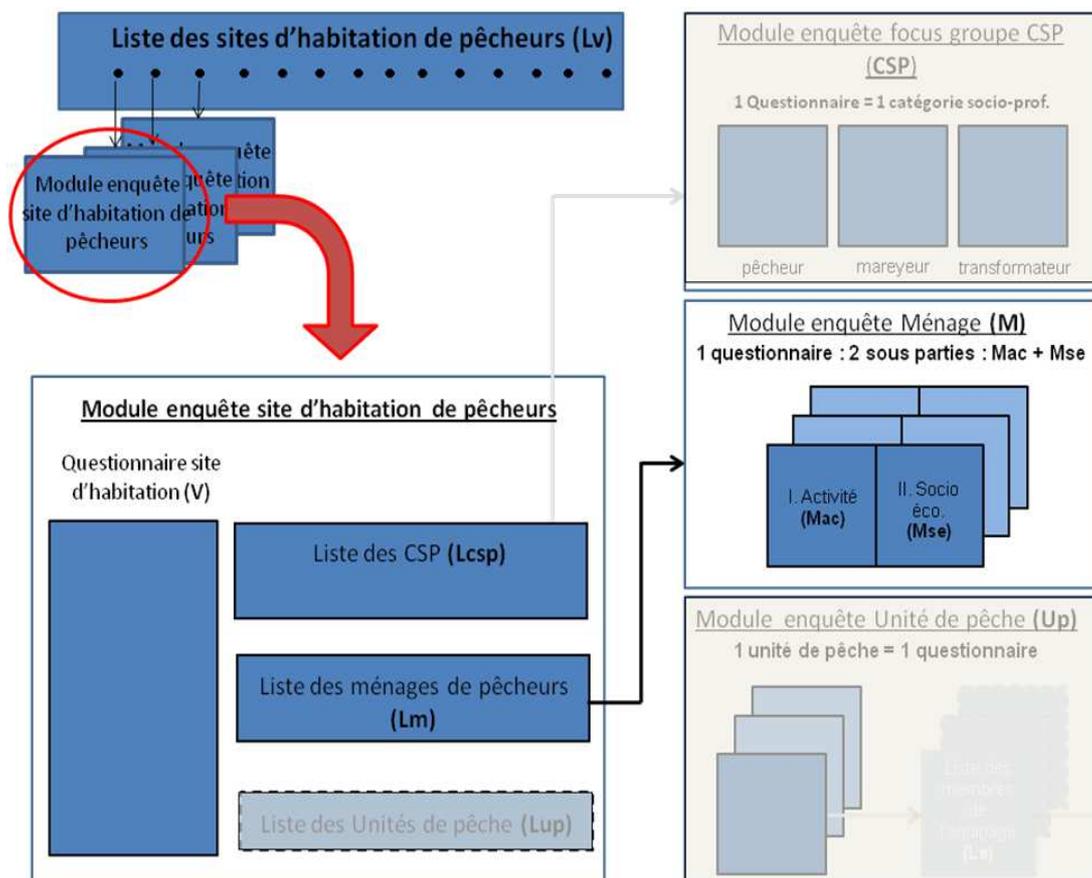


Figure ii : Architecture retenue pour l'Enquête cadre pêche continentale 2012

Elle s'articule autour des quatre (04) modules suivants :

#### a)- Liste (Lv) et module d'enquête des sites d'habitation de pêcheurs

L'obtention de la liste des sites d'habitation de pêcheurs (Lv) à enquêter constitue une étape primordiale pour l'enquête sur le terrain. Elle a été établie à travers une pré-enquête menée en amont de l'enquête

cadre. Elle consistait à recueillir des renseignements sur les villages de pêcheurs, leurs localisations, les plans d'eau rattachés, et certaines caractéristiques relatives aux activités de pêche.

**b)- La liste des ménages de pêcheurs (Lm)**

La liste des ménages de pêcheurs (Lm) correspond premièrement à une liste rassemblant de manière exhaustive les ménages et deuxièmement une liste des ménages s'accompagnant, pour chaque ménage, de données complémentaires se rapportant au domaine socio-économique et aux autres activités de pêche.

**c)- Le module enquête focus groupe catégorie socio professionnelle (CSP)**

Ce module permet de collecter des données généralement d'ordre économique, relatives à une catégorie socioprofessionnelle.

**d)- Le module enquête ménage (M)**

Il permet de collecter des données socio économiques au niveau de chaque ménage.

**2.1.2. Les questionnaires**

Deux modules d'enquête « site d'habitation des pêcheurs » et « ménage » seront finalement déployés. En conformité avec l'architecture retenue dans le cadre de l'enquête cadre pêche continentale, deux grands questionnaires ont été renseignés :

- ✓ Le questionnaire concernant le site d'habitation des pêcheurs (auxquels sont rattachés les questionnaires Liste des catégories socioprofessionnelles et Liste ménage)
- ✓ Le questionnaire ménage

En amont de ces deux modules, une pré-enquête consistant à établir la liste des sites d'habitations a été menée.

**Questionnaire Pré-enquête**

L'objectif de ce questionnaire (*joint en annexe*) était d'obtenir la liste exhaustive de l'ensemble des sites d'habitation de pêcheurs dans le secteur de la pêche continentale. Cette liste a permis de renseigner la localisation de chaque site ainsi que le nombre approximatif de ménages de pêcheurs. La totalité de ces sites (ou un échantillonnage) devrait être enquêtée à travers le questionnaire site d'habitation.

Ce sont les directeurs régionaux et départementaux et les agents des Postes d'Elevage et des Ressources Halieutiques (PERH) du Ministère en charge des pêches qui ont eu la responsabilité de le remplir.

**Questionnaire site d'habitation**

Ce questionnaire, administré au chef du site d'habitation s'il est pêcheur ou le cas échéant, il est assisté par le chef de la communauté des pêcheurs, permet de disposer des caractéristiques des sites d'habitation de pêcheurs et de leurs débarcadères, notamment, en ce qui concerne :

- ✓ les informations générales/administratives relatives au site d'habitation ;
- ✓ le cadre géographique et physique du site d'habitation ;
- ✓ les services et infrastructures, organisations sociales et autorités présentes ;

- ✓ les activités menées dans le secteur de la pêche (commercialisation et transformation) ;
- ✓ les informations sur la migration des pêcheurs ;
- ✓ les capacités de pêche ;
- ✓ l'état effectif des différentes catégories socioprofessionnelles ;
- ✓ la liste de ménages de pêcheurs sur le site d'habitation.

C'est à la suite du renseignement de ce questionnaire que peuvent être établies la liste des catégories socioprofessionnelles et la liste des ménages.

#### **Questionnaire liste des catégories socio professionnelles**

Ce questionnaire permet d'obtenir la liste exhaustive des catégories socio professionnelles présentes sur le site ainsi que certaines informations concernant leurs activités. Il est rattaché au questionnaire site d'habitation ci - dessus.

#### **Questionnaire liste ménages**

La liste exhaustive des ménages de pêcheurs habitant sur le site ainsi que certaines informations concernant leur activité de pêche et socio-économique sont obtenues par le questionnaire liste de ménage. Il est rattaché au questionnaire site d'habitation ci-dessus.

#### **Questionnaire ménage**

Le questionnaire permet de collecter des données au niveau de chaque ménage concernant l'origine du ménage, sa composition, la scolarisation des enfants, les conditions de vie, les biens de propriété, les activités professionnelles, les sources de revenus et les postes de dépenses budgétaires.

## **2.2. Stratégie d'échantillonnage et collecte des données**

La stratégie d'échantillonnage et de collecte des données comporte le plan d'échantillonnage, la stratégie de déploiement et l'évaluation du défaut de couverture.

### **1.2.3. 2.2.1. Plan d'échantillonnage (stricto sensu)**

#### **Pré-enquête**

La Pré-enquête avait pour objectif de recenser l'ensemble des sites d'habitations afin de disposer d'une base de sondage pour la réalisation de l'enquête cadre.

La méthodologie adoptée dans le cadre de cette pré-enquête fut le recensement de tous les sites sur l'ensemble du territoire au niveau de la pêche continentale et lagunaire.

A l'issue de cette pré-collecte, 1350 sites d'habitations ont été identifiés.

#### **Enquête cadre**

Sur la base du nombre de sites identifiés au cours de la phase de pré-enquête et du budget disponible pour l'étude, la Côte d'Ivoire a élaboré un sondage stratifié à deux degrés afin d'obtenir des résultats plus fiables. Ainsi, le premier degré a consisté au tirage des sites d'habitations de pêcheurs dans les strates définies et le second degré a été consacré au tirage de ménages dans les sites d'habitations échantillonnés.

#### **Critères de stratifications**

Deux critères cumulatifs ont été retenus pour la stratification des sites d'habitation. Ce sont la région administrative et le type de cours d'eau.

- Au niveau de la région administrative

Les études ont été réalisées sur la base du découpage administratif comportant dix-neuf (19) régions.



Figure iii : Les régions administratives de la Côte d'Ivoire

- Au niveau du type de cours d'eau.

Les plans d'eaux de la Côte d'Ivoire ont été répartis en deux grands groupes à savoir, les cours d'eaux principaux et les cours d'eaux secondaires.

- ✓ Les cours d'eaux principaux :

Ce groupe comprend les plus importants plans d'eau du pays où l'activité de pêche est reconnue intense. Exemple : les Lacs de barrages hydroélectriques (Kossou, Buyo, Ayamé, Fayé, Taabo..), les bassins versants<sup>1</sup> de grands fleuves (Bandama, Sassandra, Comoé, Cavally, Volta, Niger), les Lagunes (Tadio, Ebrié, Aby et Ehi).

- ✓ Les cours d'eaux secondaires

Ils sont composés des fleuves côtiers (Agnéby, le boubo, la Bia, la Mé...), des barrages hydro-agricoles, des rivières et affluents secondaires de certains fleuves.

L'activité de pêche sur ces plans d'eau est de moindre importance que le premier groupe suscité.

En résumé, une strate est une combinaison d'une région administrative et d'un type de cours d'eau

Exemple : a- Région des Lacs et cours d'eaux principaux ;

b- Région des Lacs et cours d'eaux secondaires.

Les strates constituées sont résumées dans le tableau suivant :

<sup>1</sup> Le bassin versant désigne la surface d'interception des précipitations alimentant un cours d'eau.

**Tableau v : Les strates constituées pour l'étude**

N°	Strates	N°	Strates
1	18 Montagnes et Cours d'eaux principaux	2	18 Montagnes et Cours d'eaux secondaires
3	Agnéby et Cours d'eaux principaux	4	Agnéby et Cours d'eaux secondaires
5	Bas Sassandra et Cours d'eaux principaux	6	Bafing et Cours d'eaux secondaires
7	Denguélé et Cours d'eaux principaux	8	Bas Sassandra et Cours d'eaux secondaires
9	Fromager et Cours d'eaux principaux	10	Denguélé Cours d'eaux secondaires
11	Haut Sassandra et Cours d'eaux principaux	12	Fromager et Cours d'eaux secondaires
13	Lacs et Cours d'eaux principaux	14	Haut Sassandra et Cours d'eaux secondaires
15	Lagunes et Cours d'eaux principaux	16	Lacs et Cours d'eaux secondaires
17	Marahoué et Cours d'eaux principaux	18	Lagunes et Cours d'eaux secondaires
19	Moyen Cavally et Cours d'eaux principaux	20	Moyen Cavally et Cours d'eaux secondaires
21	Moyen Comoé et Cours d'eaux principaux	22	Moyen Comoé et Cours d'eaux principaux
23	N'zi Comoé et Cours d'eaux principaux	24	N'zi Comoé et Cours d'eaux secondaires
25	Savanes et Cours d'eaux principaux	26	Savanes et Cours d'eaux secondaires
27	Sud Bandama et Cours d'eaux principaux	28	Sud Bandama et Cours d'eaux secondaires
29	Sud Comoé et Cours d'eaux principaux	30	Sud Comoé et Cours d'eaux secondaires
31	Vallée du Bandama et Cours d'eaux principaux	32	Vallée du Bandama et Cours d'eaux secondaires
33	Worodougou et Cours d'eaux principaux	34	Worodougou et Cours d'eaux secondaires
35	Zanzan et Cours d'eaux principaux	36	Zanzan et Cours d'eaux secondaires

### **Constitution des échantillons**

Un échantillon de 460 sites d'habitations a été constitué pour l'enquête cadre.

Le mode de tirage aux différents degrés se présente comme suit :

#### **Tirage des sites d'habitation dans les strates**

Le taux d'échantillonnage appliqué pour les strates ayant plus de 10 sites d'habitation est de 1/3. Il est de 1 pour les strates ayant moins de 5 sites d'habitation et 1/2 pour les strates ayant un nombre de sites compris entre 5 et 10 inclus.

#### **Tirage des ménages dans les sites d'habitations échantillonnés**

Le taux d'échantillonnage est de 1/3 quand le nombre de ménages est inférieur ou égal à 30 et de 10/N quand le nombre de ménages est supérieur à 30 ; avec N = nombre de ménage du site.

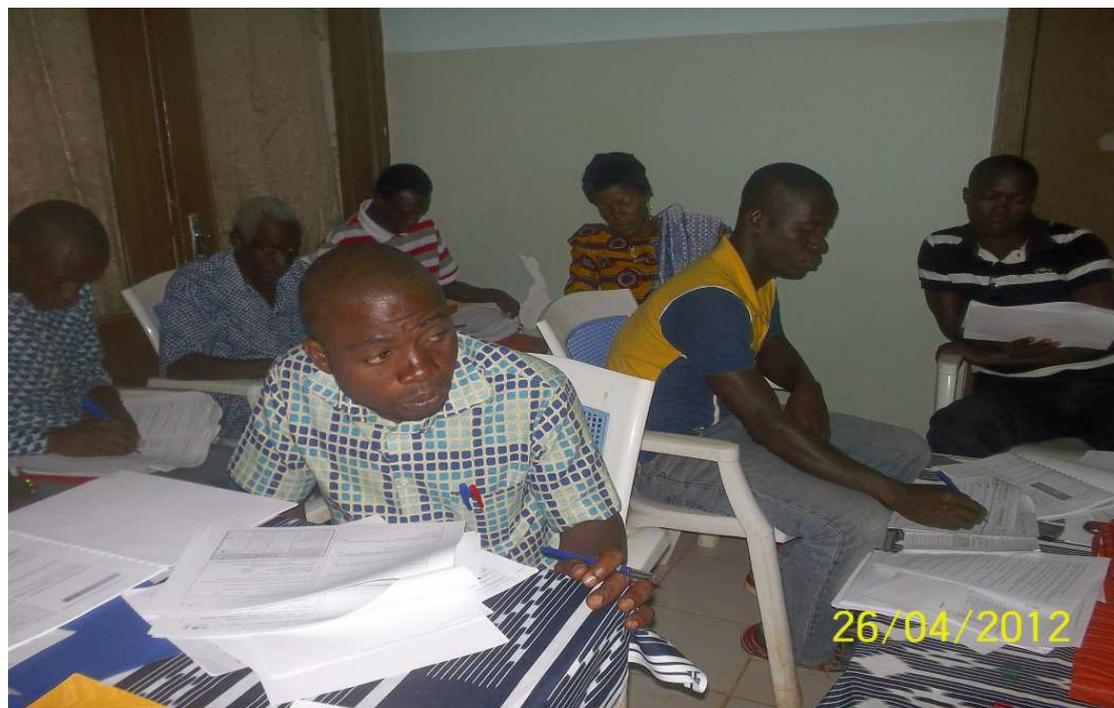
### **2.2.2 Stratégie de déploiement.**

Une stratégie de déploiement fut développée en fonction de l'échantillon de 460 sites d'habitations sur l'ensemble des 19 régions.

Pour le déploiement sur le terrain, 52 équipes dont 47 équipes composées de 2 enquêteurs, 4 équipes de 3 enquêteurs et une équipe d'un enquêteur ont été constituées pour la collecte des données, soit un total de 107 enquêteurs. Elles étaient réparties sur l'ensemble du territoire en fonction des strates

définies. Un kit comprenant une fiche de “sites à visiter “ (voir annexe), des questionnaires et du matériel de stockage était remis à chaque équipe. En outre, des moyens matériel et financier (location de moto, pirogue...) leur étaient alloués afin de permettre une collecte dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, quatre (04) séances de sensibilisation et de formation à l’administration des questionnaires ont été organisées à Abidjan, pour toute la zone sud, Tanda, pour la zone est, Soubré pour la zone Ouest et Kossou pour les zones centre et nord.



**Photo 2 : Formation des agents enquêteurs de la zone centre et nord à Kossou (République de Côte d'Ivoire)**

En outre, une enquête test fut réalisée dans les localités de Dabou, Jacqueville et Ayamé comme phase pilote de l’enquête.

La collecte des données sur le terrain a duré 50 jours. Une équipe d’enquêteurs séjournait en moyenne 2 jours sur le site d’habitation à enquêter.

La supervision sur le terrain a été assurée par les Directeurs régionaux et départementaux du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques. La supervision et la sensibilisation générale était du ressort de la cellule de coordination et de suivi des activités de l’enquête cadre logée au sein de la Direction de l’Aquaculture et des Pêches et pilotée par les trois experts nationaux du programme.



**Photo 3: Rencontre de sensibilisation de la population du village de Toumodi Sakassou (Région de la vallée du Bandama)**

### **2.2.3. Evaluation du défaut de couverture**

L'ensemble des sites échantillonnés ont fait l'objet d'enquête. Ceux qui ont connu des migrations de pêcheurs ont été remplacés par d'autres sites. Tous les sites échantillonnés ont été couverts par l'enquête.

## **2.3. Déroulement de l'enquête**

Les enquêtes se sont déroulées du 10 mai au 30 juin 2012 soit une durée de cinquante (50) jours. Dans l'ensemble, la collecte sur le terrain s'est assez bien déroulée.

### **2.3.1 Condition de déroulement du calendrier**

Les difficultés majeures rencontrées furent les conditions climatiques, l'inaccessibilité, la méfiance et le manque de collaboration de certains pêcheurs.

- Conditions climatiques.

Les mois de mai et juin correspondent à la grande saison des pluies en Côte d'Ivoire.

L'accès aux sites d'habitations était donc très difficile.

- L'inaccessibilité des pêcheurs

Du fait de la grande saison des pluies, la majorité des pêcheurs s'adonne à des activités agricoles. Il est donc très difficile d'obtenir une interview avec ceux-ci.

- La méfiance et le manque de collaboration de certains pêcheurs

Malgré la sensibilisation, certains pêcheurs étaient peu réceptifs au projet. Ils considéraient cette opération comme une activité susceptible de leur imposer des taxes fiscales supplémentaires.

Ces difficultés ont influé sur le calendrier de 25 jours préalablement définis pour la collecte des données.

**2.3.2. Volume d'enquête réalisé**

Le volume d'enquête réalisée par régions et en fonction des types de questionnaires est présenté dans le tableau ci après.

**Tableau vi : Volume d'enquête réalisé par régions**

Régions	Nombre de sites d'habitations recensés (pré-enquête)	Nombre de sites d'habitation échantillonnés (enquêtés)	Nombre de ménages listés dans les sites enquêtés	Nombre de ménages enquêtés
18 Montagnes	26	10	128	42
Agnéby	11	5	50	18
Bafing	9	3	6	5
Bas Sassandra	162	54	588	198
Denguélé	36	12	137	49
Fromager	19	6	80	25
Haut Sassandra	51	17	296	86
Lacs	121	40	229	86
Lagunes	176	61	998	311
Marahoué	131	44	382	136
Moyen cavally	87	30	362	146
Moyen Comoé	22	7	26	11
N'zi comoé	84	25	159	79
Savanes	84	30	323	112
Sud Bandama	54	19	78	30
Sud Comoé	93	33	436	144
Vallée du Bandama	140	46	352	122
Worodougou	14	7	20	7
Zanzan	30	11	77	29
<b>Total</b>	<b>1 350</b>	<b>465</b>	<b>4727</b>	<b>1 636</b>

## 2.4. Traitement des données

Cette étape a consisté en la création d'un masque de saisie puis en la saisie des données issues des enquêtes.

### 2.4.1. Saisie et création d'une base de données

La saisie des données issues de l'enquête cadre a été effectuée par six agents fonctionnaires de la Direction de l'Aquaculture et des Pêches (DAP) recrutés et formés à cet effet. Elle s'est déroulée sous la supervision des trois (3) experts nationaux.

Une base de données mise à la disposition de chaque Etat membre et construite sur *Microsoft Access* a servi de support de saisie des fiches d'enquête. L'interface de saisie se présente comme suit :

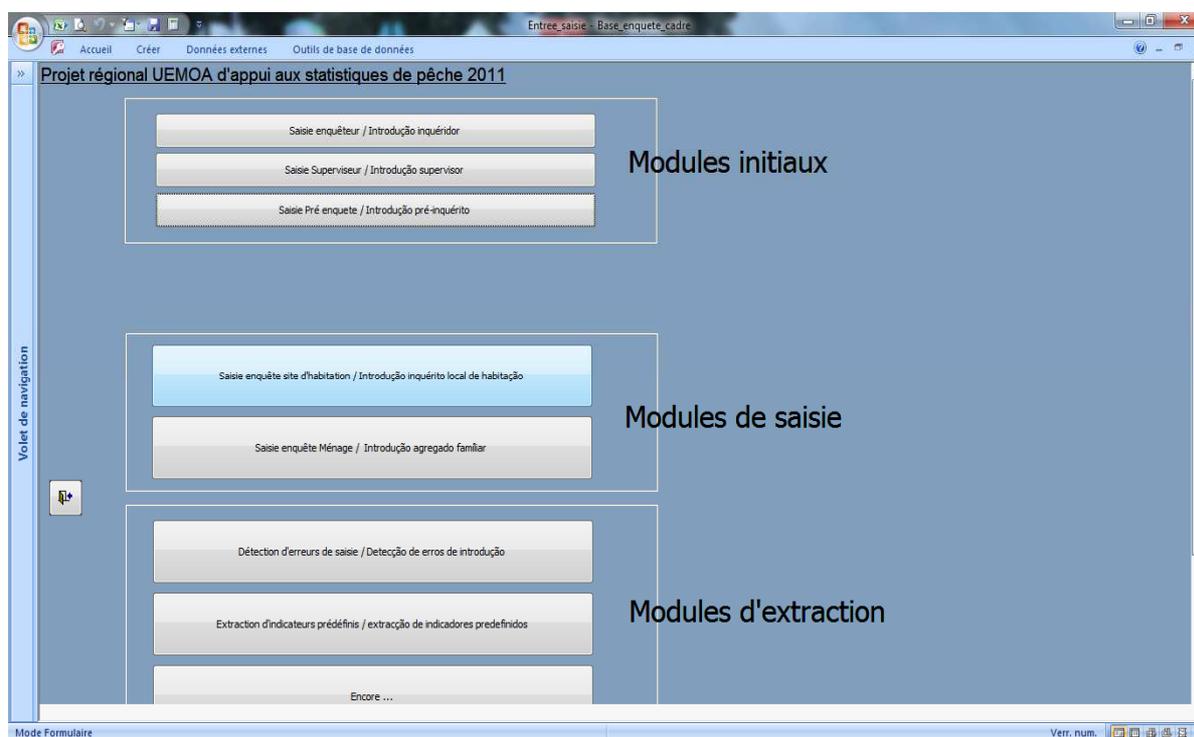


Figure iv: Interface de saisie des données de l'enquête cadre

Il comprenait trois principaux modules : les modules initiaux, les modules de saisie et les modules d'extraction.

#### ✓ Les modules initiaux

Ils servaient à saisir les enquêteurs, les superviseurs et renfermaient la base de la pré-enquête.

Ce module était renseigné en amont par les experts nationaux.

#### ✓ Les modules de saisie

Ils servaient à saisir les questionnaires d'enquête site d'habitation et enquête ménage.

#### ✓ Les modules d'extraction

Ils servaient à extraire les indicateurs prédéfinies dans le cadre de l'enquête cadre.

## 2.4.2. Principes pour les calculs des indicateurs

### Enquête site d'habitation

Un échantillon de la population totale a été interrogé. Les indicateurs issus de l'enquête site d'habitation seront donc élevés du taux  $txa$

Indicateur extrapolé au niveau de la strate ou de la région.

$$Txa = \frac{N}{n}$$

**$N$ : nombre de site d'habitation de pêcheurs recensés dans la strate**

**$n$ : nombre de site d'habitation enquêtés dans la strate**

### Enquête ménage

Au sein des sites enquêtés, nous n'enquêtons que certains ménages. Les indicateurs issus de l'enquête ménage seront élevés au taux  $txb$  pour obtenir des indicateurs au niveau site.

$$Txb = \frac{M}{m}$$

**$M$ : nombre total de ménages du site d'habitation**

**$m$ : nombre de ménages enquêtés sur le site d'habitation.**

## 3. Résultats

Les résultats de l'enquête cadre se déclinent en quatre (04) grandes thématiques d'indicateurs retenus dans le cadre de l'étude comme indiqué dans le paragraphe des indicateurs à produire.

Il s'agit :

- ✓ de l'exploitation et des capacités de pêche ;
- ✓ des commodités et des services ;
- ✓ de l'économie et de la filière pêche ;
- ✓ du social et de la gouvernance

### 3.1. Thématique 'Exploitation et capacité de pêche'

Dans cette thématique, plusieurs indicateurs seront analysés ; il s'agit notamment des sites d'habitation de pêcheurs, des moyens de production, du nombre de pêcheurs, des zones de pêche et des ressources exploitées.

Au niveau de certains plans d'eau intérieur, un certain nombre de travaux se rapportant au recensement des facteurs de production, aux ressources halieutiques ont été effectués par des projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire afin de réunir

les connaissances nécessaires pour répondre aux questions que se posent les gestionnaires, les décideurs, les planificateurs et les bailleurs de fonds, préoccupés par le développement du secteur de la pêche. Ces résultats ont eu pour seuls objets la biologie halieutique et l'aménagement des pêcheries, Ce fut le cas du Projet lagune Aby en 1985 financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Programme des Moyens d'Existence Durable des Pêches (PMEDP) au niveau du lac de Kossou financé par la FAO en mars 2003.

### 3.1.1 Sites d'habitation et leur environnement

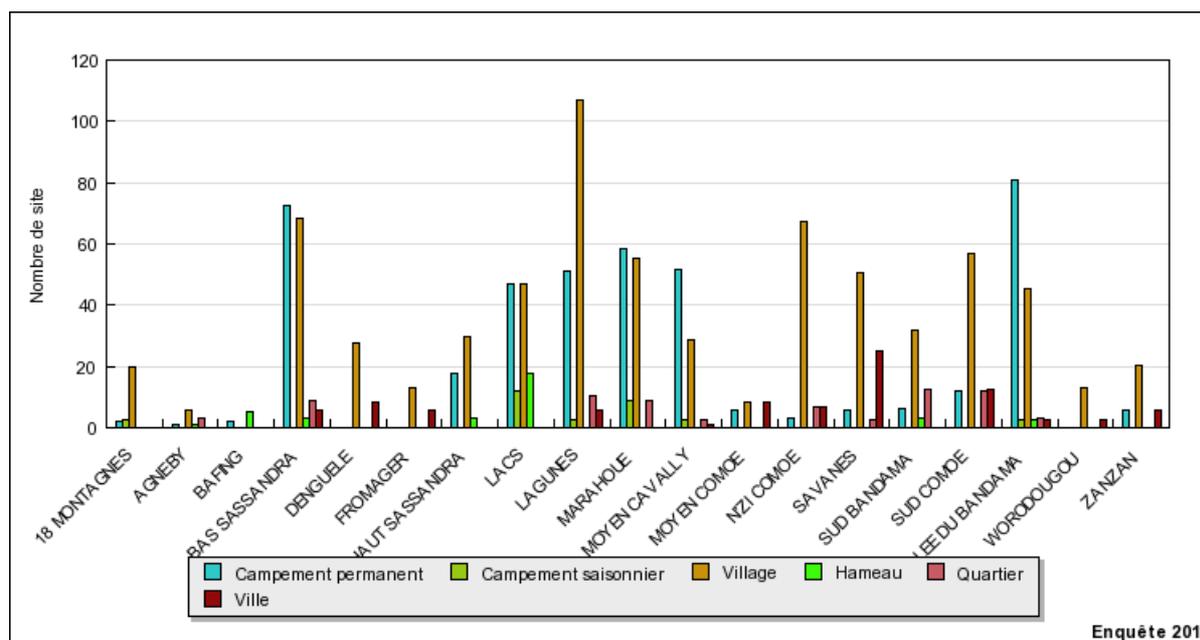


Figure N°1 : Indicateur « Nombre de sites d'habitation de pêcheurs par types »

Les sites d'habitations de type 'villages' et 'campements permanents' dominant dans la majorité des régions du pays et représentent respectivement 52% et 31% de l'ensemble des sites d'habitations de pêcheurs.

Toutefois, il existe un nombre important de 'hameau' dans les régions des Lacs (18 sites).

En outre, des sites d'habitations 'campements saisonniers' ne sont observés que dans les régions des Lacs (12 sites), de la Marahoué (9 sites), de la Vallée du Bandama (3 sites), du Moyen Comoé (3 sites), des Lagunes (3 sites) et des 18 Montagnes (3 sites).

Pour ce qui est des sites d'habitations de type 'ville', les régions des Savanes et du Sud Comoé viennent en tête de liste avec respectivement 25 et 13 sites d'habitations de pêcheurs.

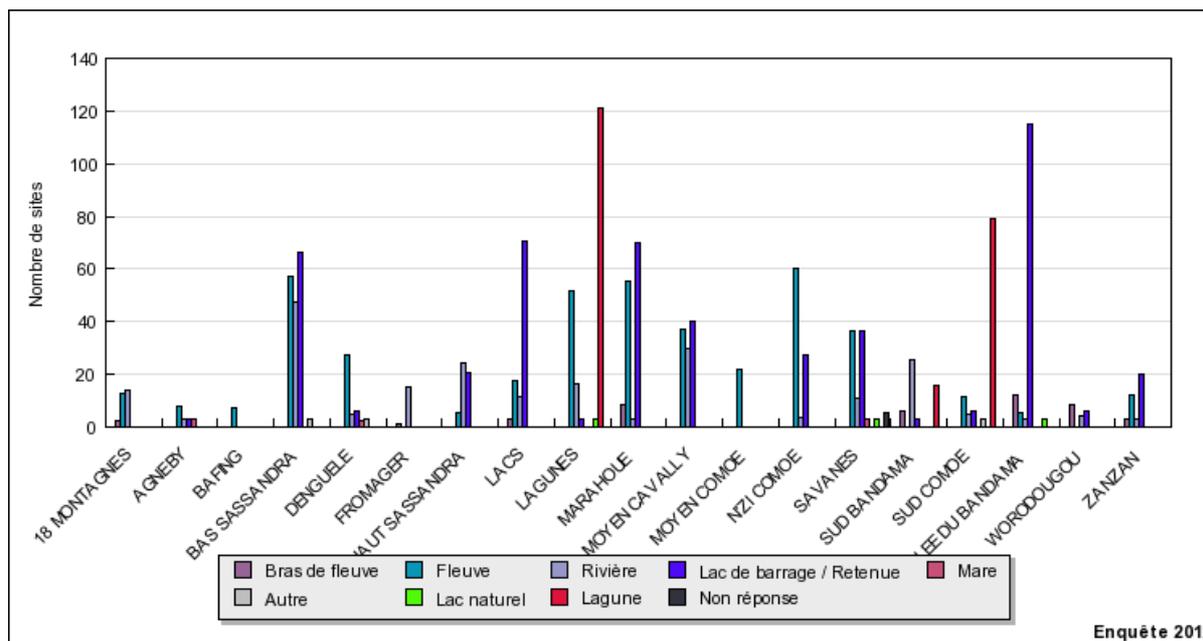


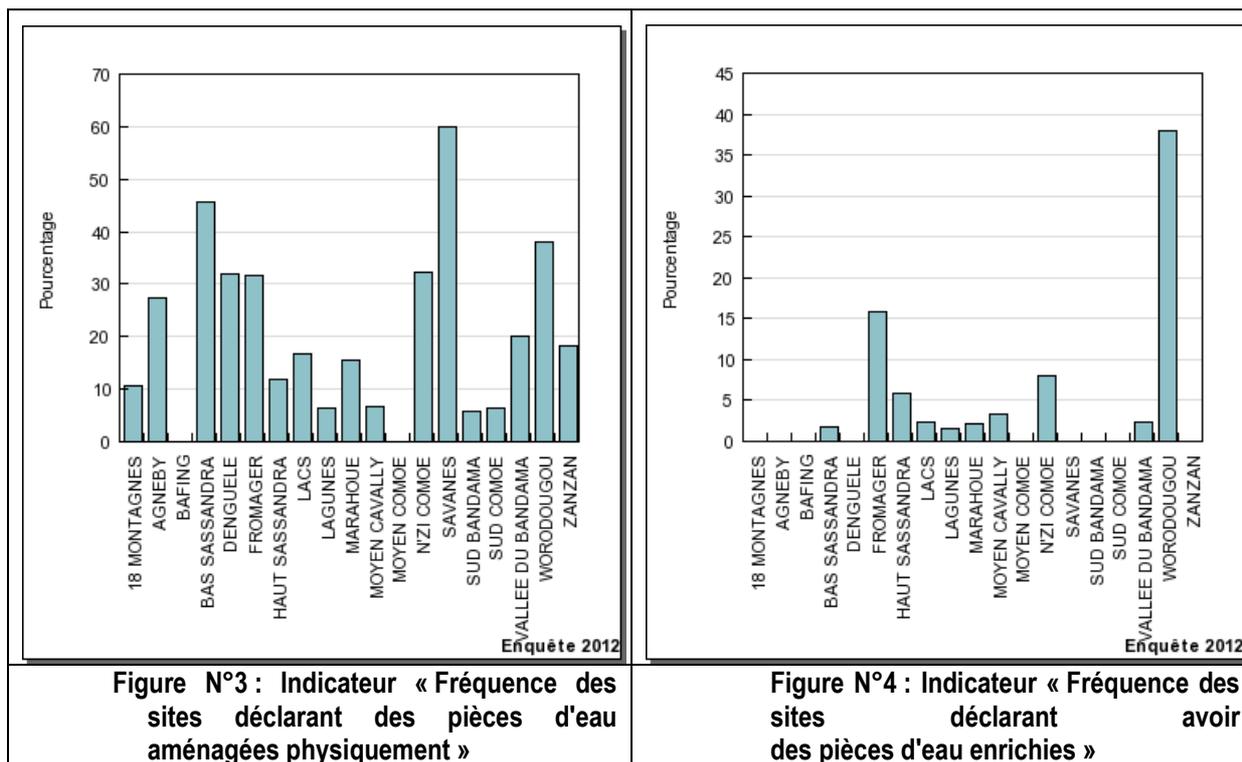
Figure N° 2 : Indicateur « Nombre de citations de plans d'eau, ventilés par types de plan d'eau »

Les plans d'eau de type « Lac de Barrage /Retenue » sont les plus fréquemment cités au niveau national (34,29%) en tant que plan d'eau proche des sites d'habitation de pêcheurs. Ces sites d'habitations proches des lacs de barrage et retenue sont concentrés dans les régions de la vallée du Bandama (115 sites), des Lacs (71 sites), de la Marahoué (70 Sites), du Bas Sassandra (67 Sites), et du Moyen Cavally (40 sites).

Les plans d'eau de type 'fleuve' viennent en seconde position avec 29,76%. Ils sont très présents dans les régions de Bas Sassandra (57 sites), Marahoué (55 sites) et des Lagunes (52 sites).

Quant aux plans d'eau de type « Lagunes », ils sont utilisés par 15% des sites d'habitation au niveau national. Ces sites d'habitations proches de lagunes sont particulièrement concentrés dans les régions des Lagunes (121 sites, soit 62% des sites d'habitations), et du Sud Comoé (79 sites, soit 76% des sites d'habitations).

A l'exception des régions du Bafing, Moyen Comoé et Fromager, toutes les autres régions ont cité plus de trois types de plans d'eau proches des sites d'habitations.



Dans 17 des 19 régions du pays, les sites d'habitations ont eu recours à des aménagements physiques sur leurs plans d'eau. Toutefois, la région des savanes enregistre la plus forte fréquence (60%) de recours aux aménagements physiques suivi des régions de Bas Sassandra.

Seuls les sites d'habitations de 10 régions sur les 19 que compte le pays procèdent à des enrichissements de pièces d'eau mais à des degrés divers.

Les sites d'habitation des régions du Worodougou (38%), et du Fromager (16%) sont ceux qui déclarent le plus fréquemment recourir à des actions d'enrichissement de plans d'eau (que ce soit en apport d'alevins, de poissons ou de nourriture).

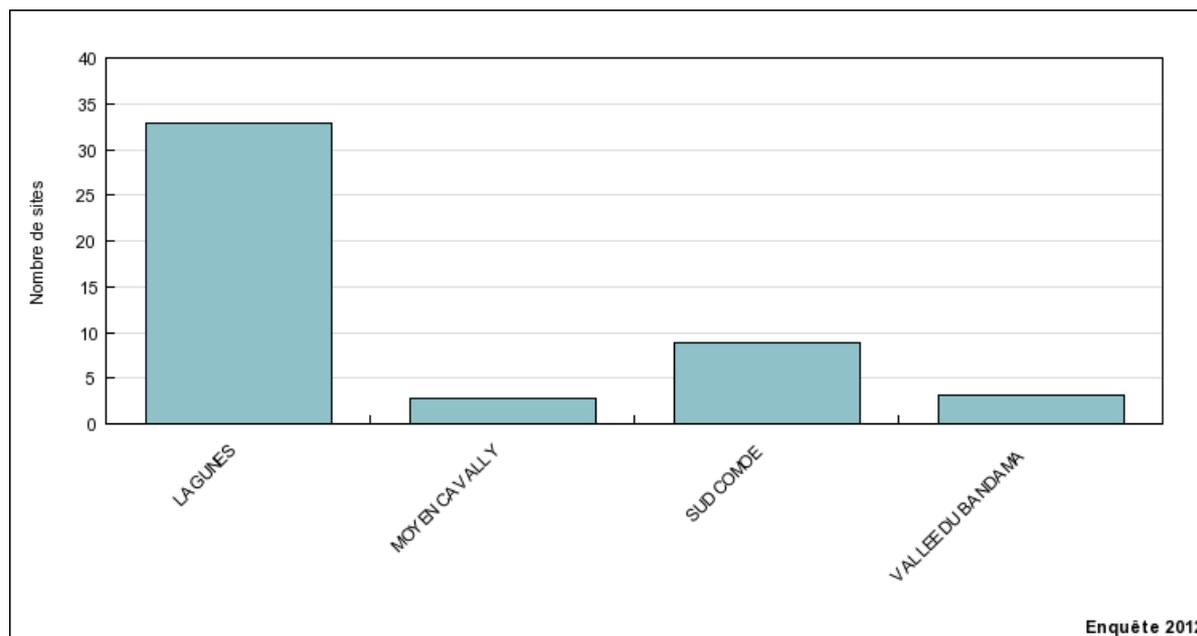


Figure N°5 : Indicateur « Présence et localisation des centres aquacoles dans le pays »

Sur un total de 1350 sites d'habitations recensés, très peu sont proches d'un centre aquacole. 6 % des sites d'habitation de la région des Lagunes sont proches d'un centre aquacole.. Cette situation pose un problème pour le développement de la pisciculture du fait de l'accès difficile aux matériels biologiques aquacoles et aux aliments de poisson.

### **Conclusion partielle de la sous thématique : Sites d'habitations et leur environnement**

Par rapport aux sites d'habitation, les régions des Lagunes, du Bas-Sassandra et de la Vallée du Bandama concentrent plus de sites d'habitation de pêcheurs car dans ces différentes zones, on note la présence de plusieurs plans d'eau où les activités de pêche sont importantes.

Les sites d'habitation des régions des Savanes, du Worodougou et du Denguélé sont ceux qui ont la plus forte fréquence de recours à des aménagements physiques sur leurs plans d'eau car ils sont situés dans la zone septentrionale de la Côte d'Ivoire. Cette zone est une zone d'élevage par excellence, en conséquence plusieurs barrages agro-pastoraux ont été réalisés par l'ex-Société de Développement de la Production Animale (SODEPRA) (BNETD ,1992).

Les sites d'habitation des régions du Worodougou, et du Fromager enrichissent des plans d'eau en apport d'alevin et de nourriture. Ceci s'explique du fait que dans la zone de la région du Fromager, le Projet PNUD/FAO et le Projet Piscicole du Centre-Ouest (PPCO) ont construit des barrages dans le cadre du développement de la pisciculture. Ainsi, les populations vivant autour de ces infrastructures les enrichissent en alevins et les alimentent en poissons dans l'optique de les faire grossir le plus vite possible afin de développer les activités de pêche. Il en est de même pour la Région du Worodougou où on note la présence de plusieurs barrages agro-pastoraux.

Toutes les régions abritent d'importantes activités piscicoles dont les données ne sont pas suffisamment connues de l'administration des pêches. Ces observations pourraient en autres s'expliquer par les réalisations du Projet PNUD/FAO initialement installé à Bouaké (FAO, 1978) et le projet Projet Piscicole du Centre Ouest PPCO à Daloa. Les acquis du projet PPCO ont été consolidés par l'ONG APDRA-CI qui continue l'encadrement des pisciculteurs à l'échelle nationale (Rapport APDRACI,2000).Aussi, les sites déclarant des pièces d'eau enrichies ne sont pas tous dans les régions disposant d'un centre piscicole.

D'autre part, l'éloignement de certaines régions à un site aquacole moderne demeure un facteur limitant le développement de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire

3.1.2. Embarcations et engins de pêche

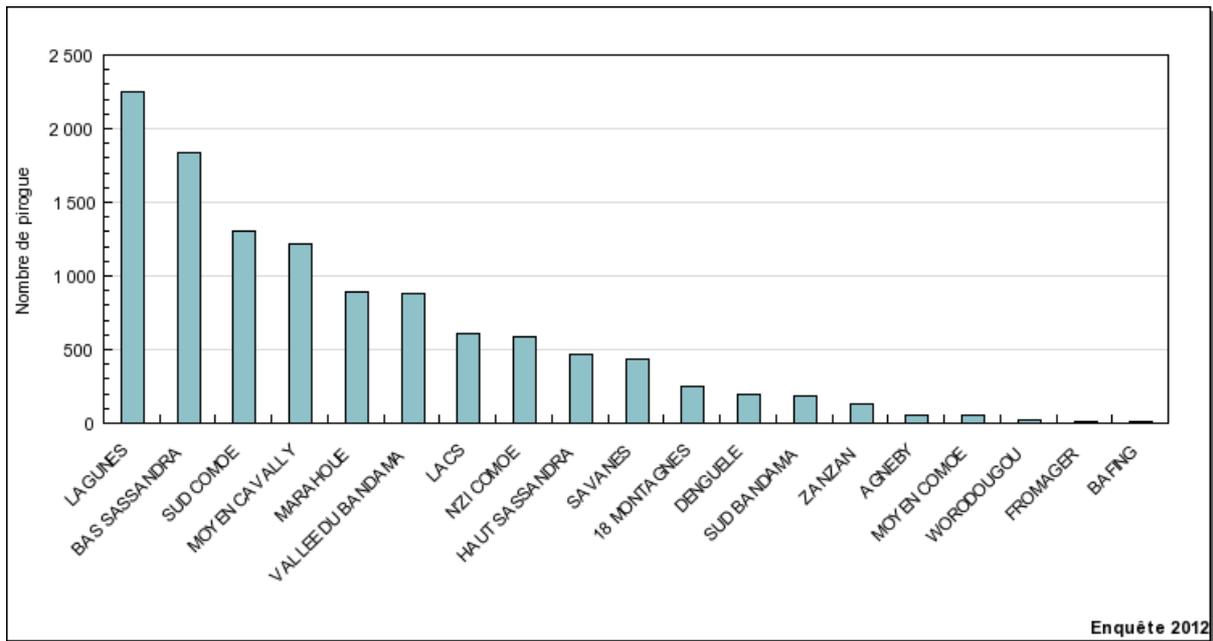


Figure N°6 : Indicateur « Nombre d'embarcations possédées »

Le parc piroguier total (n= 11 392 pirogues de pêche) est concentré dans les régions disposant de plans d'eaux lagunaires et de barrages hydroélectriques. Ce sont les régions des Lagunes (19,7%), Bas Sassandra (16 %) et Sud Comoé (11,4%).

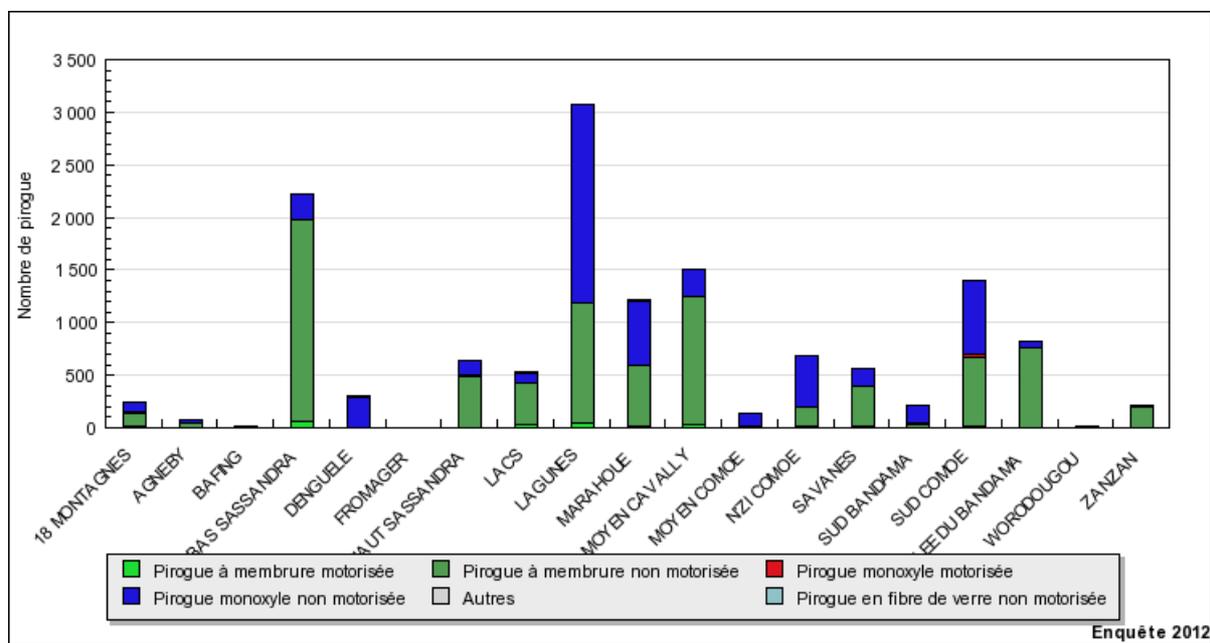


Figure N°7 : Indicateur « Nombre et type des embarcations utilisées »

Les embarcations utilisées dans toutes les régions sont dominées par les pirogues à membrures non motorisées (58,7%) suivies par les pirogues monoxydes non motorisées (38,6%). Le taux de motorisation reste très faible (2,3%).

Les pirogues à membrures non motorisées dominent dans le centre et l'ouest du pays tout au long des Lacs de Kossou, de Buyo et de Fayé dans les régions des Lacs, Bas Sassandra, Haut Sassandra, Moyen Cavally et Vallée du Bandama. Dans les régions des Lagunes, Sud Comoé, N'zi Comoé, Moyen Comoé et du Denguélé, au contraire, ce sont les pirogues monoxyles non motorisées qui dominent.

Les plus fortes concentrations de ces embarcations sont observées dans les régions des Lagunes (22,08%), du Bas Sassandra (15,94%) et du Moyen Cavally (10,87%).

Les régions du Sud Comoé, de la Marahoué et de la Vallée du Bandama viennent en second plan avec respectivement 10,09%, 8,76 % et 5,92%.

De façon générale, les plus fortes concentrations d'embarcations sont enregistrées dans les régions des Lagunes (3 071 Pirogues) Bas Sassandra (2 216 Pirogues), Moyen Cavally (1 511 Pirogues), Sud Comoé(1 402 Pirogues) et Marahoué(1 217 Pirogues).

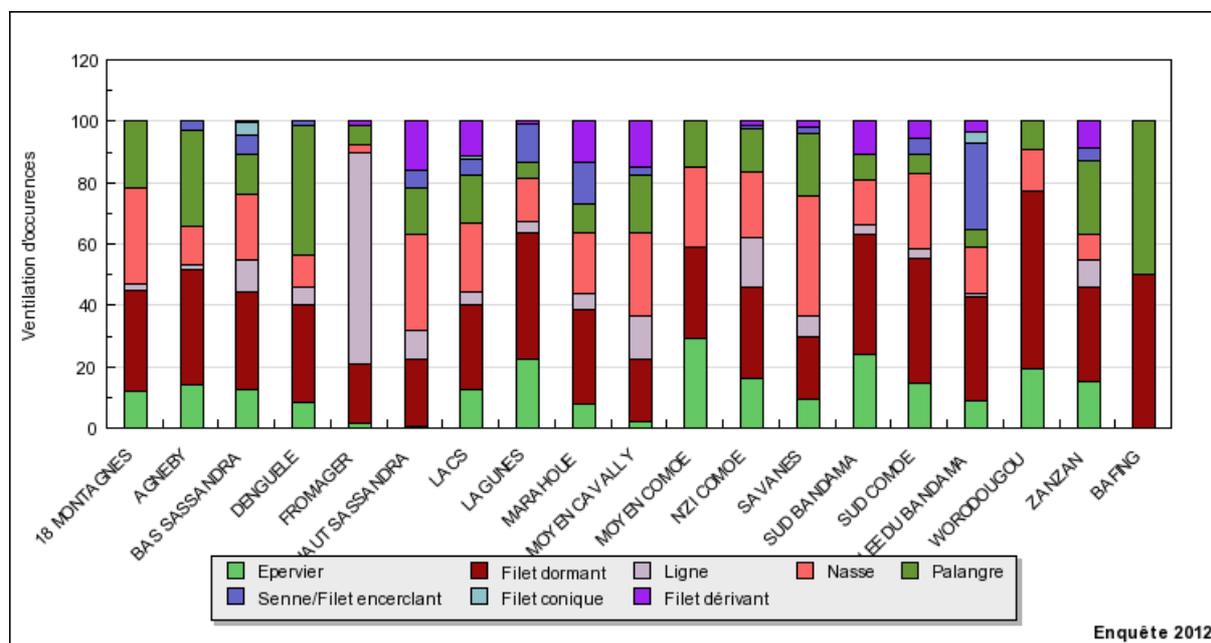


Figure N°8 : Indicateur « Préférendum d'engins utilisés par région »

Le filet dormant est globalement l'engin le plus utilisé par les ménages (33,1%), suivi de la nasse (18,8%) et de la palangre (17,4%) et de l'épervier (12,1%).

Dans toutes les régions, les pêcheurs utilisent une diversité d'engins de pêche composée d'épervier, de senne/filets encerclants, de filets dormants, de filets coniques, de lignes, de filets dérivants, de nasses et de palangres.

Toutefois, on note une prédominance des filets dormants dans 14 des 19 régions du pays. Dans le Fromager, la ligne demeure l'engin dominant tandis que dans le Bafing, les pêcheurs utilisent uniquement les filets dormants et les palangres.

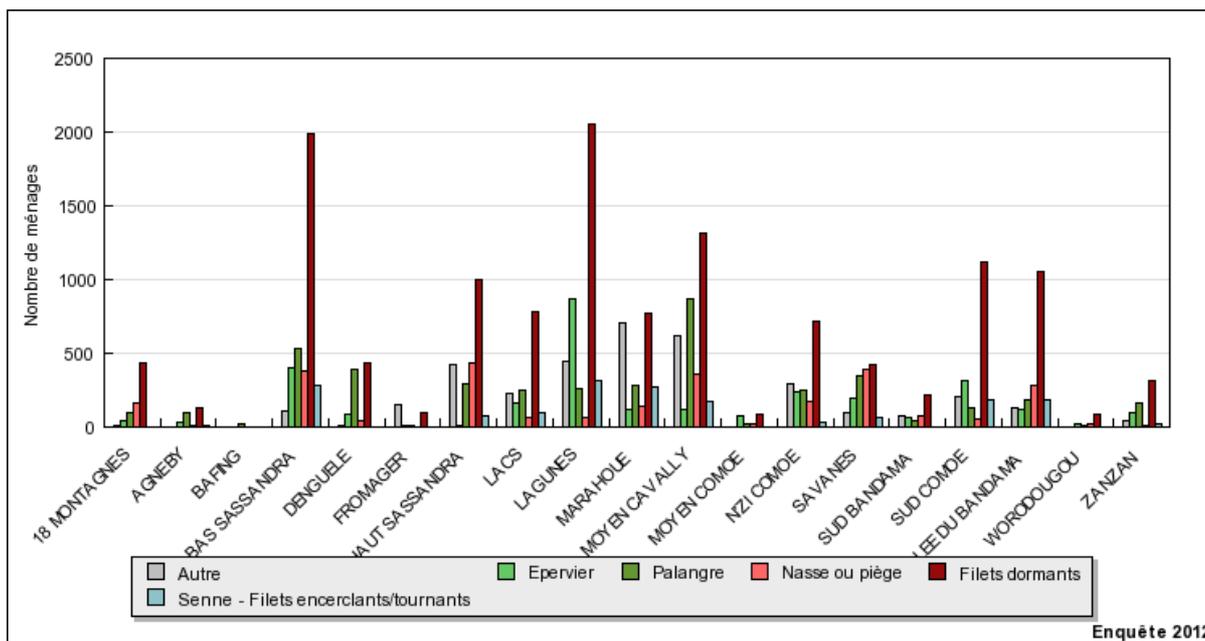


Figure N°9 : Indicateur « Nombre de ménages déclarant posséder les engins de différents types »

Le filet dormant est l'engin le plus souvent possédé dans toutes les régions (46,2%), suivi de loin par la palangre (15%) et l'épervier (10,6%).

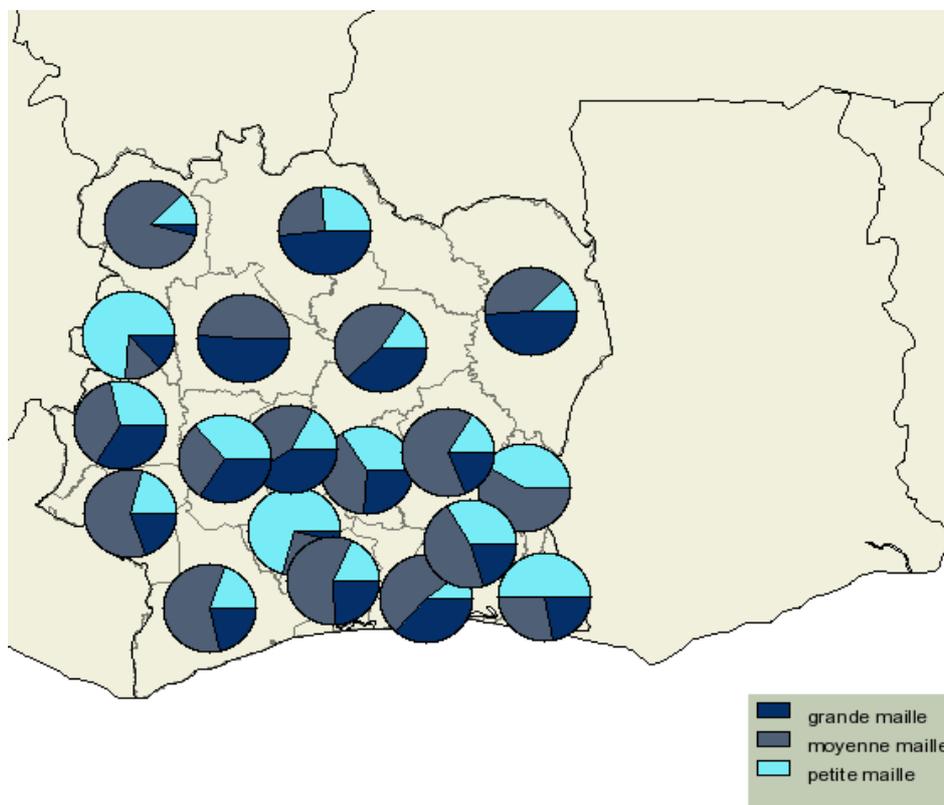
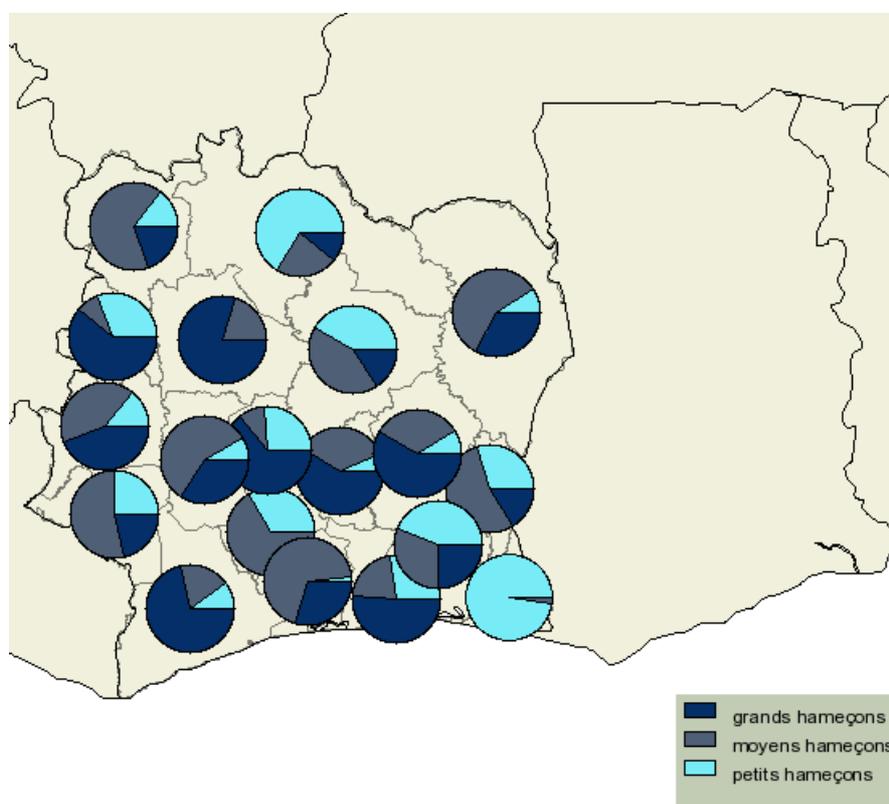


Figure N°10 : Indicateur « Taille de maille pour les filets dormants et dérivants »

Dans la plupart des régions, les engins utilisés sont de mailles moyennes (2,4 à 5 doigts) à l'exception des régions du Sud Comoé, de l'Agnéby, du Moyen Comoé, du Fromager, du Haut Sassandra et du Bafing où les petites mailles (jusqu'à 2 doigts) sont prédominantes.



**Figure N°11 : Indicateur « Catégorie d'hameçons pour les palangres »**

De façon générale, plus de 50% des palangres utilisées dans les régions ont des hameçons variant de moyennes (n° 8 à 10) à grande (Jusqu'à n°7). A l'exception des régions du Sud Comoé, savanes, Agnéby, Sud Bandama où les pêcheurs utilisent les hameçons de petites tailles (n°11 et plus).

### **Conclusion de la sous thématique embarcations et engins de pêche**

Deux types de pirogues se retrouvent sur tous les plans d'eau intérieurs en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment des pirogues dites 'monoxyles' (taillées dans le bois) non motorisées (38,64%) et les pirogues à membrures (faites de planches clouées) non motorisées (58,72%).

Les plus fortes concentrations de ces embarcations sont observées dans les régions des Lagunes, du Bas Sassandra et du Sud Comoé. Ce constat s'explique par l'existence de grands centres urbains (Abidjan, San Pedro, Grand Bassam) où les activités portuaires et touristiques sont développées et génèrent une demande en poisson plus élevée qu'ailleurs.

Il faut noter que le taux de motorisation du parc piroguier au niveau de la pêche artisanale continentale est faible (2,3%) par rapport à la pêche artisanale maritime. L'enquête cadre du projet FAO FISHCODE STF, 2010 au niveau de pêche artisanale maritime avait révélé que le taux de motorisation intrinsèque (par catégorie de pirogue) est important chez les grandes pirogues avec 95,23% contre 68,75 % pour les pirogues moyennes et 14,7% pour les petites pirogues.

On observe la même situation au niveau de la pêche continentale dans la plupart des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire. Notamment, le Burkina Faso où aucune pirogue de pêche sur les retenues d'eau n'est motorisée (Bajot et al ;1994). Au Mali, dans le delta circulent environ 28 500 pirogues non motorisées de pêche (Information sur l'aménagement des pêches-Mali FAO ; 2002).

Cependant, on note une prédominance des filets dormants (33,1%) car les milieux ne sont pas propices à la pêche à la senne compte tenu de la présence des nombreux branchages dans les plans d'eau intérieurs et surtout les Lacs hydroélectriques.

Les filets de pêche utilisés dans les régions de l'Agnéby, du Moyen Comoé, du Fromager, du Bafing ne sont pas de mailles réglementaires (inférieures à 20 millimètres d'un nœud à un autre) car la présence de l'administration des pêches dans ces zones est récente ; en conséquence, il n'ya pas assez de contrôle au niveau des activités de pêche.

Depuis l'intervention du gouvernement en 2012, l'administration des pêches mène plusieurs actions en vue d'assurer la cohésion sociale entre les communautés de pêches. Ainsi les interventions de l'Etat en matière de gestion des pêches sont de plus en plus visibles, ce qui permettra de réduire l'usage des engins de pêche non réglementaires.

### **3.1.3. Pêcheurs et catégories de pêcheurs**

**Tableau 1 : Indicateur « Nombre de ménages de pêcheurs (par degré de professionnalisme) »**

Régions	Ménages pratiquant au moins une activité du secteur pêche	Ménages pratiquant d'autres activités du secteur primaire	Ménages impliqués dans la transformation ou le commerce du poisson	Ménages impliqués dans d'autres professions du secteur pêche	Ménages impliqués uniquement dans la pêche
18 MONTAGNES	296	244	222	13	
AGNEBY	88	74	9		14
BAFING	15		15		
BAS SASSANDRA	1 690	872	1 322	24	66
DENGUELE	378	310	297		27
FROMAGER	225	123	23	1	99
HAUT SASSANDRA	776	496	254	30	154
LACS	507	254	323	3	88
LAGUNES	2 493	778	1 438	75	598
MARAHOUÉ	1 031	483	681	12	99
MOYEN CAVALLY	1 119	354	1 082	46	32
MOYEN COMOÉ	66	19	33		17
N'ZI COMOÉ	646	576	438	30	27
SAVANES	860	431	230	51	239
SUD BANDAMA	239	165	153	10	19
SUD COMOÉ	1 146	483	858	25	217
VALLEE DU BANDAMA	977	457	461	6	211
WORODOUGOU	45	23	31		12
ZANZAN	145	17	133	3	12
<b>TOTAL</b>	<b>12 717</b>	<b>6 152</b>	<b>7 994</b>	<b>328</b>	<b>1 928</b>
<b>%</b>	<b>100,0</b>	<b>48,4</b>	<b>62,8</b>	<b>2,6</b>	<b>15,2</b>

Le nombre total de ménages pratiquant au moins une activité du secteur pêche est estimé à 12 717.

Les régions des Lagunes, du Bas Sassandra, du Sud Comoé, du Moyen Cavally et de la Marahoué concentrent à elles seules 59% des ménages pratiquant au moins une activité du secteur pêche.

Près de la moitié (48,4%) des ménages de pêcheurs est impliquée dans d'autres activités du secteur primaire comme l'agriculture et l'élevage.

Les activités post captures occupent une place importante au sein de ces ménages. En effet, 62,8 % y sont impliqués dans la transformation ou le commerce de poisson.

Les régions des Lagunes, du Bas Sassandra, du Sud Comoé, du Moyen Cavally et de la Marahoué concentrent à elles seules 67% des ménages impliqués dans les activités de transformation ou de commerce.

Le nombre de ménage impliqués dans d'autres professions du secteur pêche (Charpenterie, vente de matériels de pêche...) reste faible au plan national (2,6%).

Le nombre de ménages impliqués uniquement dans la pêche de capture est faible. Ils sont au nombre de 1 928, soit 15,2% des ménages pratiquant au moins une activité du secteur pêche.

La région des Lagunes avec 31% présente le taux le plus important de ménages impliqués uniquement dans la pêche de capture.

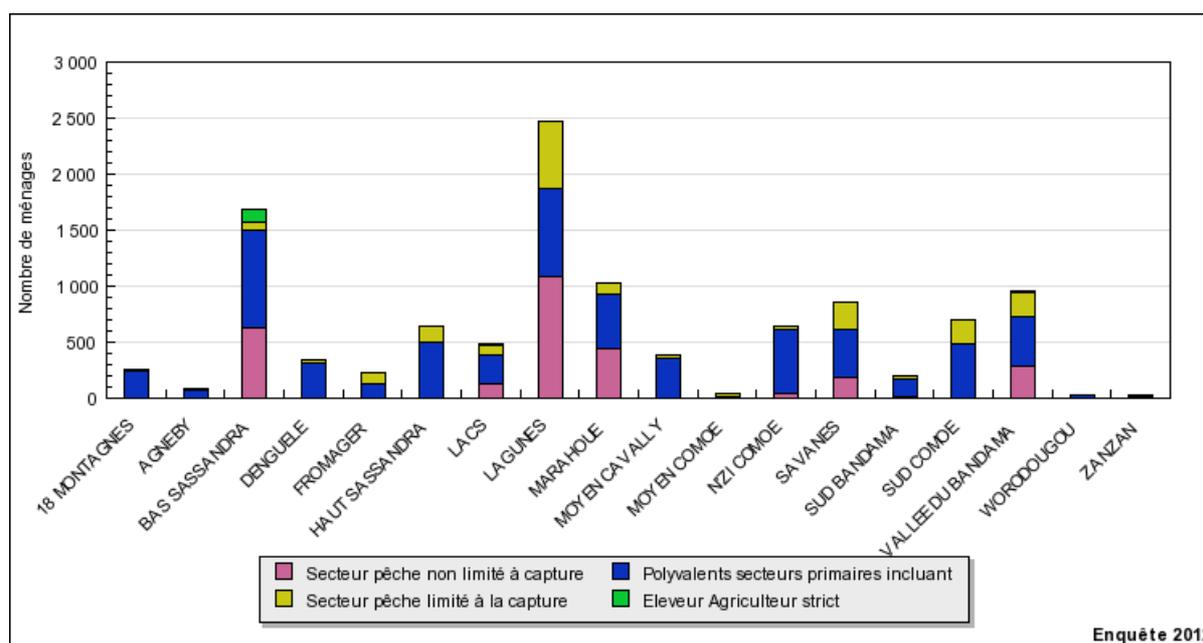


Figure N°12 : Indicateur « Implication des ménages dans les secteurs d'activités »

La figure 16 montre que les ménages de pêcheurs sont en général poly actifs. Ils sont impliqués, en plus de la pêche de capture dans des activités post captures, dans l'agriculture, l'élevage et le commerce. La région des Lagunes vient en première position en termes de diversité des activités génératrices de revenus des ménages impliqués dans le secteur pêche, avec 1 100 ménages du secteur pêche non limité à la capture et environ 800 ménages polyvalents des secteurs primaires incluant la pêche. C'est aussi la région avec le plus fort taux de pêcheurs à temps plein.

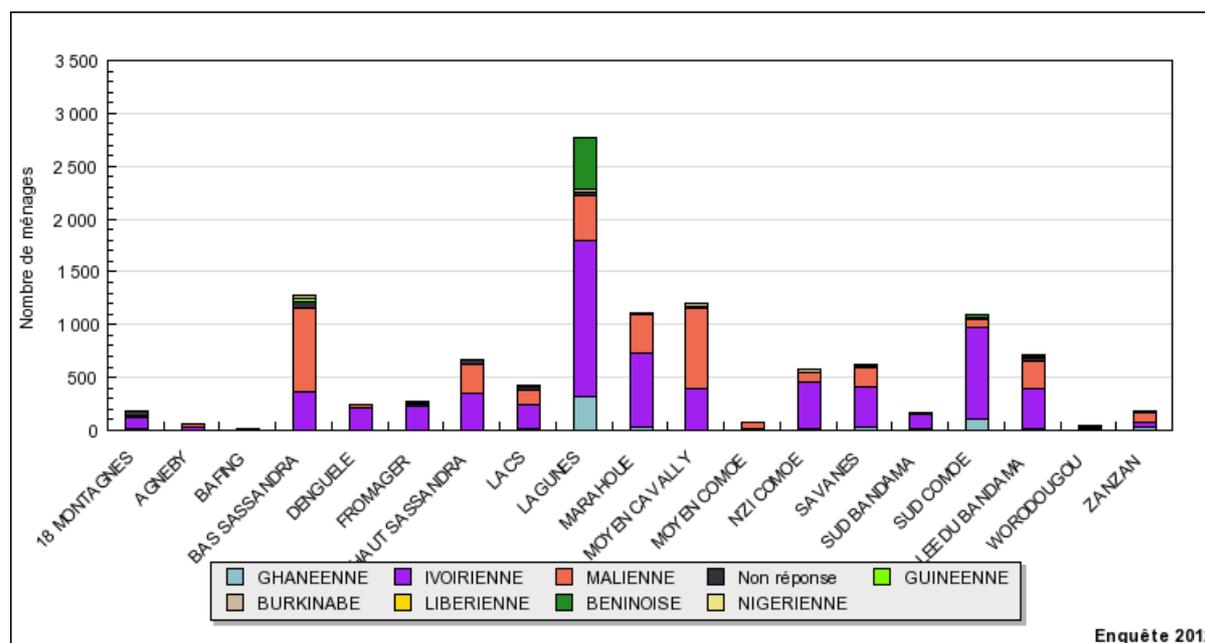


Figure N°13 : Indicateur « Identité des ménages de pêcheurs (nationalité) »

En plus des ménages de pêcheurs de nationalité ivoirienne, sept (07) autres nationalités interviennent dans les activités de pêche continentale. A l'exception du Sénégal, du Togo et de la Guinée Bissau, tous les autres pays de l'UEMOA sont impliqués dans les activités de pêche continentale en Côte d'Ivoire.

Il ressort de l'analyse de ce graphique que la pêche continentale ivoirienne est pratiquée en grande partie par les Ivoiriens et les Maliens. Ils représentent respectivement 5 498 ménages de pêcheurs soit 58% et 2 622 ménages de pêcheurs soit 28%.

Les ivoiriens sont plus présents dans les régions des Lagunes avec 1 592 ménages pêcheurs, soit 55% des ménages de pêcheurs de la région. La région du Sud Comoé vient en seconde position avec 907 ménages pêcheurs ivoiriens soit 79 % des ménages pêcheurs de la région.

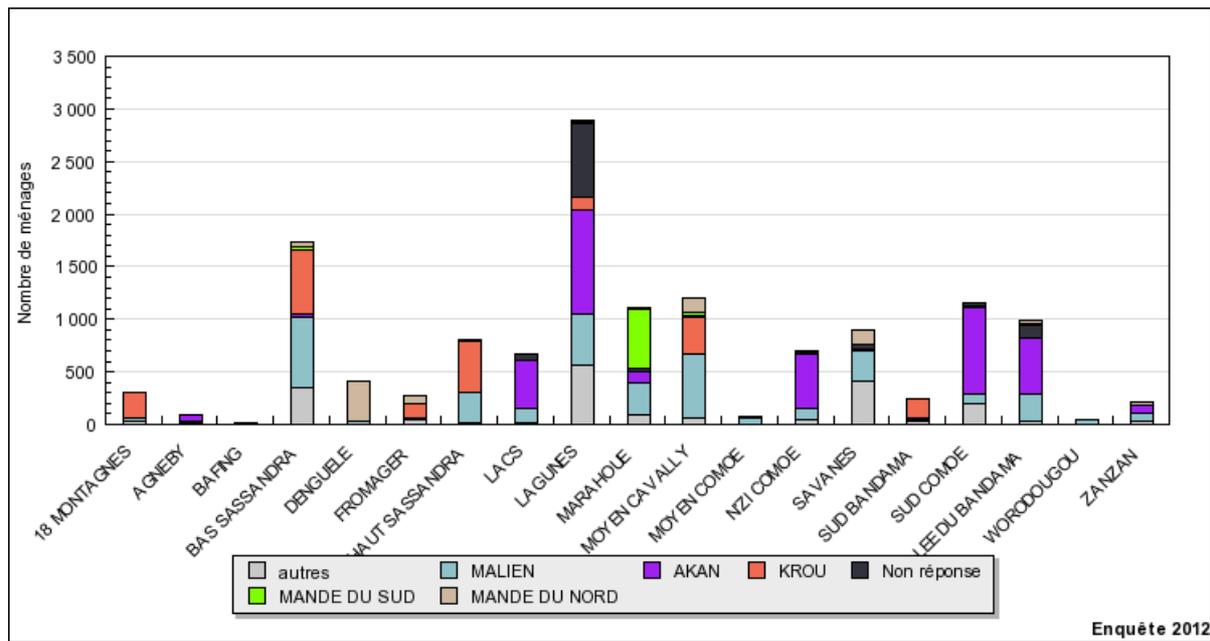


Figure N°14 : Indicateur « Identité des ménages de pêcheurs (groupe ethnique) »

La pêche continentale ivoirienne est dominée par les Akans et les maliens du groupe ethnique « Bozo ». Ils représentent respectivement 26,3% et 25,7% de l'effectif des pêcheurs de la pêche continentale au plan national.

De façon plus détaillée, on note une présence importante du groupe ethnique Akan dans les régions des Lacs (69%), du N'zi Comoé (76%) et de la vallée du Bandama (54%) et des Lagunes (34%). Tandis que le groupe Krou est présent dans les régions des 18 Montagnes (77%), du Bas Sassandra (35%), du Haut Sassandra (61%), du Sud Bandama (75%), du Moyen Cavally (30%) et du Fromager (48%).

Dans les régions des Lagunes et de la Marahoué, on note une présence à la fois des Akan et des Krou et de la communauté ghanéenne.

Les mandés du nord sont plus actifs dans les régions des Savanes et du Denguélé.

Quant aux mandés du sud sont présents uniquement dans la région de la Marahoué.

### Conclusion de la sous thématique : Pêcheurs et catégories de pêcheurs

Au niveau des ménages enquêtés, on note une diversification des activités génératrices de revenu. Seule dans la région des Lagunes où un taux important de ménages se consacrent uniquement à la pêche. En effet, les activités économiques sont développées et variées dans cette zone. En conséquence, la demande en produits halieutiques est forte par rapport aux autres régions, les activités de pêches y sont donc plus rémunératrices. Aussi, convient-il d'indiquer que dans cette région tous les types de plans d'eau intérieurs sont présents (fleuves, rivières, lagunes) donc riches en ressources halieutiques. Par conséquent, les pêcheurs peuvent s'adonner aux activités de pêche toute l'année.

Par ailleurs, en Côte d'Ivoire, plusieurs nationalités sont impliquées dans les activités de pêches sur les plans d'eau intérieurs depuis l'indépendance du pays avec une prédominance des Ivoiriens et des Maliens de l'ethnie Bozo dans les lacs hydroélectriques, contrairement à la pêche artisanale maritime où les ivoiriens ne représentent que 4,5% (KODJO, 2010).

Toutefois, on observe une forte présence du groupe ethnique Akan dans les secteurs des pêches continentales dans les régions des Lacs, à cause de la construction des barrages hydroélectriques de

Kossou et de Taabo. La réalisation de ces infrastructures a été à l'origine de la réinstallation des populations locales, majoritairement du groupe ethnique Akan, dans les forêts du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Celles restées en place ont été formées aux techniques modernes de pêche et équipées en matériel par l'ex-Société d'Etat dénommée Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB) créée à cet effet. Un centre de formation en pêche des jeunes a été créé à Kossou et avait pour mission de donner une formation qualifiante à tous les jeunes, notamment les jeunes akans déguerpis. Ainsi, plusieurs jeunes Akans ont commencé à pratiquer les activités de pêche.

Celles qui s'étaient installées dans les forêts du Sud-ouest commencent à retourner dans les villages autour des lacs à cause de la pénurie des terres cultivables, de la croissance démographique et des conflits fonciers à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Pour ces populations akan, la pêche représente l'une des alternatives de réinsertion socio-économique (PMEDP, 2005).

### 3.1.4. Captures et efforts

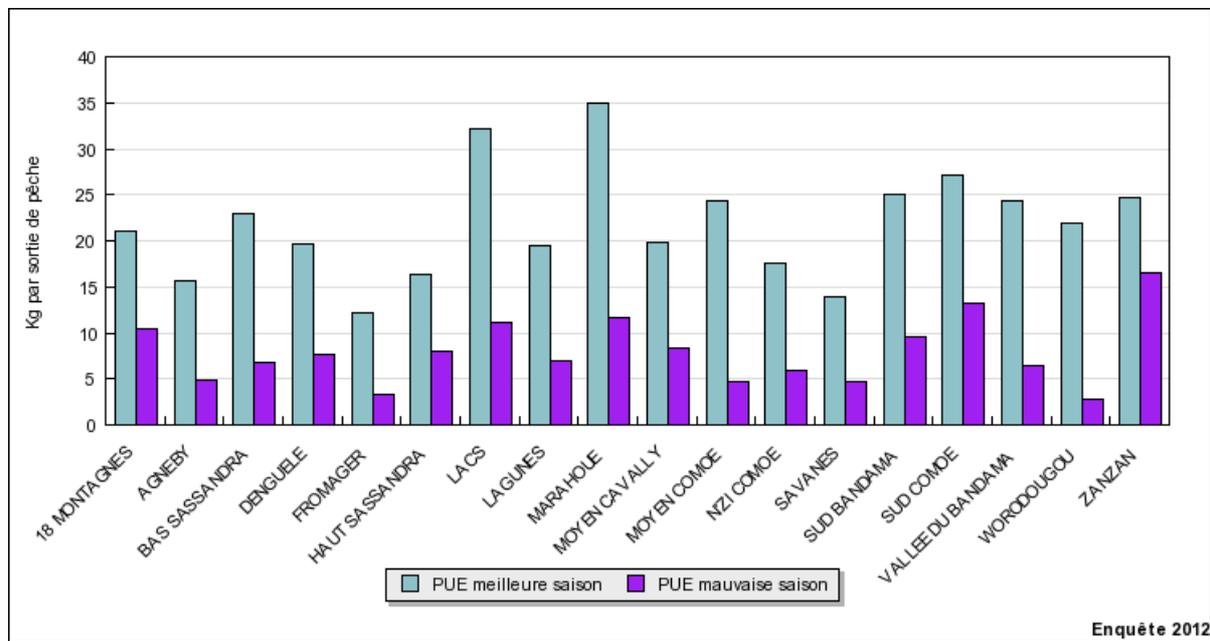


Figure N°15 : Indicateur « Captures moyennes par sorties et par saison »

En bonne période de pêche, les prises par unité d'effort et par sortie varient entre 12,5 kg et 35 kg, Les meilleures rendements par sorties étant déclarés dans les régions de la Marahoué et des Lacs.

En mauvaise saison des pêches, les rendements par sorties déclarés varient entre 2,5 kg et 17 kg avec les plus faibles valeurs à Worodougou et Fromager.

Sur l'ensemble de l'année, la région du Zanzan présente les meilleures performances en termes de rendements par sortie au cours de l'année avec 24 kg en meilleure saison et 17 kg en mauvaise saison.

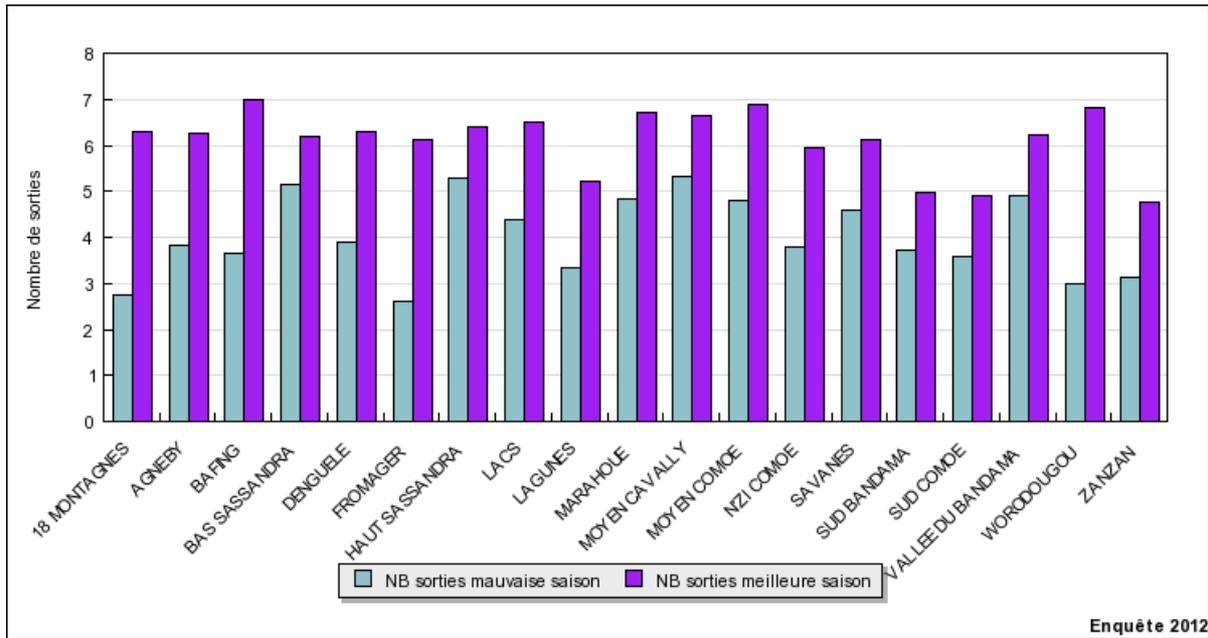
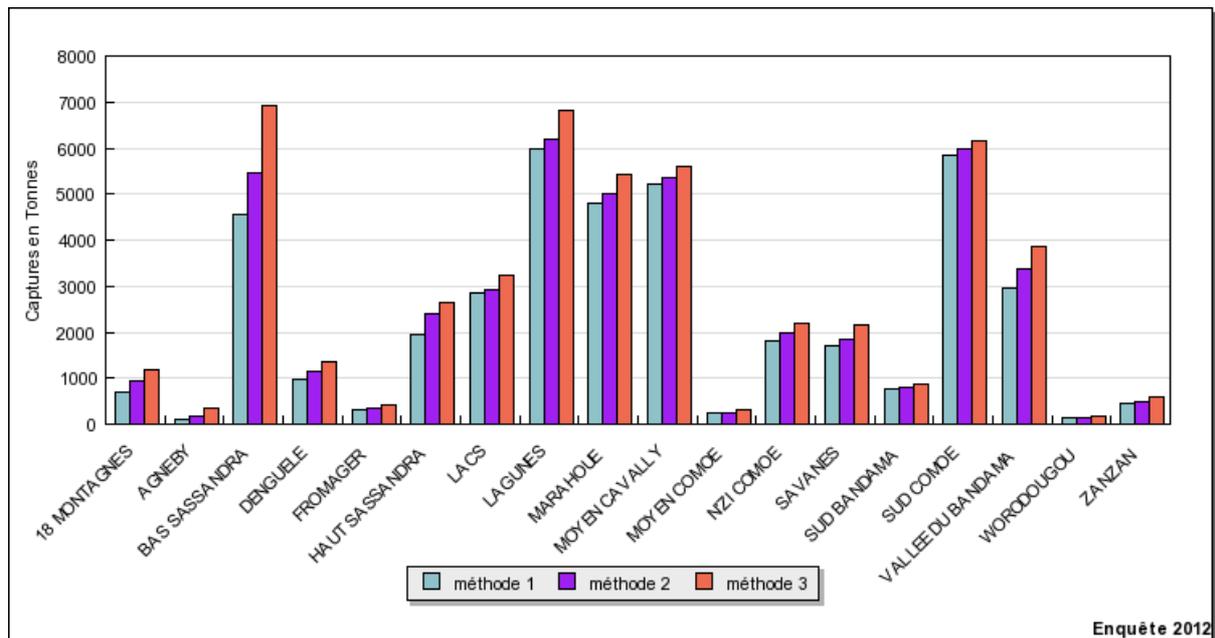


Figure N°16 : Indicateur « Nombre de sorties de pêche par semaine et par saison »

En bonne période de pêche, le nombre de sorties moyen déclaré par semaine varient entre 4,7 et 7. En revanche ,durant la mauvaise période, le nombre de sorties déclaré varient entre 2,6 et 5,7.



A la bonne saison toutes les régions déclarent des taux de sorties moyen entre 5 et 7 fois par semaine alors qu'en mauvaise saison certaines régions ont des taux inférieurs à 4 fois par semaine, d'autres restent supérieures à 4 fois par semaine (Bas Sassandra, Lacs, Marahoue, Moyen cavally, Savanes et Valle du Bandama).

Figure N°17 : Indicateur « Capture totale annuelle »

La production nationale de la pêche artisanale continentale et lagunaire est évaluée à 41 350 tonnes selon la méthode 1 contre 44 758 selon la méthode 2 et 50 258 tonnes selon la méthode 3.

En outre, quelque soit la méthode de calcul utilisée, les plus fortes productions sont réalisées dans les régions des Lagunes, de la Marahoué, du Moyen Cavally, du Bas-Sassandra et du Sud Comoé avec des captures annuelles de plus de 4 000 tonnes.

Elles sont suivies par les régions de la Vallée du Bandama et des Lacs avec des captures annuelles de plus de 3 000 tonnes.

Les régions du Haut Sassandra, du N'zi Comoé et des Savanes réalisent des captures annuelles avoisinant 2 000 tonnes.

Les régions de l'Agnéby et du Worodougou enregistrent les captures annuelles les plus faibles avec moins de 100 tonnes.

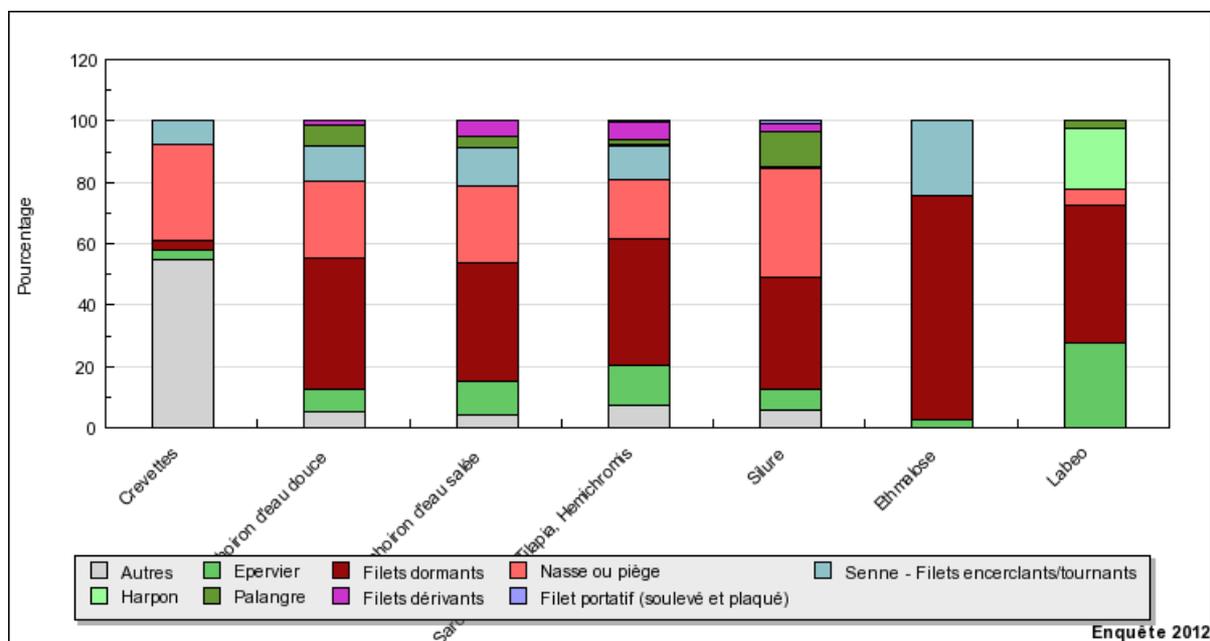


Figure N°18 : Indicateur « Contribution des engins à la capture des principales espèces, pour les types de pêche principaux (engin A) pratiqués en meilleure saison »

Les nasses/ pièges et les filets dormants et dans une moindre mesure les sennes sont les engins les plus utilisés dans la capture des sept premières espèces citées dans les pêcheries en Côte d'Ivoire. Les harpons sont exclusivement utilisés dans la capture des *Labeos sp.*

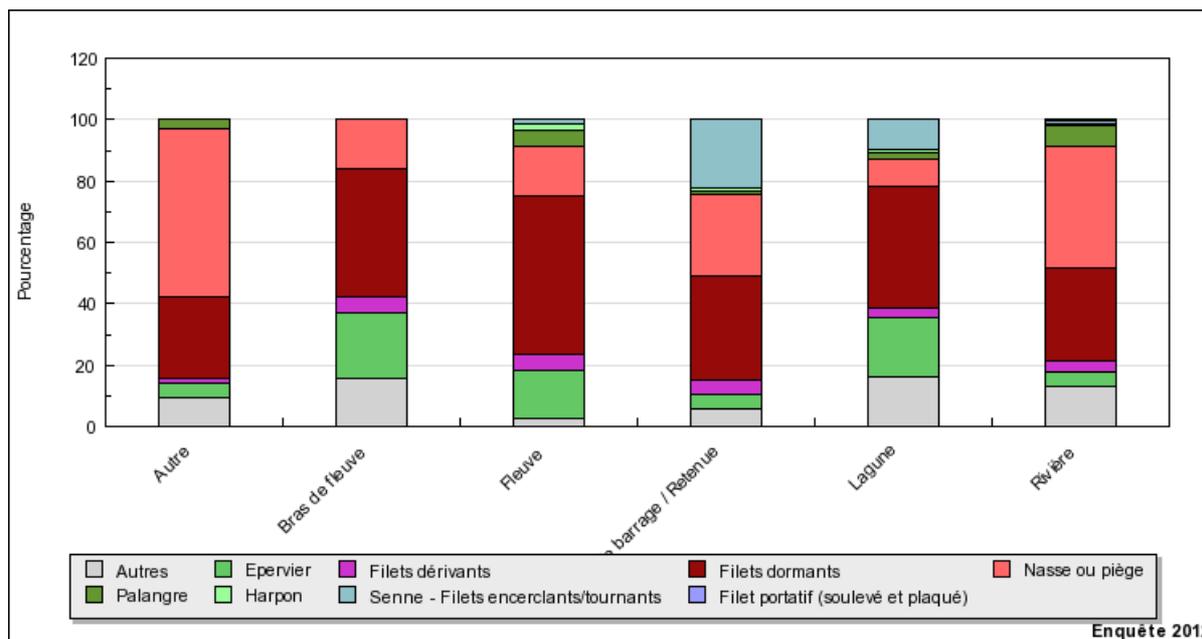
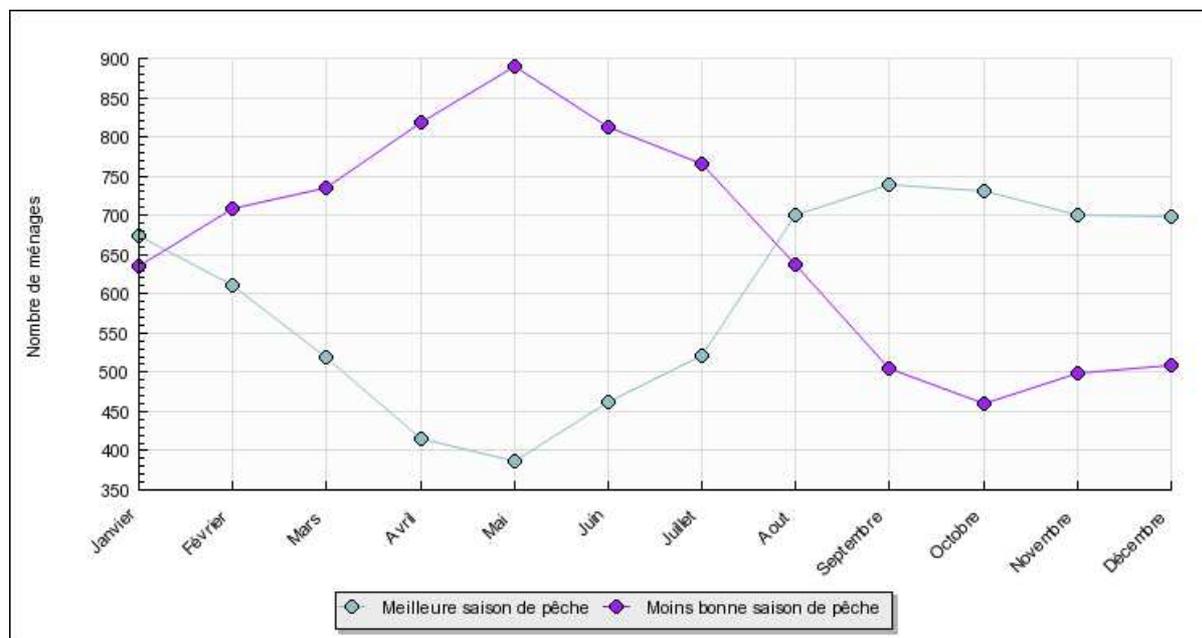


Figure N°19 : Indicateur « Répartition de l'activité par type de milieu »

Tous les engins sont utilisés dans les différents types d'eau. Cependant, les filets dormants constituent l'engin le plus utilisé quelque soit le plan d'eau à l'exception des rivières où les nasses/pièges sont les plus utilisés. En effet, 40% des engins utilisés dans les lagunes sont des filets dormants contre 52% dans les fleuves et 35 % dans les lacs de barrage et retenue d'eau.

En plus du filet dormant, les pièges sont utilisés de manière prépondérante dans les rivières avec une proportion de 40% contre 28% dans les barrages et retenues d'eau.



**Figure N°20 : Indicateur « Définition des hautes et basses saisons de pêche »**

Partant de ce graphique, on note que la meilleure saison de pêche sur les plans d'eaux continentaux se situe de façon générale d'août à décembre. Quant à la moins bonne saison, elle se situe de mars à Juillet. A cela, il faut ajouter que de manière spécifique les saisons de pêche varient d'un plan d'eau à un autre et d'une région à l'autre expliquant qu'un même mois peut être considéré comme favorable par les uns et défavorable par les autres.

**Conclusion partielle de la sous thématique captures et efforts**

Les saisonnalités influencent les activités de pêches et peuvent amener les pêcheurs à adapter leur stratégie de pêche. Ainsi, a-t-il été établi deux grandes saisons sur les douze mois de l'année :

- la bonne saison de pêche : Août à Décembre
- la moins bonne saison des pêche : Mars à Juillet
- la période de transition : Janvier et Février

Une intensité des activités de pêche s'observe pendant la bonne saison de pêche où les rendements par sortie de pêche sont importants entre 12,5 kg et 35 kg et les meilleures captures sont réalisées dans les régions de la Marahoué et des Lacs. Le nombre de sorties se situe entre 4 et 7 par semaine.

En moins bonne saison de pêche, période située de mars à juillet, les captures réalisées varient entre 2,5 kg et 16 kg. Le nombre de sorties par semaine varie entre 1 et 6.

En conclusion, l'estimation de la production de la pêche artisanale continentale et lagunaire au niveau national est comprise entre 41 350 tonnes et 50 258 tonnes selon la méthode utilisée.

Les statistiques nationales ont toujours regroupé les pêches artisanales maritimes et les pêches artisanales lagunaires qui sont estimées en 2002 à 31 211 tonnes contre 30 666 tonnes en 2010. Pour la pêche continentale, la production estimée en 2002 (avant la crise politico-militaire) était de 22 000 tonnes contre 6 763 (après la crise). Tous les plans y compris les nombreux barrages hydro-agricoles ne font pas l'objet de suivi statistique ce qui dénote de la sous-estimation de la production. En outre le système de collecte de données n'était pas fiable.

De ce fait, la mise en place d'une bonne méthodologie de collecte de données permettraient raisonnablement d'estimer la production des pêches continentales y comprises les lagunes à des niveaux proches des chiffres de l'enquête-cadre.

Aussi, l'analyse montre que les engins de pêche ciblent des espèces variées, réparties par famille comme suit :

- **les poissons :**
  - ✓ *Tilapia (Oreochromis niloticus)*
  - ✓ *Machoiron (Chrysichtys sp)*

- ✓ Cameroun (*Heterotis niloticus*)
- ✓ Carpes (*Hemichromis fasciatus*)
- ✓ Silure (*Heterobranchus sp*)
- ✓ *Labeo sp* ;
- **Crustacés :**
  - ✓ Ecrevisses
  - ✓ Crabes

L'introduction du tilapia (*Oreochromis niloticus*) et de l'hétérotis (*Heterotis niloticus*) a été une réussite. Ces deux (2) espèces font désormais partie du peloton de tête, sur le plan pondéral, des espèces pêchées à Buyo et à Kossou. Les contributions des principales espèces dans ces deux (2) lacs sont les suivantes :

	Kossou	Buyo
<i>Tilapia</i> :	59 %	47 %
<i>Heterotis</i> :	16 %	18 %
Mâchoiron :	6 %	20 %

Hormis le *tilapia*, l'*hétérotis* et le mâchoiron, les autres espèces des eaux continentales rencontrées dans les retenues d'eau et petits barrages du Nord de la Côte d'Ivoire appartiennent aux familles suivantes :

- les Mormyridae avec *Mormyrus spp* et *Marcusenius spp.* ;
- les Characidae avec *Brycinus spp.* (sardine) ;
- les Cyprinidae avec *Labeo senegalensis*, *Barbus ablaves*, *Raimas senegalensis* ;
- les Clariidae avec *Clarias anguillaris* et *Heterobranchus longifilis* (silure) ;
- les Centropomidae avec *Lates niloticus* (capitaine).

Cependant, au niveau du lac d'Ayamé, la prolifération de *Tilapia Sarotherodon melanotheron*, un poisson à faible croissance, au détriment de *Oreochromis niloticus* est ressentie comme une véritable catastrophe économique par les opérateurs (BNETD,2005).

Les filets dormants représentent l'engin le plus utilisé quelque soit le plan d'eau. à l'exception des rivières et les autres types de plans d'eaux où les nasses/pièges sont les plus utilisés.

### 3.2. Thématique 'Commodités et services'

Cette thématique aborde les infrastructures socio-économiques de base des sites d'habitations de pêcheurs. Il s'agit de l'équipement en services et commodités (accès à l'eau potable, infrastructures scolaires, sanitaires, électricité...)

#### 3.2.1. Services et commodités du site d'habitation

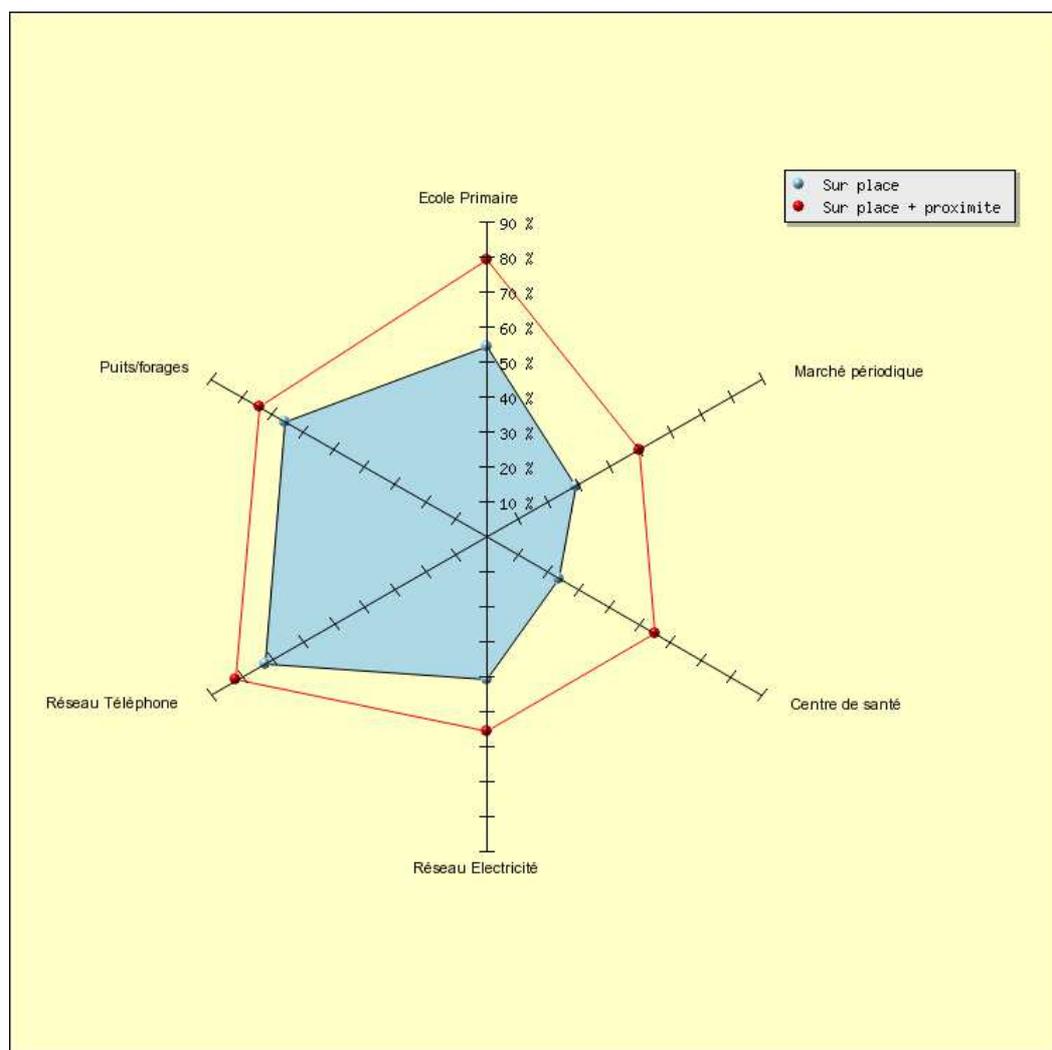


Figure N°21 : Indicateur « Présence et accessibilité (sur place ou sur place+proximité) aux services et commodités »

La figure 21 révèle que 80% de sites ont des écoles primaires à proximité dont 52% sur place.

Par rapport à l'électricité, 52% des sites d'habitations en disposent à proximité dont 40% sur place

Au niveau des centres de santé, 52% des sites d'habitations en sont pourvus à proximité dont 22% sur place. 72% de sites d'habitations ont recours à des puits et forages de proximité dont 65% sur place .

Concernant les marchés périodiques, 50% des sites en disposent à proximité ont 29% sur place

Aussi, près de 80% des sites possèdent une couverture téléphonique à proximité dont 70% sur place.

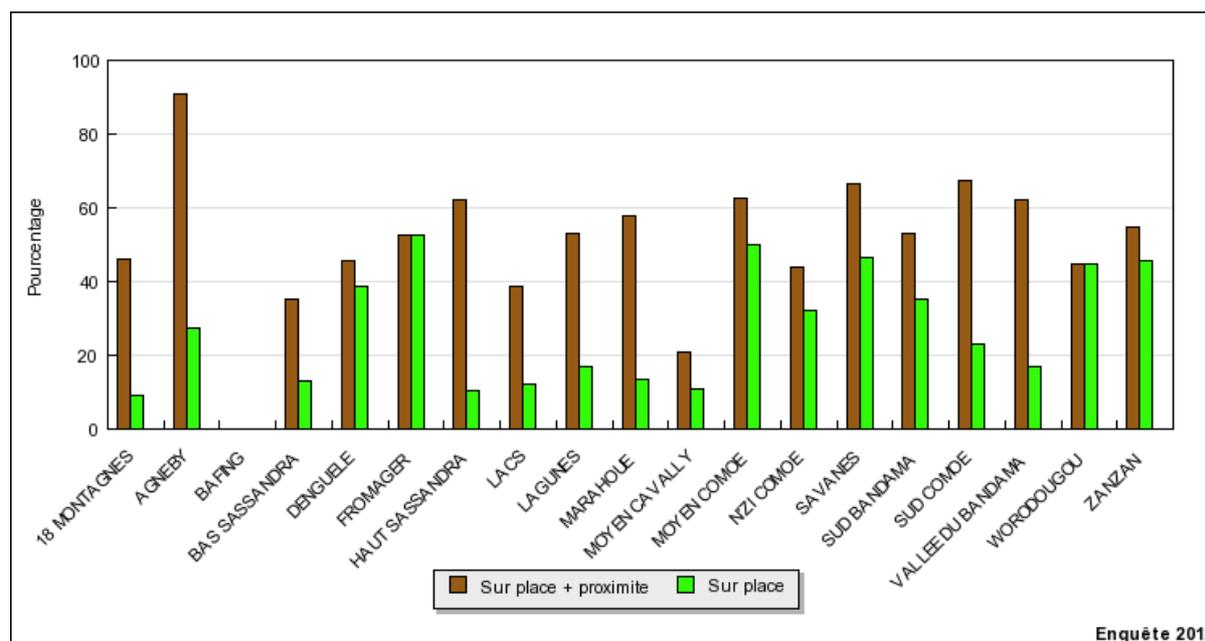


Figure N°22 : Indicateur « Présence et accessibilité du site d'habitation à un centre/poste de santé »

Le pourcentage de sites par région disposant de centre/poste de santé sur place est toujours inférieur à 50 % à l'exception de la région Fromager (52 %) et du moyen Comoé (50 %). Il est en dessous de 65 % sur place ou a proximité pour la grande majorité des régions mis a part les régions du Sud Comoé et Des Savanes (environs 67 %). On notera que dans la région de l'Agneby , 90 % des sites disposent d'un poste de santé sur place ou a proximité.

Par contre, les sites d'habitations de la région du Bafing ne disposent d'aucun service de santé. En effet, les quelques hameaux de pêcheurs sont très éloignés des gros villages centre où il existe des centres de santé.

### Conclusion partielle de la sous thématique : Services et commodités du site d'habitation

Il ressort de l'analyse de cette sous-thématique que les sites d'habitation ont un accès limité aux infrastructures ci-après : écoles primaires, téléphone, centre de santé, marché périodique et eau potable.

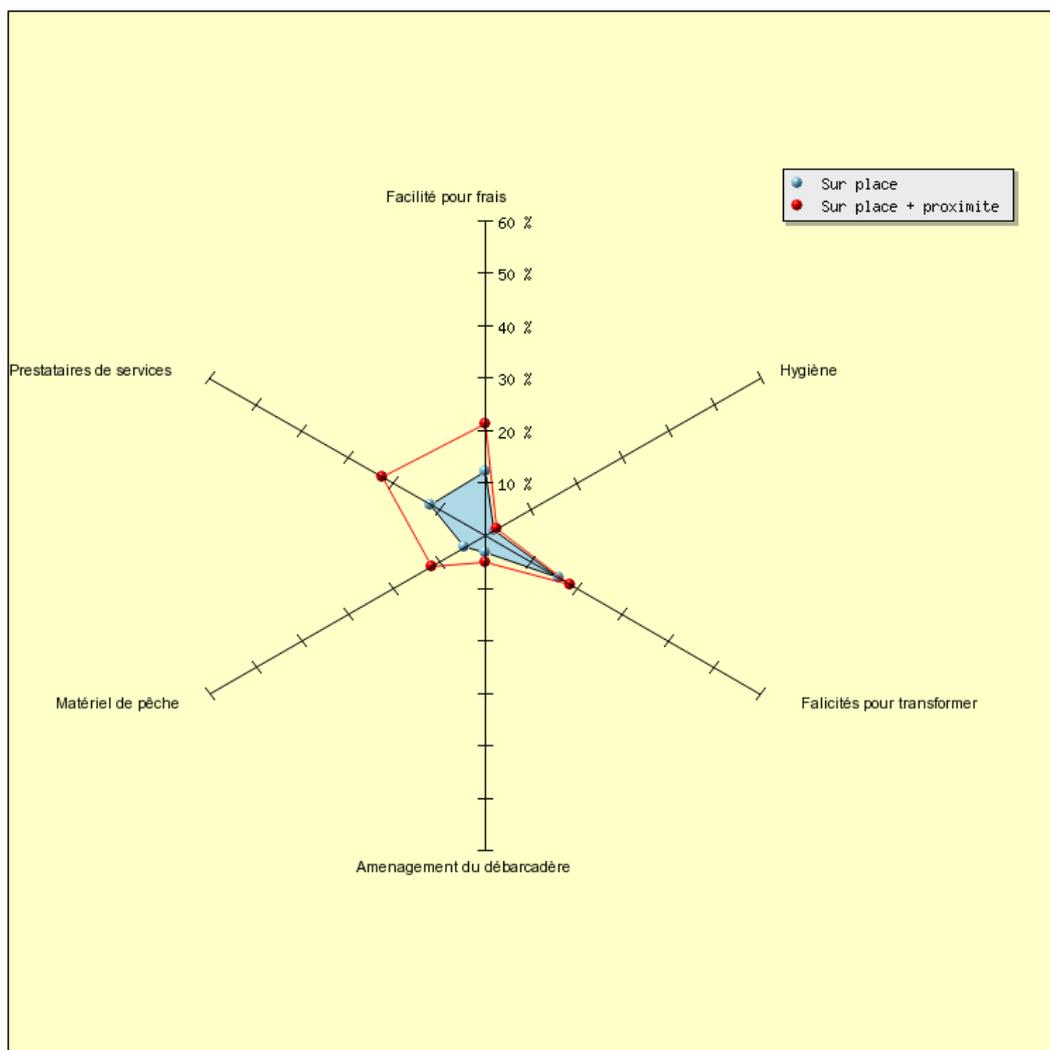
En effet, la crise politique qu'a connue la Côte d'ivoire a fortement aggravé la situation humanitaire, déjà précaire. D'importants reculs ont été enregistrés en particulier sur le front de la lutte contre la pauvreté et de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le niveau de vie s'est dégradé avec l'augmentation du taux de pauvreté de 38,4% en 2002 à 48,9% en 2008 (ENV 2008).

Avec les récents affrontements de la crise postélectorale, la situation est encore plus préoccupante dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et du téléphone. En ce qui concerne particulièrement le secteur de la santé, le système sanitaire ivoirien connaît des difficultés de développement liées à une conjonction de facteurs internes et externes issus de la crise de septembre 2002 et exacerbés par le conflit postélectoral consécutif au scrutin présidentiel du 28 Novembre 2010.

Cette situation s'est traduite par le déplacement du personnel de santé, le pillage des infrastructures sanitaires et leur occupation anarchique par les populations déplacées, et une recrudescence des maladies à potentiel épidémique telles que le choléra.

Par ailleurs, le système éducatif ivoirien connaît de sérieuses difficultés. En effet, la bonne marche de l'école a été sérieusement perturbée par la crise postélectorale. Du fait de la fermeture des 10 des 27 directions régionales de l'éducation nationale, près de 800 000 enfants ne peuvent accéder à leur établissement. Cette perturbation des cours doublée de la fermeture des cantines scolaires pourrait avoir un effet négatif sur les taux de scolarisation dans les régions où ils étaient déjà bas et entraîner une augmentation des cas d'abandon de l'école (*Groupe de la Banque Africaine de Développement, 2012*).

### **3.2.2. Services et commodités du débarcadère**



**Figure N°23 : Indicateur « Présence et accessibilité du débarcadère (sur place ou sur place+proximité) aux services et commodités »**

Environ 22 % des sites d'habitations ont des facilités de conservation de produits frais à proximité dont 12 % sur place.

5 % des sites d'habitations ont accès à un débarcadère aménagé à proximité dont 3% sur place. Près de 93 % des débarcadères utilisés ne sont pas aménagés.

Seulement 10% de ces débarcadères ont accès au matériel de pêche à proximité dont 5% sur place.

Moins de 2,5 % des sites d'habitations ont accès à des facilités d'hygiène situées à proximité dont moins de 2 % en disposent sur place.

Par rapport aux facilités de transformation, 20% sites d'habitations utilisent des services de proximité dont 10% ont recours à des services sur place.

22% des sites d'habitations accèdent à des prestations de services de proximité dont 10% sur place.

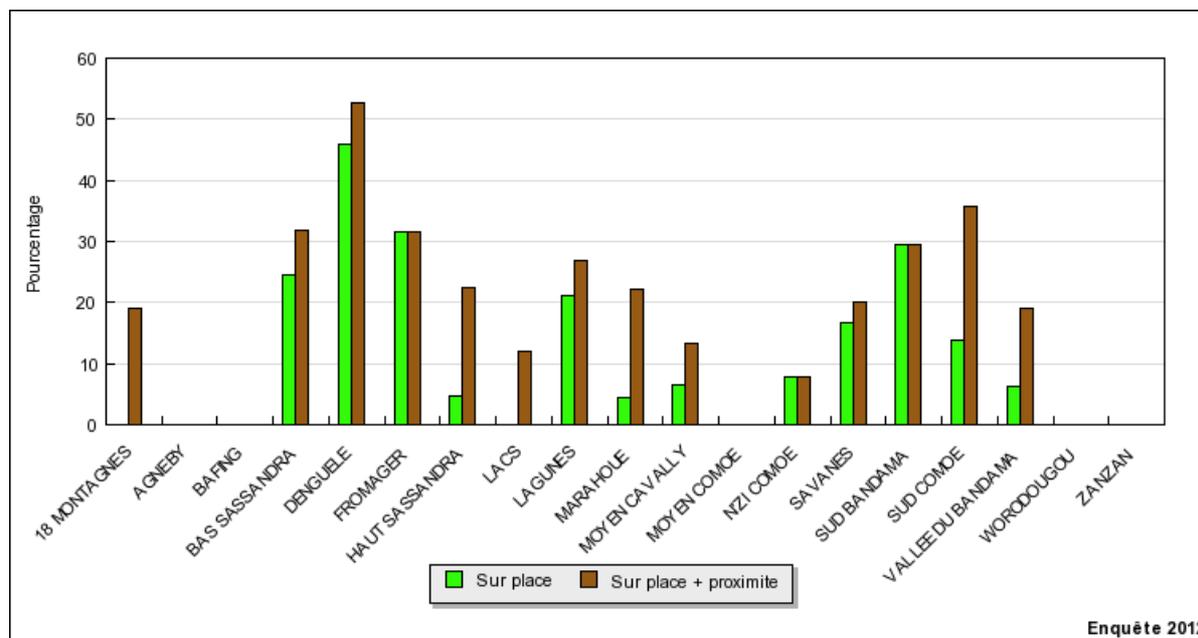
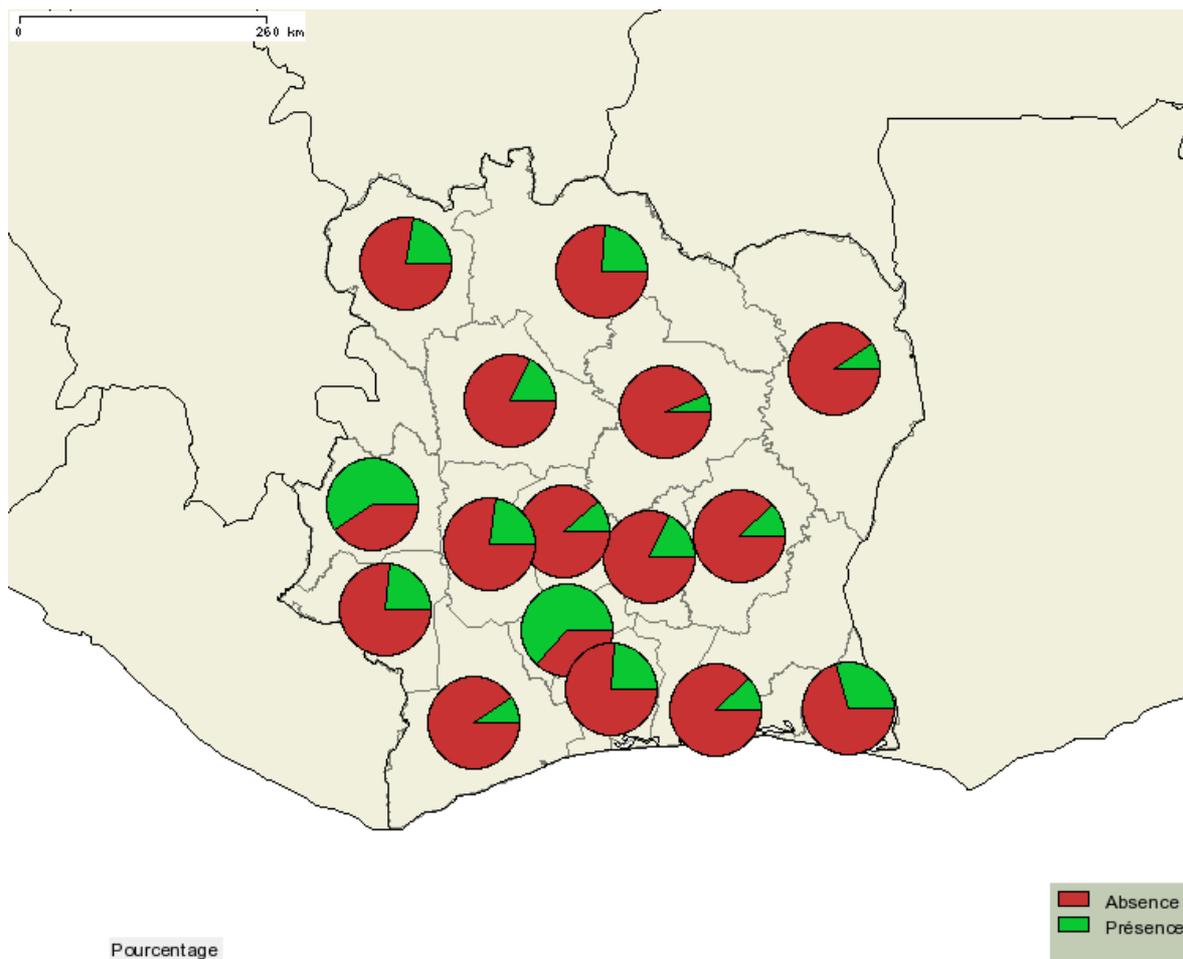


Figure N°24 : Indicateur « Présence et accessibilité aux moyens de commercialisation (glace, halle au poisson, parking, stockage frigorifique) »

En moyenne (82%) des sites d'habitations de ménages de pêcheurs n'a pas accès aux moyens et facilités de commercialisation (point d'approvisionnement en glace, halle au poisson, parking aménagé pour les commerçants, stockage frigorifique ni sur place ni à proximité. La région du Denguélé présente les meilleures statistiques d'accès avec 53% de ses sites ayant accès aux moyens et facilités de commercialisation à proximité dont 46% sur place. Elle est suivie par les régions du Sud Comoé avec 36 % des sites ayant accès aux moyens et facilités de commercialisation sur place ou à proximité Bas Sassandra avec 32% des sites ayant accès aux moyens et facilités de commercialisation à sur place ou à proximité dont 24 % sur place.



**Figure N°25 : Indicateur « Présence et accessibilité aux prestataires de services (atelier de charpente de pirogues, atelier de réparation mécanique, boutique vendant du matériel de pêche, point de ravitaillement en carburant) »**

Dans toutes les régions du pays, près de 80% des sites ne disposent pas de boutiques de vente de matériels d’atelier de fabrication de pirogues, d’atelier de réparation et de point de ravitaillement en carburant. Seules les régions du Fromager et des 18 Montagnes se dégagent avec un taux supérieur à 50 %.

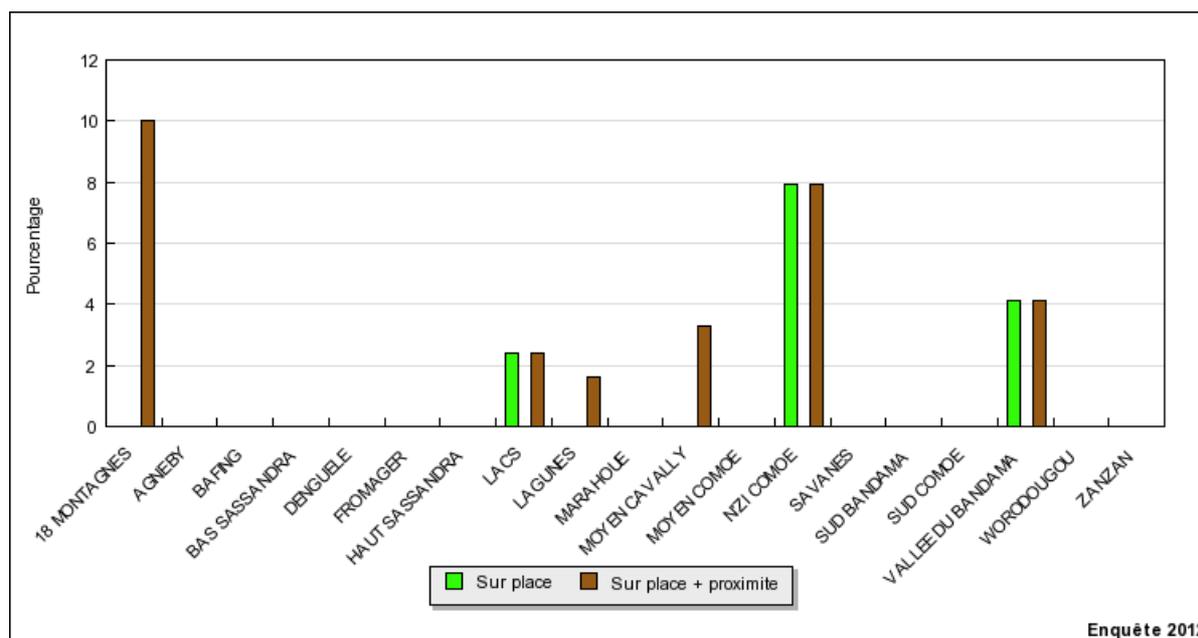


Figure N°26 : Indicateur « Présence et accessibilité à un débarcadère aménagé de pêche – quai de pêche »

Seules 6 régions sur les 19 présentent des possibilités, d'accès à un débarcadère aménagé. 8 % des sites de la région du N'zi Comoé possèdent un débarcadère aménagé. Elle est suivie de la région de la vallée du Bandama avec 4% à proximité et sur place.

La région des 18 Montagnes présente le plus fort taux (10%) de sites d'habitation ayant accès à un débarcadère aménagé à proximité. Cependant, aucun site de la région n'en dispose sur place.

**Conclusion partielle de la sous thématique : Services et commodités du débarcadère.**

La majorité des sites enquêtés n'a pas accès aux services minimum en terme de facilités de conservation de produits frais, d'aménagement des débarcadères, d'accès au matériel de pêche, des facilités d'hygiène, de transformation des produits de pêches. Cette situation occasionne d'importantes pertes post captures évaluées à près de 30% de la production d'après une étude de la FAO dans le cadre du programme régional de 12 pays de l'Afrique Sub-saharienne (FAO 2011). Cette situation aggrave davantage la pauvreté au sein des communautés de pêcheurs.

### 3.3. Thématique 'Economie et filière pêche'

Dans cette thématique, les aspects relatifs aux caractéristiques des coûts liés aux moyens de production et à l'utilisation de la production seront abordés.

#### 3.3.1. Caractéristiques des coûts liés aux moyens de production

Tableau N°2 : Indicateur « Prix d'achat moyen et durée de vie moyenne des différents types de pirogues »

Type d'embarcation	Prix moyen en FCFA	Ecart type prix	Durée de vie moyenne en années	Ecart type durée de vie	Nombre de réponses
Pirogue familiale de migration non motorisée	82 632	84 147	5	3	38
Pirogue familiale de migration motorisée	109 219	210 204	5	3	32
Pirogue de transport motorisée	439 333	492 109	6	3	15
Pirogue de pêche non motorisée	66 088	62 140	6	4	1 099
Pirogue de pêche motorisée	71 750	65 226	5	1	6

Enquête 2012

Le prix moyen d'une pirogue de pêche est évalué à 66 088 FCFA pour la pirogue non motorisée contre 71 750 FCFA pour la pirogue susceptible de supporter un moteur.

Pour la pirogue familiale, le prix moyen est de 82 632 FCFA et de 109 219 FCFA respectivement pour la pirogue familiale de migration non motorisée et la pirogue familiale de migration motorisée.

La pirogue de pêche non motorisée demeure l'embarcation la plus utilisée par les ménages pêcheurs. Son prix d'achat est relativement bas par rapport aux autres types de pirogue avec des durées de vie quasi identiques.

La pirogue de transport motorisée semble l'engin le plus cher avec un coût moyen de 439 333 FCAF (faible échantillon).

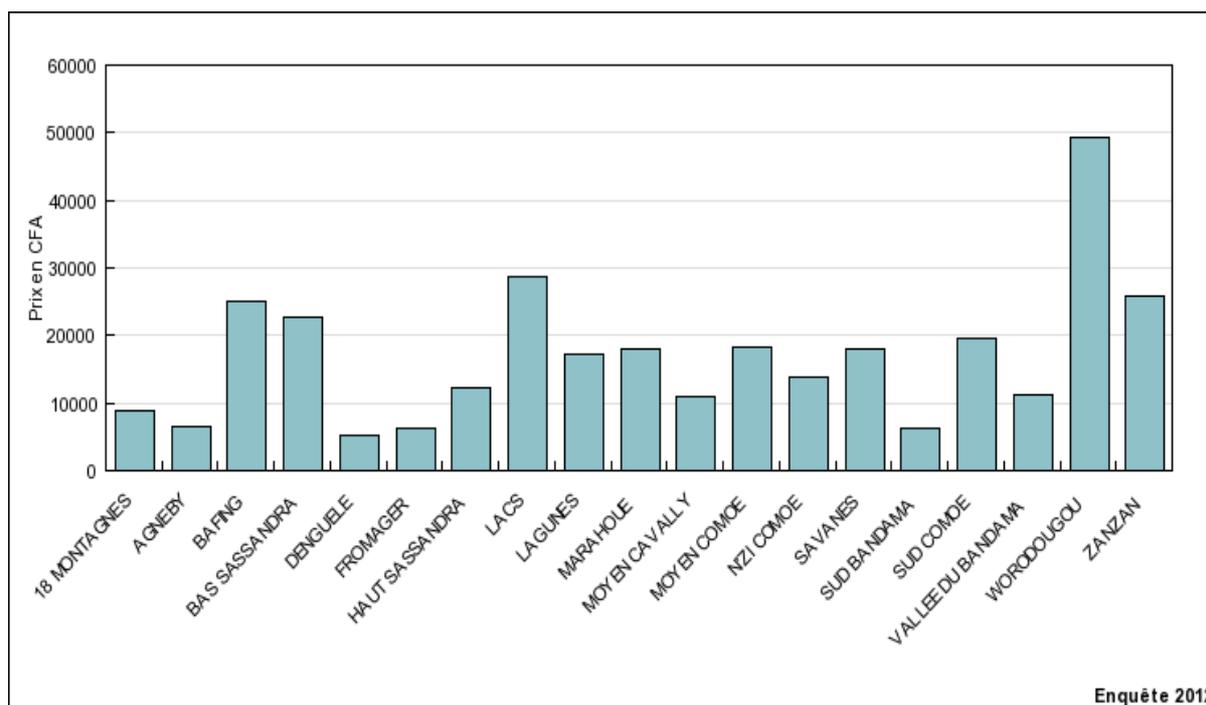


Figure N°27 : Indicateur « Coût (prix en FCFA) annuel moyen de l'équipement en pirogue de pêche non motorisées des ménages »

Le coût annuel de l'équipement de la pirogue de pêche non motorisée est variable en fonction des régions. Il est en général inférieur à 30 000 CFA/an sauf à Worodougou où il atteint 49 200 FCFA.

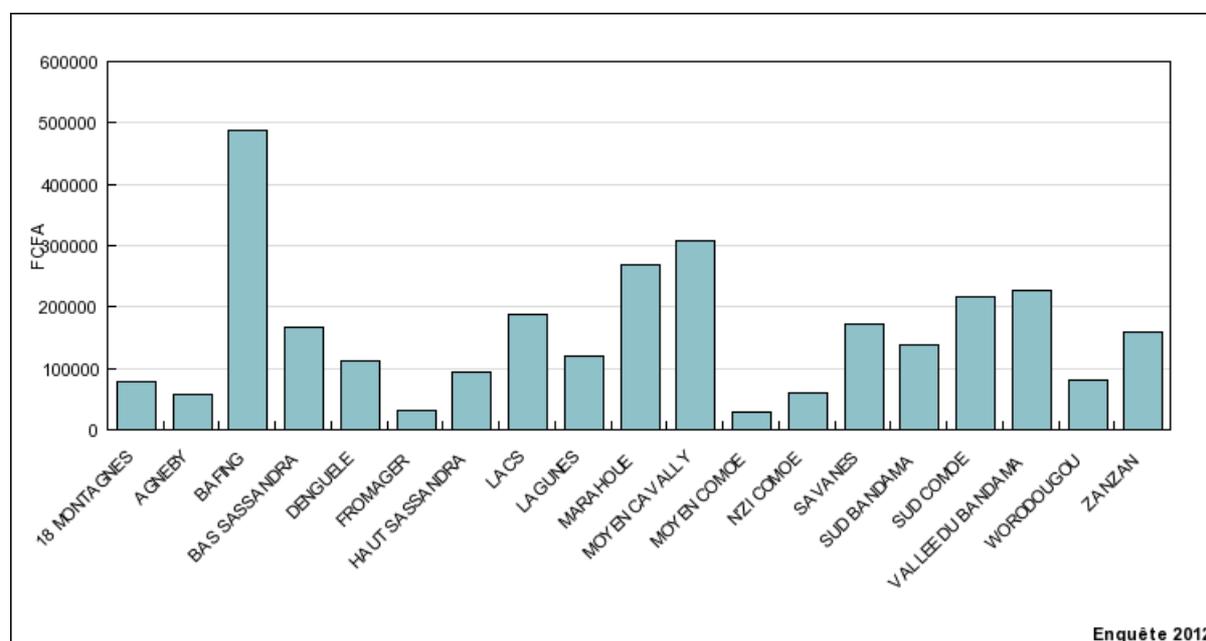


Figure N°28 : Indicateur « Coût annuel moyen de l'équipement en engins »

En moyenne, le coût annuel moyen de l'équipement en engins par région est inférieur à 220 000 fcfa. Cependant, les ménages de la région du Bafing ont un coût annuel moyen en engins de pêche plus

élevé (487 500 FCFA). Ils sont suivis par ceux des régions du Moyen Cavally (308 000 FCFA) et de la Marahoué (269 225 FCFA).

**Conclusion partielle de la sous thématique : Caractéristiques des coûts liés aux moyens de production.**

La pirogue de pêche non motorisée est l'embarcation de pêche la plus utilisée par les ménages de pêcheurs dans la pêche continentale. Son prix d'acquisition et son coût moyen par an sont relativement accessible aux ménages.

Cependant, les ménages de pêcheurs dépensent plus dans l'équipement en engins.

**3.3.2. Utilisation de la production**

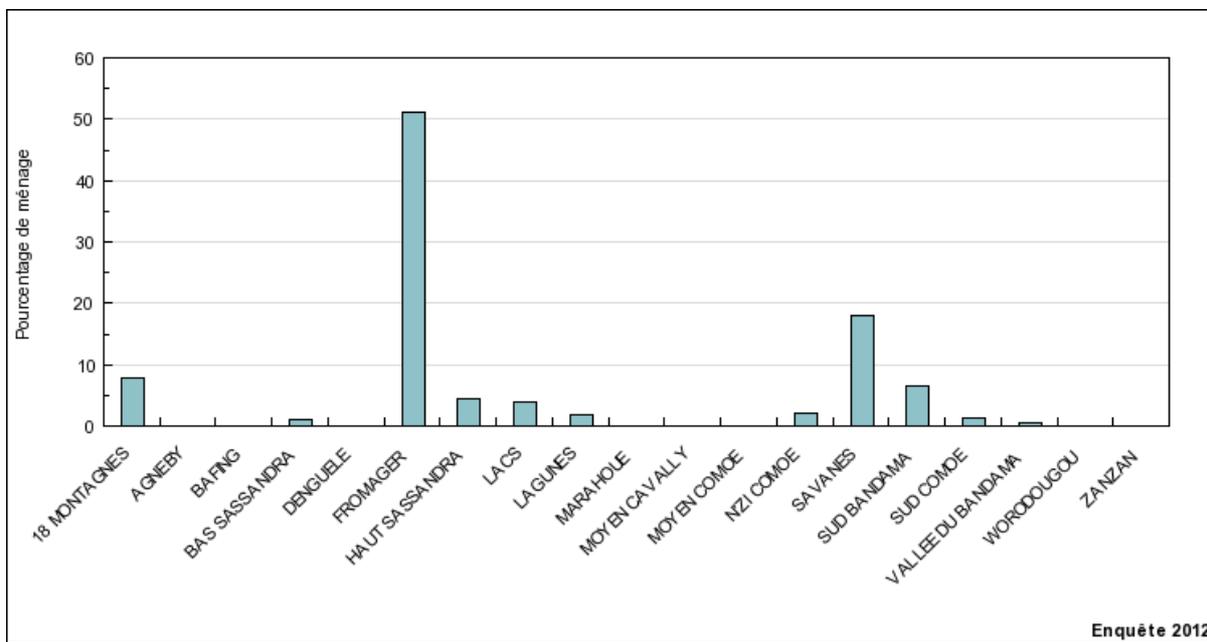


Figure N°29 : Indicateur « Taux des ménages ne déclarant que de l'autoconsommation »

Le graphique ci-dessus fait ressortir que le taux de ménages ne déclarant que de l'autoconsommation est inférieur à 10% dans la quasi-totalité des régions du pays exceptées les régions du Fromager et des Savanes avec des taux respectifs de 50% et 18%.

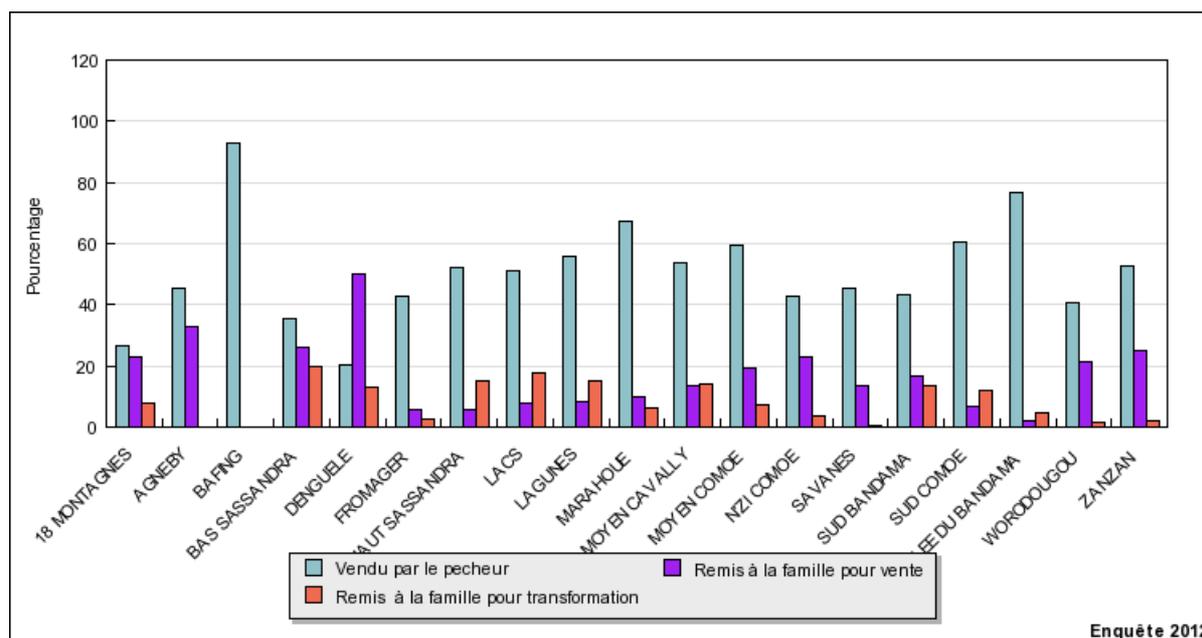


Figure N°30 : Indicateur « Pourcentage moyen de la capture commercialisée »

Dans toutes les régions, la plus grande partie des captures est revendue directement par les pêcheurs. Le pourcentage des captures des ménages directement vendues par les pêcheurs varie selon les régions entre 93 % à Bafing et 20 % à Denguele qui est la région présentant le taux le plus élevé pour des captures remises à la famille pour vente par les pêcheurs (50%).

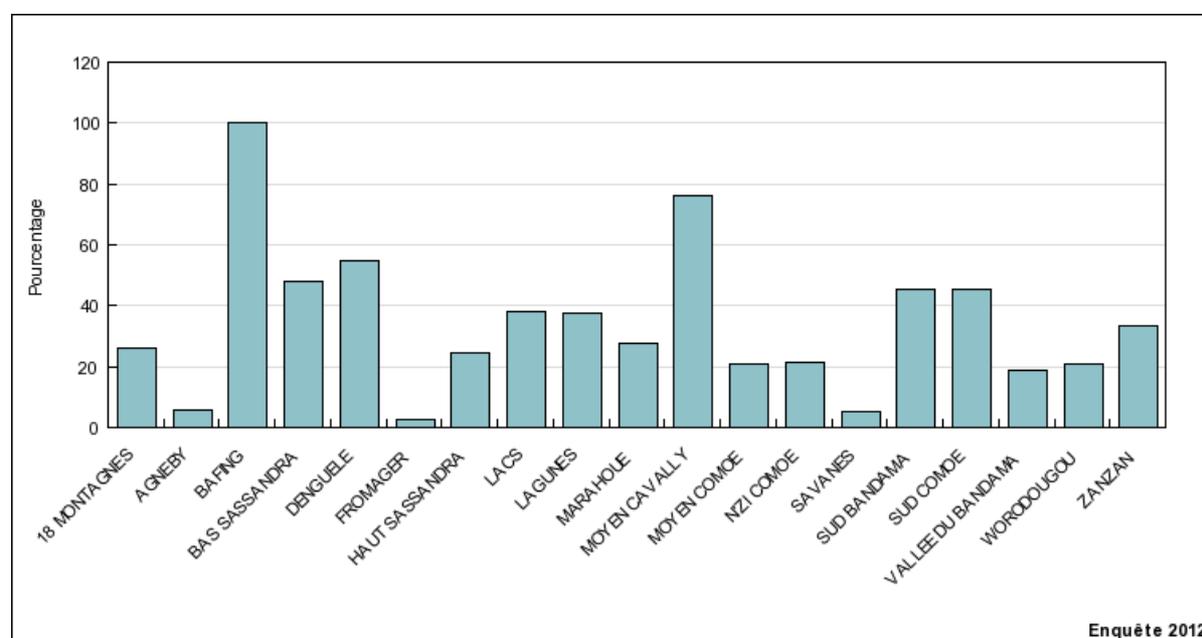


Figure N°31 : Indicateur « Pourcentage de ménages impliqués dans l'activité de transformation »

Ce graphique fait ressortir l'importance de l'activité de transformation dans toutes les régions du pays. Seuls les régions de l'Agnéby, du Fromager et des Savanes présentent moins de 10 % de ménages impliqués dans cette activité post capture.

Ainsi, sur le plan national, 34,3% des ménages de pêcheurs seraient impliqués dans les activités de transformation dans le secteur de la pêche continentale et lagunaires.

Toutefois, on note une prédominance de cette activité dans les régions du Bafing (100 %), Moyen Cavally (76 %), Denguélé et les régions du Sud Bandama et Sud Comoé où, plus de 45 % des ménages exercent l'activité de transformation.

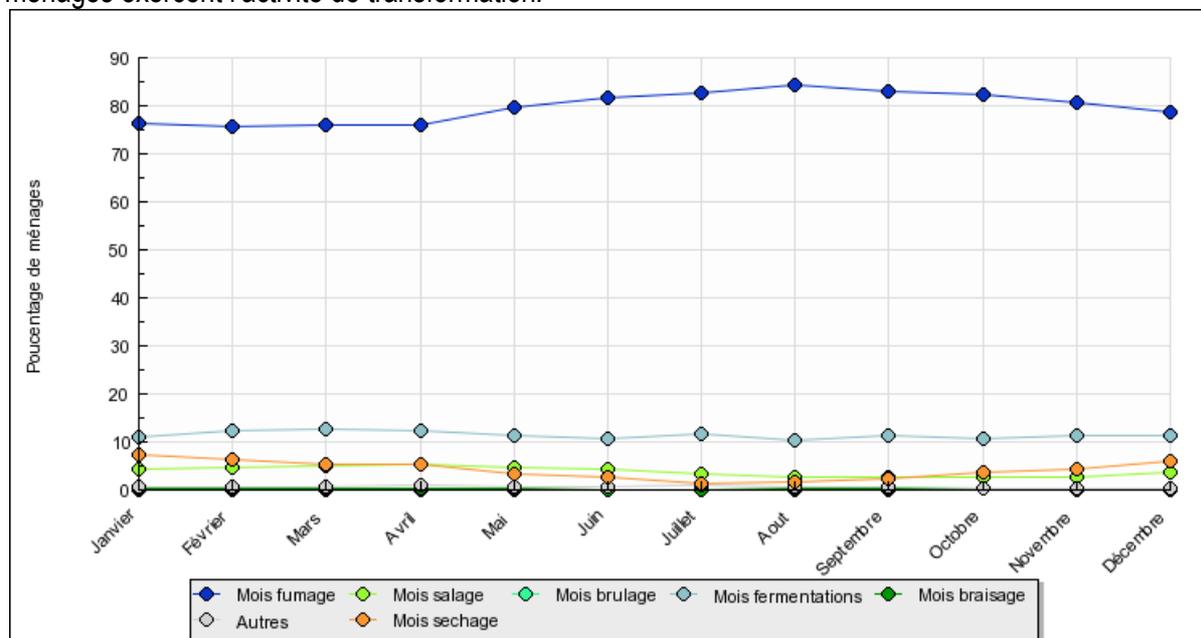


Figure N°32 : Indicateur « Occurrences de citations des différentes techniques de transformation »

Le principal moyen de transformation est toute l'année le fumage (en moyenne 80%) suivi de loin par la fermentation (en moyenne 10%)

### Conclusion de la sous thématique : Utilisation de la production

La part d'autoconsommation déclarée par les ménages de pêcheurs est faible au niveau national sauf dans les régions du Fromager et des Savanes. Cette situation est le fait que l'activité de pêche au plan continental est le fait de pêcheurs professionnels dont la principale source de revenu est la pêche.

Par ailleurs, les activités post captures sont importantes dans le sous-secteur de la pêche continentale. Une part importante des ménages de pêcheurs s'adonne aux activités de transformation (fumage, fermentation...) de produits de pêche. Elle est exercée sur toute l'étendue du territoire national. Dans les régions du Bafing, du Moyen Cavally, Denguélé, Bas Sassandra, Sud Comoé, elle occupe plus de 50% des ménages de pêcheurs. Le fumage est la technique de transformation la plus utilisée dans le secteur de la pêche artisanale continentale, contrairement, au secteur de la pêche artisanale maritime où toutes les techniques de transformations sont employées. Il s'agit notamment du fumage, de la fermentation, du séchage et du salage avec toutefois une prédominance du fumage. En effet, Le fumage représente une activité très importante car il est l'un des moyens les plus utilisés en Afrique de l'Ouest pour assurer une conservation à longue durée du poisson afin de réduire les pertes après capture.

### 3.4. Thématique 'Social et gouvernance'

Dans la thématique social et gouvernance, il sera abordé les aspects suivants :

- ✓ Niveau d'éducation des professionnels du secteur ;
- ✓ Taux d'alphabétisation des professionnels du secteur ;
- ✓ Taux de scolarisation des enfants du secteur, par genre ;
- ✓ Taux de scolarisation en fin de primaire chez les filles.
- ✓ Revenus
- ✓ Gouvernance

### 3.4.1 Education

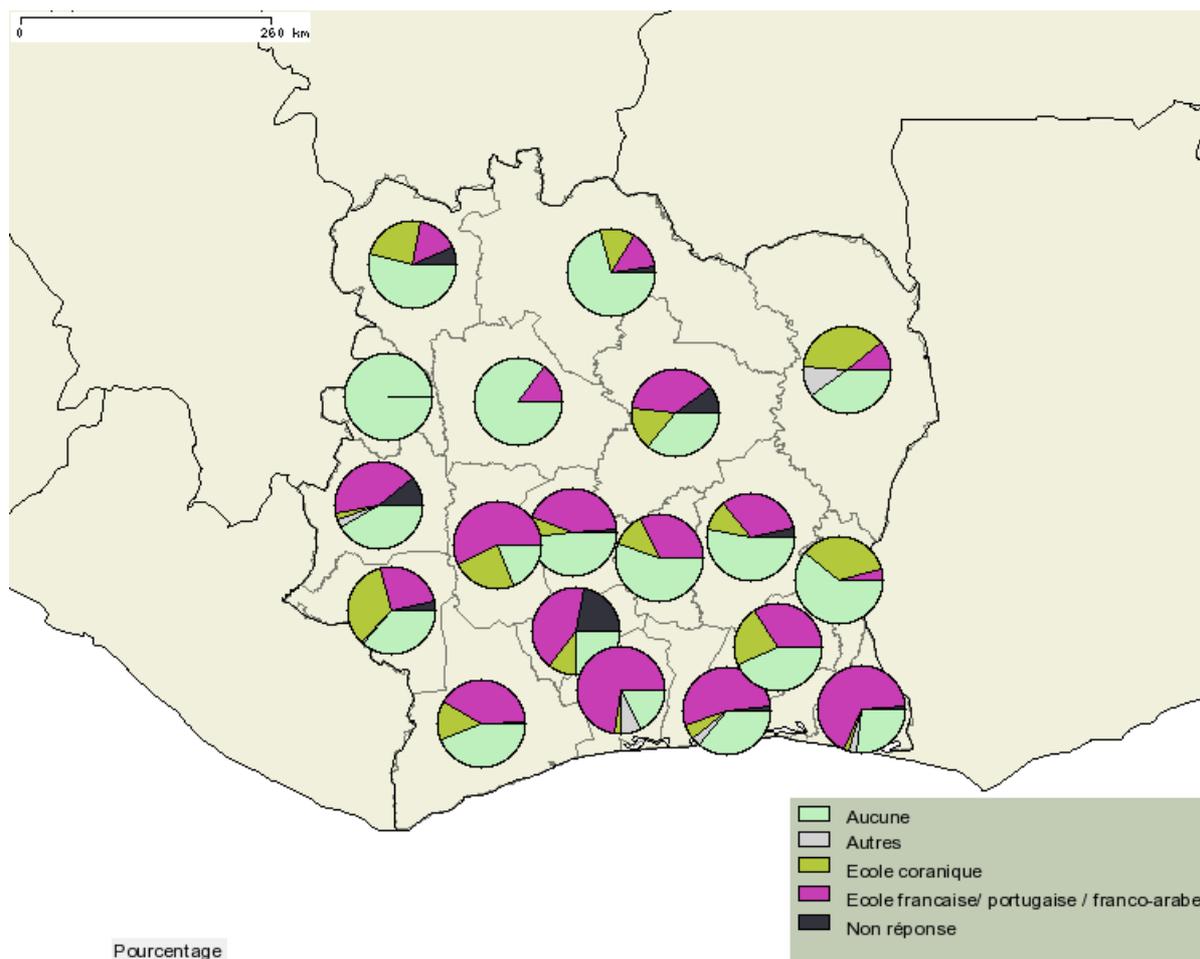


Figure N°33 : Indicateur « Pourcentage des types d'école fréquentés par les personnes enquêtées »

Le graphique ci-dessus montre que les types d'instructions des ménages de pêcheurs sont hétérogènes selon les régions. Les professionnels du secteur pêche sont soit sans aucune formation initiale soit ont fréquenté l'école coranique soit l'école française (classique) ou franco arabe. Les régions du Sud Comoé et du sud Bandama présentent les meilleurs indicateurs avec respectivement 80% et 82% des professionnels issues du système d'éducation classique.

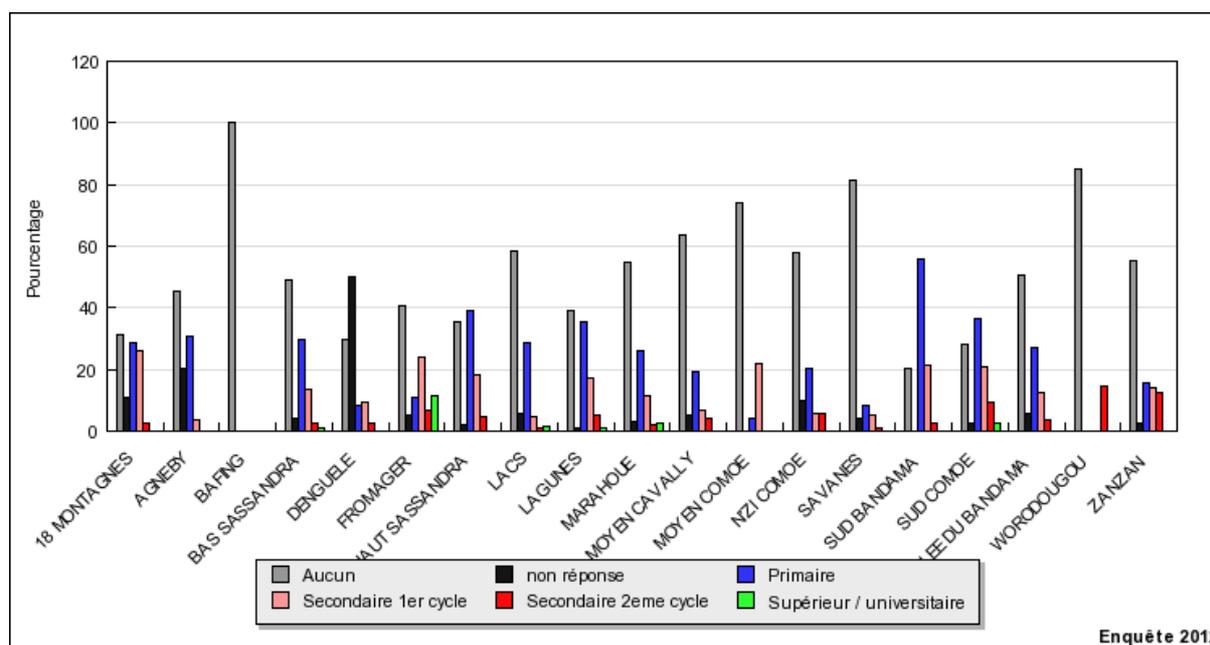


Figure N°34 : Indicateur « Répartition des niveaux d'éducation atteint chez les professionnels du secteur pêche »

Sur l'ensemble du pays, la majorité des professionnels du secteur pêche n'a aucun niveau de formation académique. Les régions du Bafing, du Worodougou et des Savanes enregistrent les taux les plus élevés de la modalité « aucun » niveau d'éducation avec respectivement 100%, 85% et 82% des professionnels. On note une prédominance du niveau primaire pour ceux qui ont reçu une formation. Les régions du Sud Bandama, Haut Sassandra et Sud Come ont les meilleurs taux avec 55%, 39 % et 36% respectivement.

Le taux de professionnels du secteur pêche ayant le niveau d'étude supérieur est très faible au plan national (1,1%). Les régions des 18 montagnes, du Fromager enregistre environs 25 % de professionnels ayant le niveau supérieur.

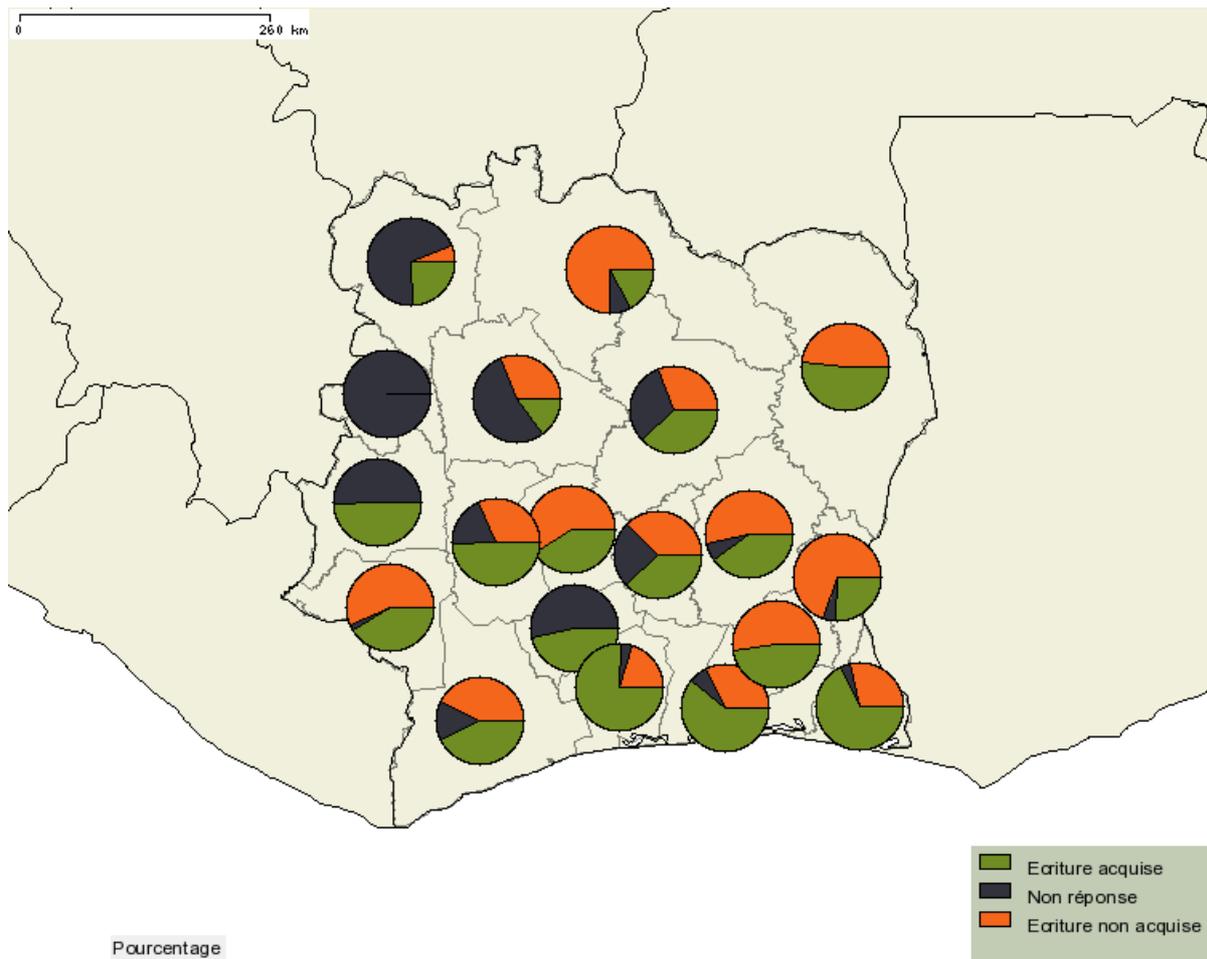


Figure N°35 : Indicateur « Taux d'alphabétisation (écriture) des professionnels de la pêche »

Dans les parties centre et sud du pays, plus de 50% des professionnels du secteur savent écrire.

Le Sud Bandama et le sud Comoé présentent les meilleurs taux avec respectivement 76 % et 67 % de professionnels pêcheurs sachant écrire.

La proportion des professionnels du secteur de la pêche continentale ne sachant pas écrire est plus marquée dans les régions des Savanes (74 %), Moyen Comoé (70 %), Marahoué (58 %) et Moyen Cavally (56 %)

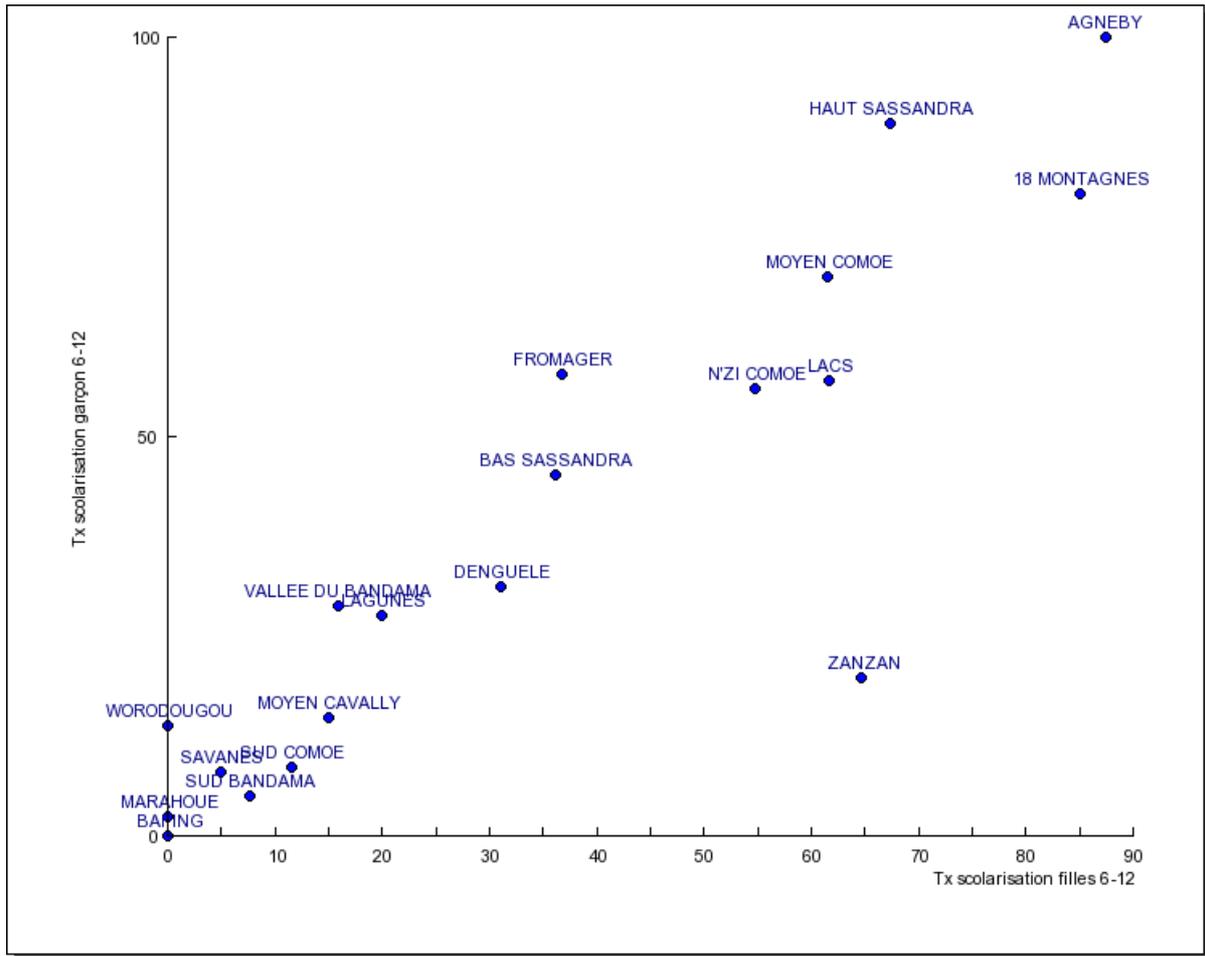


Figure n°36 : Indicateur « Pourcentage de filles et de garçons de ménages de pêcheurs de 6 à 12 ans scolarisés »

Une très grande variabilité du taux de scolarisation des jeunes filles et garçons de 6 à 12 ans est observée entre les régions du pays.

En effet, le taux de scolarisation des filles et garçons de 6-12 ans des ménages de pêcheurs demeure faible dans onze régions notamment dans les régions du Bafing et du Worodougou où ils se situent à moins de 1%. Cependant, le taux de scolarisation est important dans les régions de l'Agnéby, du Haut Sassandra et des 18 Montagnes. Il atteint presque 100% dans la région de l'Agnéby.

Le taux de scolarisation est d'une façon générale inférieur chez les filles (34,8 % moyen) aux garçons (37,7% moyen) sauf dans les régions de Zanzan (65% pour les filles et 20% pour les garçons) et des 18 montagnes où il est élevé (supérieur à 80 %) et équilibré.

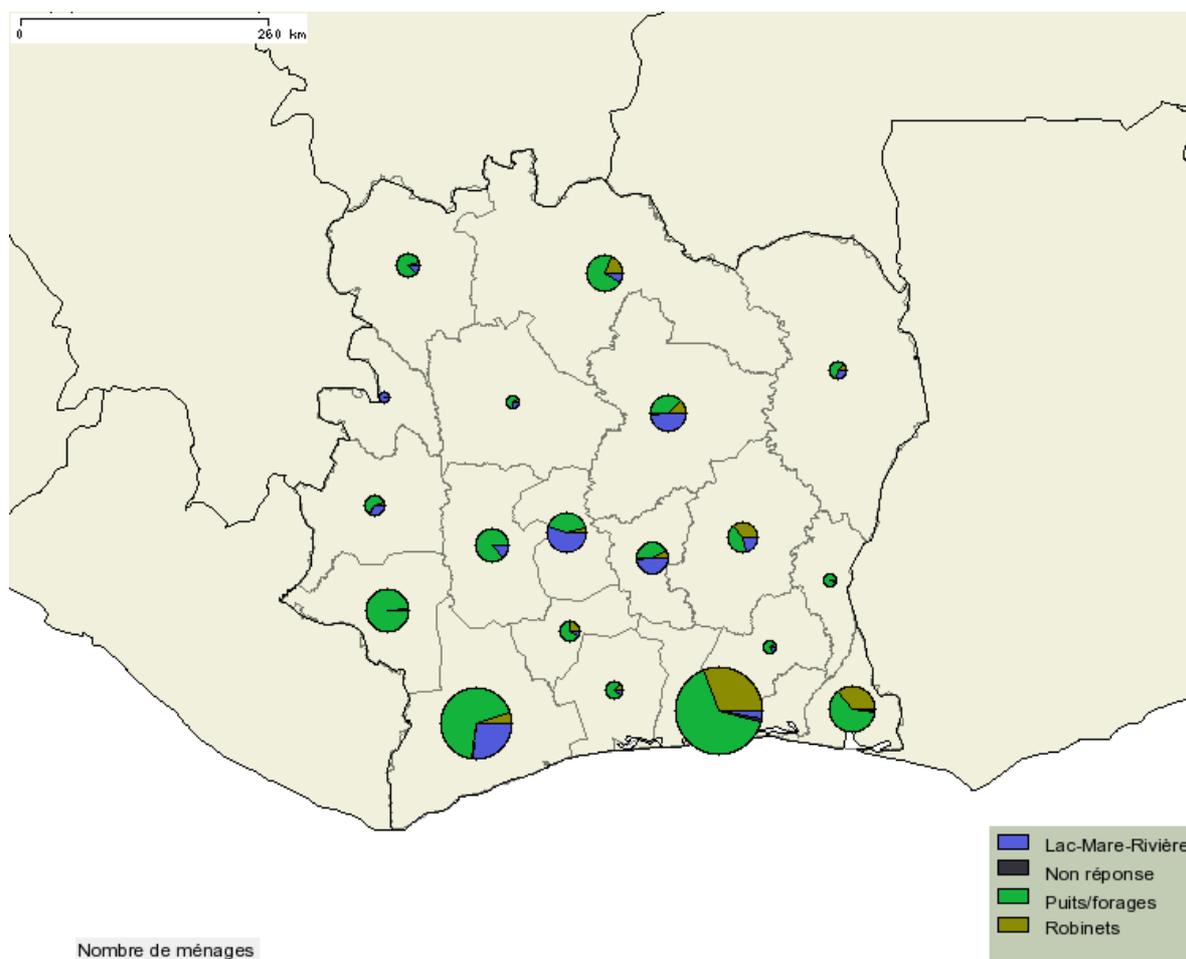
### Conclusion partielle de la sous-thématique : Education

L'analyse de cette sous-thématique fait ressortir qu'un nombre important de professionnels du secteur de la pêche continentale (pourcentage moyen par région : 38,04%) n'a pas eu accès au système éducatif notamment ceux des régions du Worodougou, du Bafing et des Savanes, dans la partie nord de la Côte d'Ivoire où plus de 50% des professionnels n'ont aucun niveau d'instruction contrairement à ceux de la zone sud qui ont accès à l'école française ou franco arabe.

Les taux de scolarisation des jeunes filles (34,8%) et garçons (37,7%) des ménages de pêcheurs demeurent faibles par rapport au taux brut de scolarisation et au taux d'achèvement du primaire estimés respectivement à 77% et à 51% (*Côte d'Ivoire : fiche pays 2011-2012 ; Groupe de la Banque Africaine de Développement*) au niveau national. La réalisation de l'objectif « Assurer l'éducation primaire pour tous » des OMD d'ici 2015 est improbable.

En effet, dans sa politique visant à assurer le développement humain, l'Etat accorde une place de choix à l'éducation et à la formation. Ainsi, dans le souci de faciliter l'accès et le maintien à l'école, des avancées ont été enregistrées, notamment les prêts/location de manuels scolaires en faveur des défavorisés dès 1998 ; et la pérennisation et la généralisation du programme de cantines scolaires. Toutefois, la bonne marche de l'école a été sérieusement perturbée par la crise postélectorale. Du fait de la fermeture de 10 des 27 directions régionales de l'éducation nationale, près de 800.000 enfants ne peuvent accéder à leur établissement (*BAD, 2012*). Cette perturbation des cours doublée de la fermeture des cantines scolaires pourrait avoir été une explication de la faiblesse des taux constatés au niveau des ménages de pêcheurs.

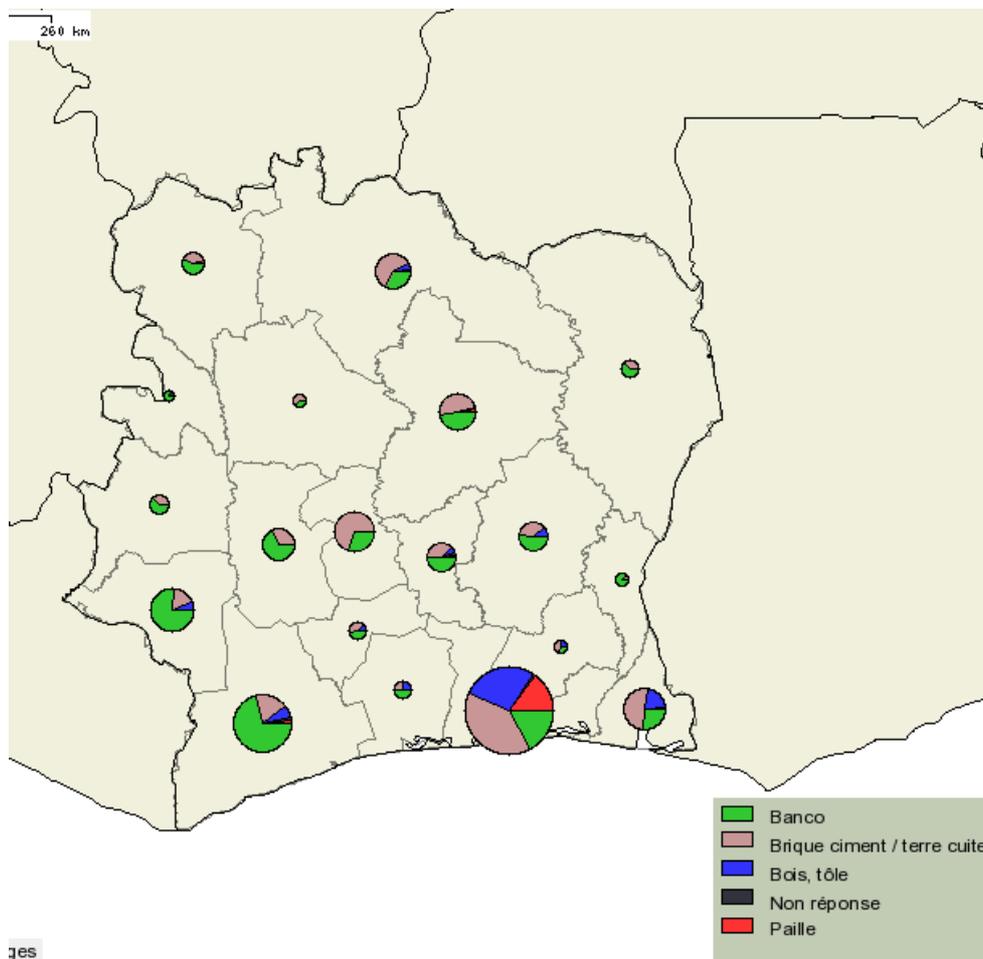
### **3.4.2. Habitat**



**Figure N°37 : Indicateur « Caractérisation du type d'équipement permettant l'accès à l'eau à usage domestique »**

Les puits et les forages constituent les principales sources d'approvisionnement en eau à usage domestiques des ménages de pêcheurs (64%) au plan national. Toutefois, 19% des ménages de pêcheurs continuent d'utiliser l'eau des mares et rivières.

Les ménages de pêcheurs des régions du Sud Comoé et des Lagunes ont les meilleurs chiffres en termes d'accès à l'eau de robinets. Respectivement, 36% et 31% de leurs ménages de pêcheurs ont accès à l'eau de robinets.



**Figure N°38 : Indicateur « Préférendum de matériaux utilisés pour la construction des murs des maisons des ménages de pêcheurs »**

La majeure partie des habitations des ménages de pêcheurs est faite en banco (moyenne par région : 45 %) ou en briques de ciment ou terre cuite (39 %).

Néanmoins, un pourcentage non négligeable logements sont faits de bois et de tôles dans les régions des Lagunes (27%), Sud Comoé (21%) et Bas Sassandra (7%).

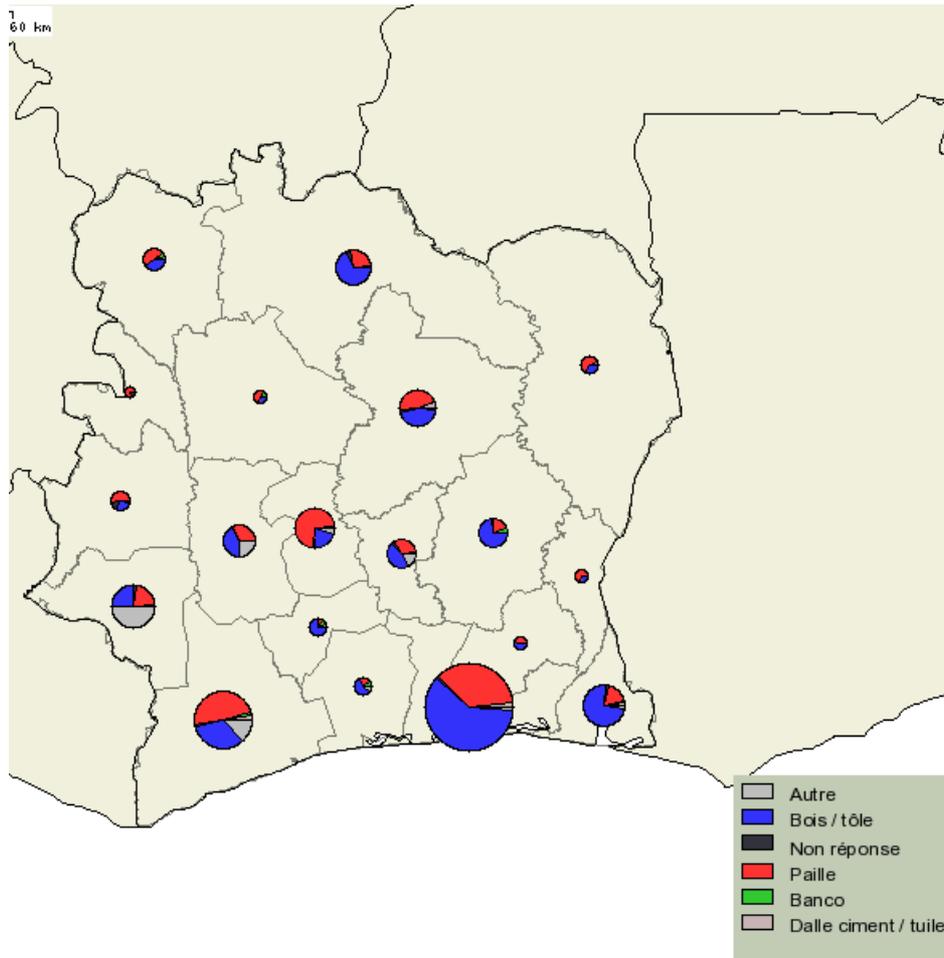


Figure N°39 : Indicateur « Préférendum de matériaux utilisés pour la construction des toits des ménages de pêcheurs »

Il y a une préférence pour le bois/ou la tôle (moyenne par région : 48,22%) et la paille (36,8%) pour la construction des toits des maisons des ménages de pêcheurs.

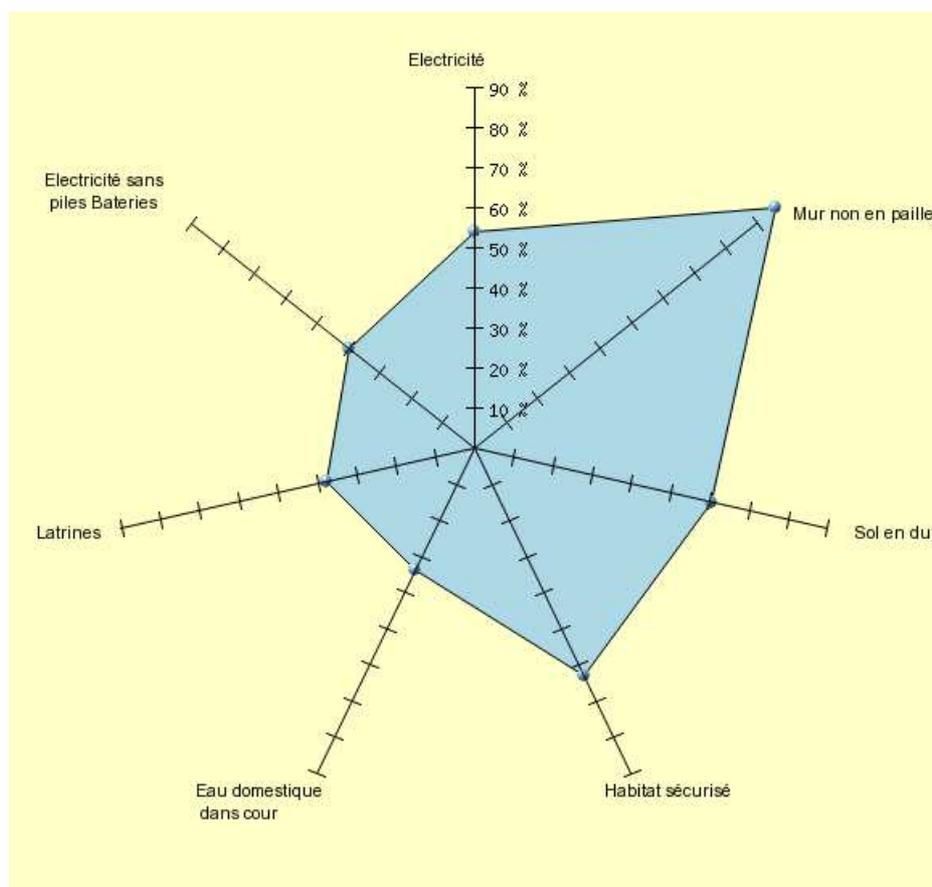


Figure N°40 : Indicateur « Qualité de l'habitat - Indicateur synthétique national (synthèse de 7 indicateurs) »

Seuls 38% des ménages de pêcheurs ont accès à des latrines dans la cour ou dans la maison. Aussi, 54% ont accès à l'électricité et 33% pour l'eau domestique. 96% des murs des habitats des ménages de pêcheurs sont faits dans de matériaux autres que la paille. En outre, 65% de leurs habitats sont sécurisés et 60% des sols sont faits en dur.

### Conclusion partielle de la sous thématique : Habitat

Les puits et les forages constituent les principales sources d'approvisionnement en eau des ménages de pêcheurs. Moins de 15% des ménages de pêcheurs en moyenne ont accès à l'eau de robinet qui est considérée comme l'eau potable ce qui est en deçà de la moyenne nationale. En effet, la proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau meilleure est en constante progression depuis 1993 en Côte d'Ivoire. Au niveau national, elle est passée de 51,2% en 2002 à 61% en 2008 (source : Documents de Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP)). Ce constat est le même tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, d'une manière générale, on note une nette amélioration des statistiques d'accès à une source d'eau potable en milieu urbain qu'en milieu rural.

En effet, sur la période 2002 à 2008, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 74% à 76% en milieu urbain contre 43,8% à 50% en milieu rural.

Par ailleurs, en dépit des revenus réguliers des pêcheurs et de leur famille, un problème plus important subsiste : celui de la médiocre qualité de vie à l'intérieur des communautés de pêcheurs. Les conditions de logement, les installations sociales et les infrastructures de base restent dans un état déplorable dans les sites d'habitation des pêcheurs. Bien qu'on ait assisté à un certain nombre de déplacements

de pêcheurs vers de nouveaux sites d'habitation, le plus grand nombre continue de vivre dans des zones surpeuplées (cas de Buyo), manquant d'installations sanitaires les plus rudimentaires (latrines...) et d'électricité. En effet, au niveau national, la population ayant accès aux installations d'assainissement améliorés est très faible. En 2008, elle était de 23 % dans l'ensemble avec 36% en milieu urbain et 11% en milieu rural. Cette faiblesse résulte de l'absence de schémas directeurs d'assainissement pour la plupart des grandes villes. Le manque d'équipement de drainage des eaux pluviales, de collecte et de traitement des eaux usées dans les quartiers contribuent à la dégradation du cadre de vie. Il en est de même du faible niveau d'entretien des infrastructures existantes et de l'insuffisance de latrines publiques ainsi que du traitement et de l'élimination des ordures ménagères (Côte d'Ivoire : fiche pays 2011-2012 ; Groupe de la Banque Africaine de Développement).

Ces pêcheurs ont parfois un bon revenu régulier. Cependant, il n'est pas affecté à l'amélioration de leur qualité de vie. Cela est largement attribué au fait que la quasi-totalité d'entre eux n'est pas propriétaire terrien. Les habitations, construites sur des terres à partir de matériaux locaux (bois, pailles, terres...) sont sans titre foncier.

### 3.4.3. Emploi

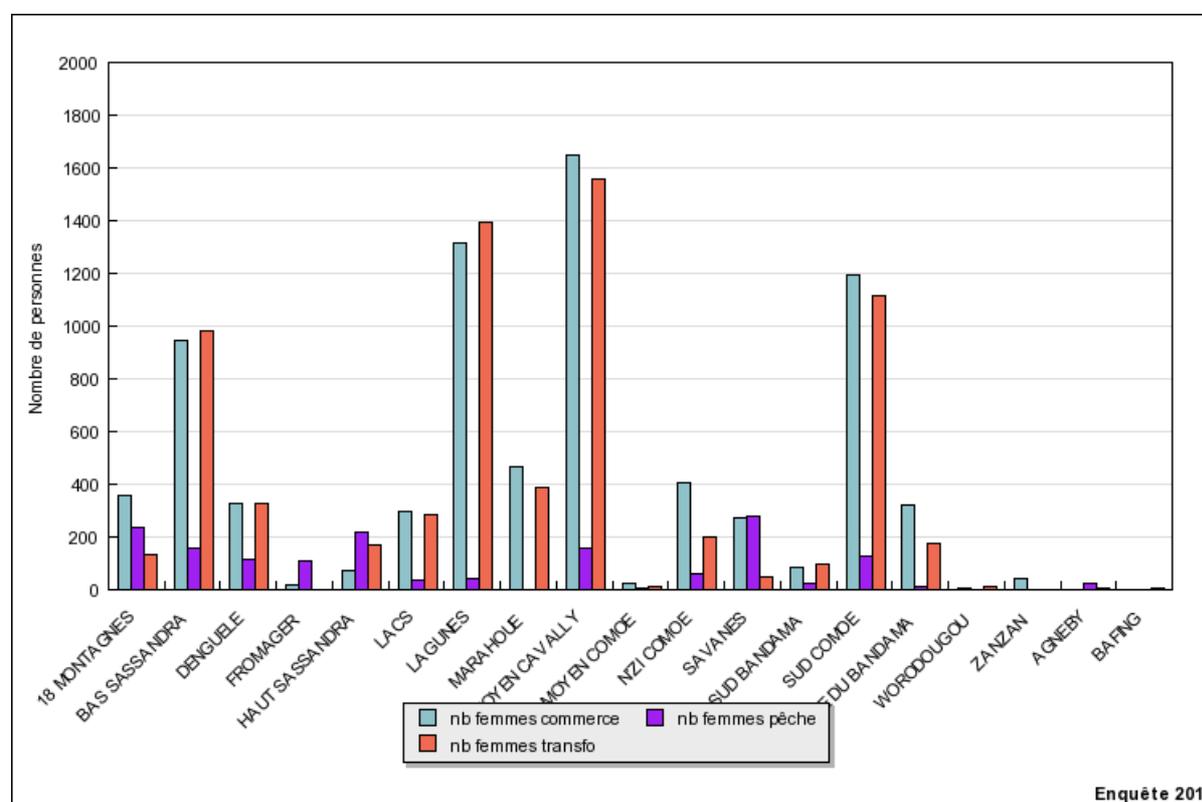


Figure N°41 : Indicateur « Nombre de femmes impliquées dans les activités de capture, la transformation et le commerce de poissons »

Les femmes sont moins présentes dans les activités de captures (9,8% au plan national). En revanche, elles sont plus spécialisées dans les activités post captures à savoir la transformation et le commerce de poisson.

Les régions du Moyen Cavally, des Lagunes, du Sud Comoé et du Bas Sassandra concentrent les plus grands nombres de femmes impliquées dans les activités de transformation et de commerce de poisson. En effet, dans ces régions, respectivement, 1 560, 1 397,1 116 et 980 personnes sont

impliquées dans la transformation et 1 651, 1 317,11 91 et 945 personnes impliquées dans le commerce de poisson.

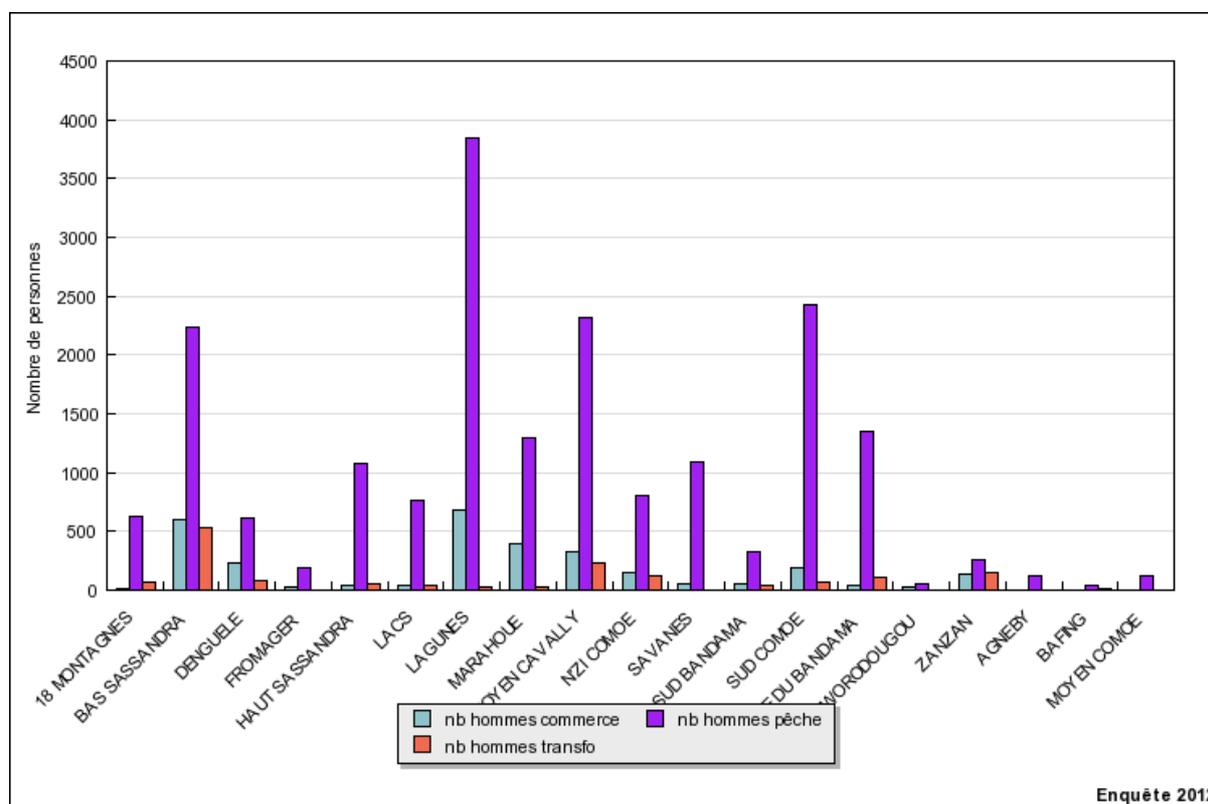


Figure N°42 : Indicateur « Nombre d'hommes impliqués dans les activités de pêche (capture), de transformation et de commerce de poisson »

Les hommes sont principalement présents dans les activités de captures. Ils représentent 81% des hommes impliqués dans des activités liées à la pêche.

Les régions des Lagunes, du Sud Comoé, du Bas Sassandra, et du Moyen Cavally concentrent les plus grands nombres de pêcheurs hommes. Les pêcheurs de ces régions sont respectivement estimés à 3 846, 2 427, 2321 et, 2231 personnes.

Par ailleurs, les hommes affichent une présence significative dans la commercialisation dans les régions des Lagunes (681), Bas Sassandra (605) ; Marahoué (390) et Moyen Cavally (324).

### Conclusion partielle de la sous thématique : Emploi

La transformation, notamment le fumage, et le commerce de poisson, est majoritairement assurée par les femmes. Ces activités post capture occupent respectivement 42 % et 48% des femmes impliquées dans des activités liées à la pêche. En revanche, elles sont moins présentes dans les activités de captures (10%) qui sont réservées en grande partie aux hommes (81%). On note la présence de quelques hommes dans la commercialisation (12%).

### 3.4.4. Revenus

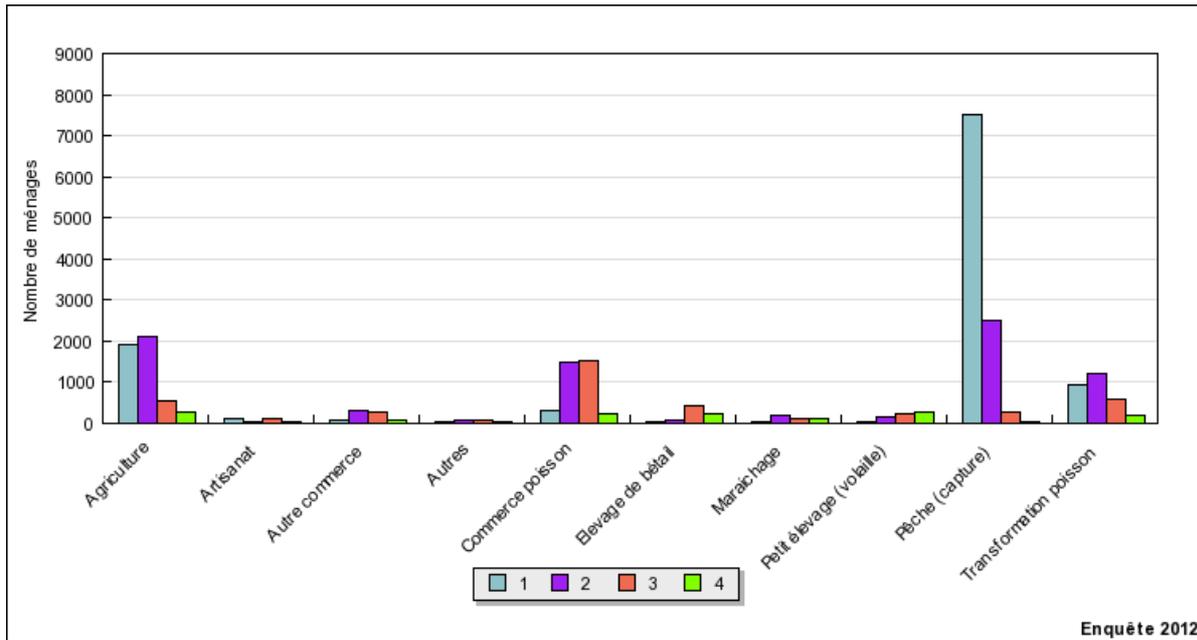


Figure N°43 : Indicateur « Fréquence d'apparition dans les rangs de classement des sources de revenus des ménages »

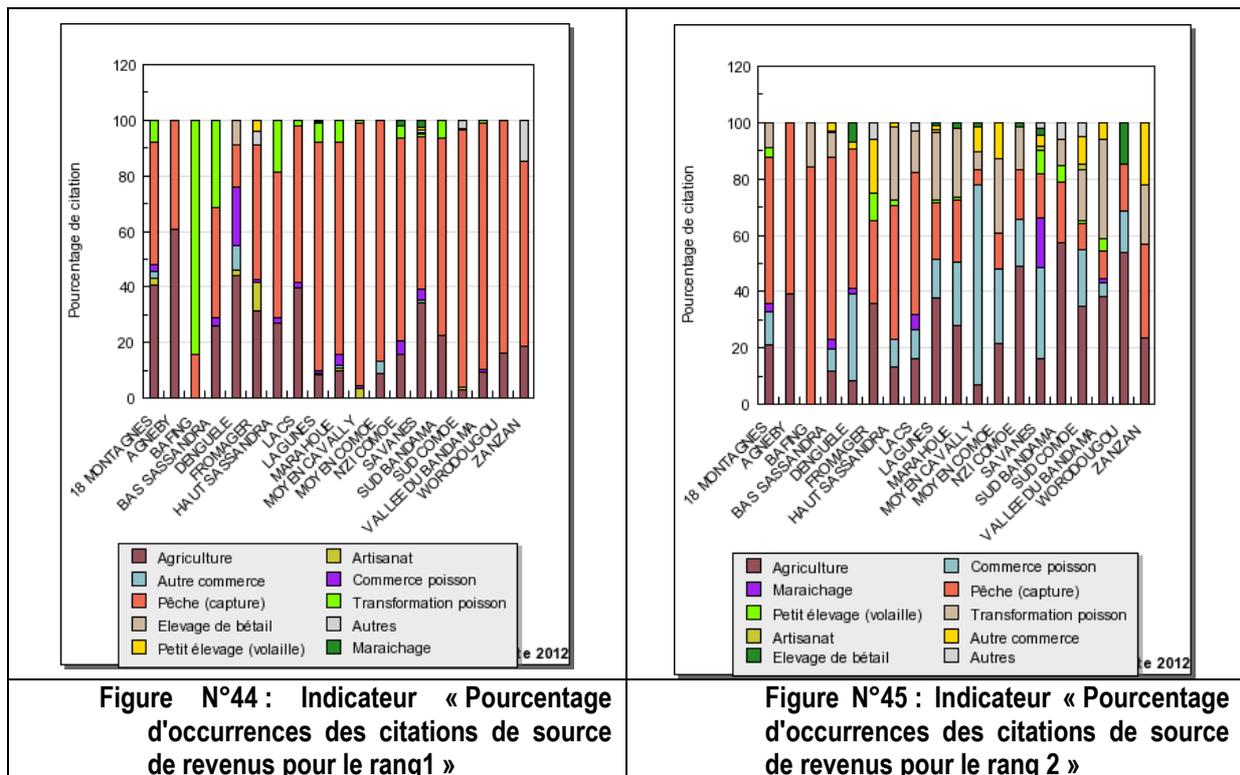


Figure N°44 : Indicateur « Pourcentage d'occurrences des citations de source de revenus pour le rang1 »

Figure N°45 : Indicateur « Pourcentage d'occurrences des citations de source de revenus pour le rang 2 »

La pêche apparaît pour la majorité des ménages comme la principale source de revenu. Elle est citée par 62% des ménages de pêcheurs comme première source de revenu et 33% des ménages de pêcheurs comme seconde source de revenus. Par ailleurs, l'agriculture est citée par 22% des ménages comme première source de revenus et 27% comme source secondaire de revenus. Dans les régions de l'Agnéby, du Denguélé, des 18 Montagnes,

des Lacs et des Savanes, l'agriculture constitue la première source de revenu avec respectivement 61 %, 44 %, 40 %, 40 % et 34 % des ménages de pêcheurs.

La transformation et le commerce de poisson apparaissent dans des proportions faibles comme première et seconde source de revenus ; à l'exception des régions de la Vallée du Bandama, de la Marahoué et des Lagunes où ils présentent des chiffres importants (plus de 20%).

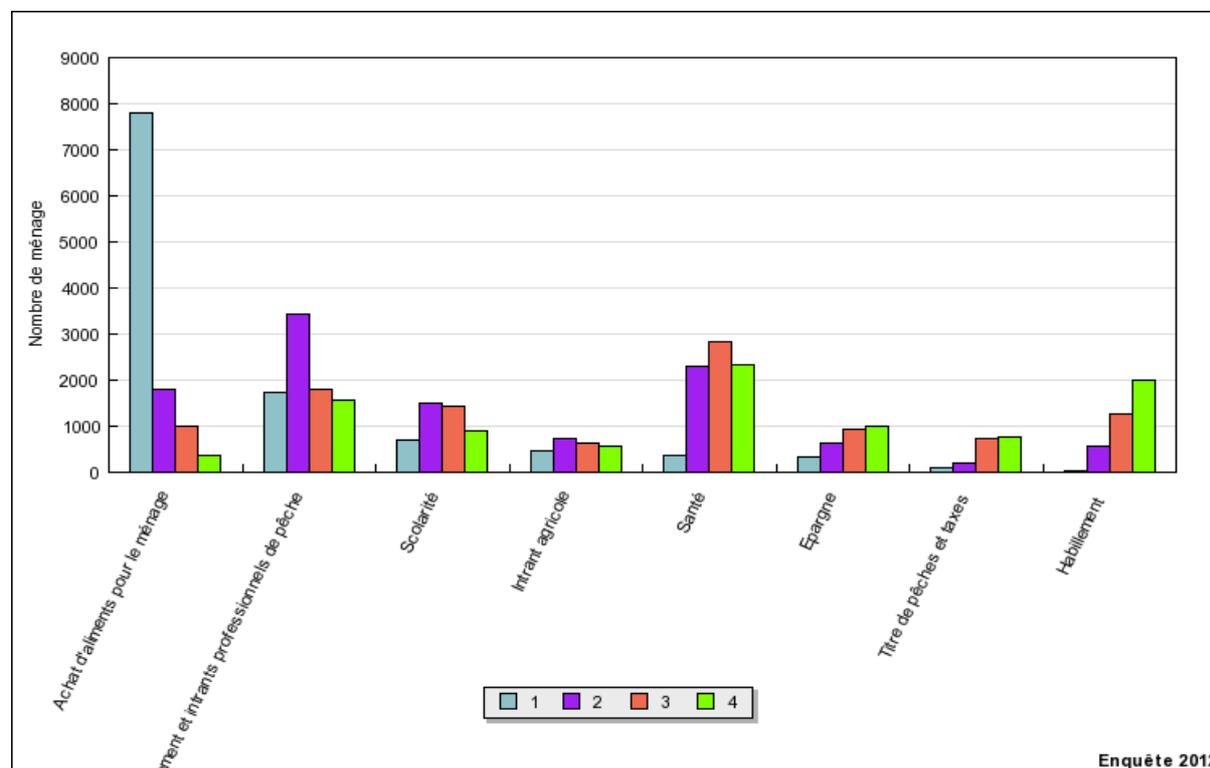


Figure N°46 : Indicateur « Nombre d'occurrence des citations des postes de dépenses par ordre de priorité déclarée »

L'achat d'aliment apparaît comme la première source de dépenses pour 68 % des ménages. Ce poste de dépense est ensuite suivi en deuxième position par les intrants professionnels de la pêche puis en troisième et quatrième positions par les dépenses de santé.

### Conclusion partielle de la sous thématique : Revenus

La région des Lagunes présente le revenu moyen le plus élevé. Quant aux régions à faible intensité de pêche, le revenu annuel moyen est inférieur à 250 000 FCFA.

Ces résultats sont conformes à ceux obtenus dans le cadre de l'étude sur le profil de pauvreté des communautés riveraines du lac de Kossou (Fabio et al ,2005 ; Luis Tito et al 2007).

Pour ce qui est de l'affectation des revenus, une grande partie est consacrée à l'alimentation au détriment de la scolarisation des enfants, des soins de santé, et de l'équipement.

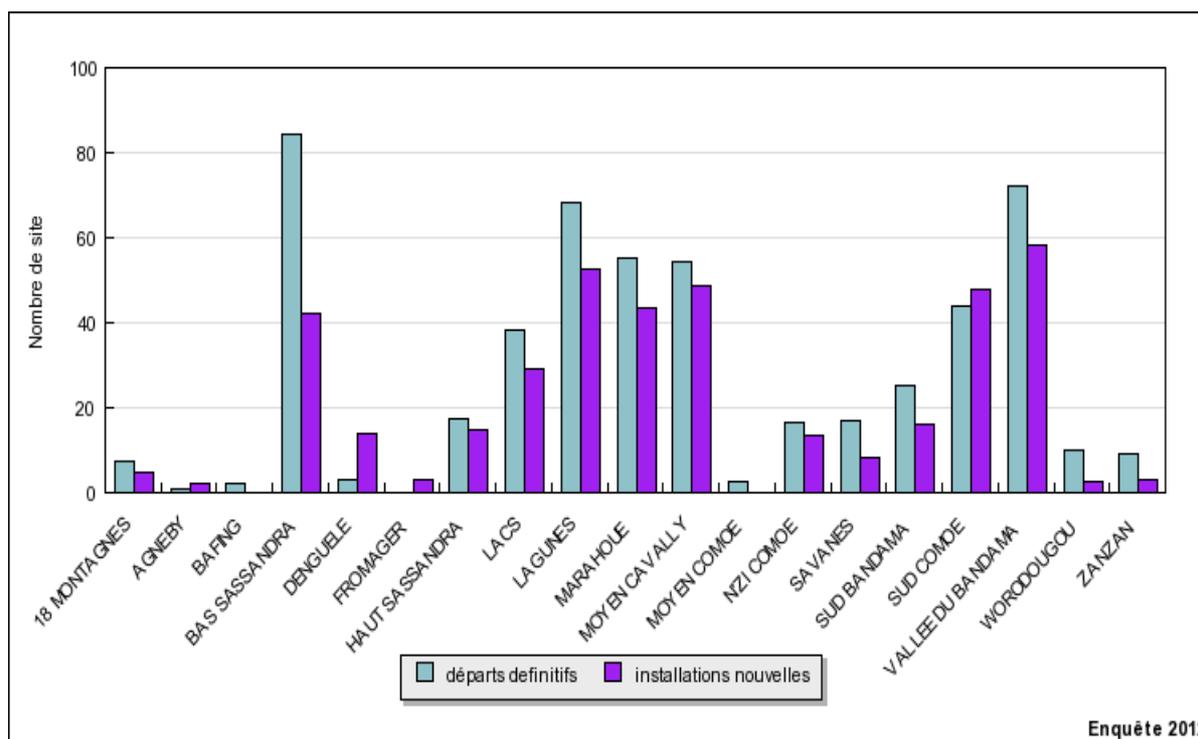
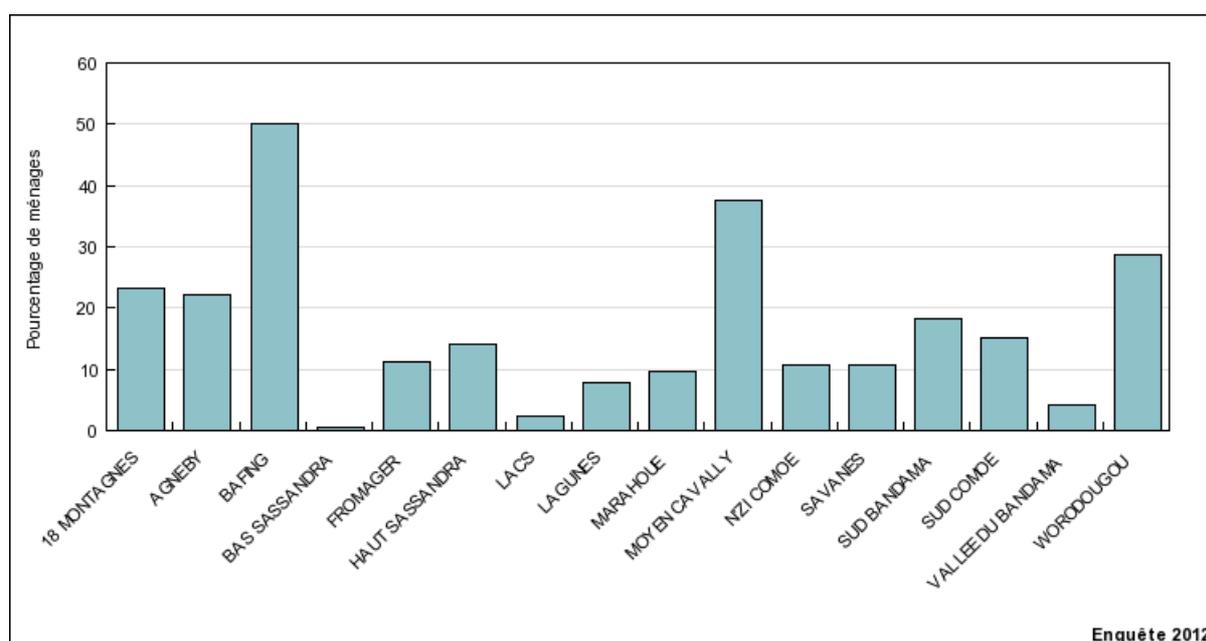


Figure N°47 Indicateur « Nombre de sites où il y a eu des arrivées et des départs définitifs de familles de pêcheurs au cours des 5 dernières années »

Dans toutes les régions du pays, il y a plus de départs définitifs que de nouvelles installations à l'exception des régions du Denguelé et du Sud Comoé. Les régions du Bas Sassandra, de la Vallée du Bandama, des Lagunes, de la Marahoué et du Moyen Cavally, qui concentrent la majorité des sites d'habitations de pêcheurs ont enregistré les plus grands nombres de départs définitifs. Ces sept (07) régions de fortes activités de pêche ont représenté 79% des départs définitifs et 80% des installations nouvelles.



**Figure N°48 : Indicateur « Pourcentage de ménages déclarant avoir au moins un de leurs membres qui migrent une partie de l'année pour aller pêcher ailleurs »**

Il existe des migrations de pêche dans toutes les régions de Côte d'Ivoire à l'exception des régions du Zanzan, du Denguélé et du Moyen Comoé. Cependant, les migrations sont plus importantes dans les régions du Bafing (50%), du Moyen Cavally (38%), du Worodougou (28%), des 18 Montagnes (23%) et de l'Agneby (22%).

**Conclusion partielle de la sous thématique : Migrations**

Le secteur de la pêche continentale connaît beaucoup de migrations de professionnels de pêche. Ces migrations sont souvent saisonnières et temporaires ou des départs ou installations définitifs.

Au niveau national, 528 sites d'habitations ont déclarés avoir enregistré des départs définitifs de familles de pêcheurs contre 405 ayant enregistré de nouvelles installations.

Les migrations saisonnières de professionnels pêcheurs sont dues à l'hétérogénéité des saisons de pêche sur les différents plans d'eau.

Quant aux migrations définitives, elles sont dues pour la plupart du temps aux conflits récurrents entre pêcheurs autochtones et allochtones sur les plans d'eau et particulièrement sur les lacs de barrage.

### 3.4.5. Gouvernance

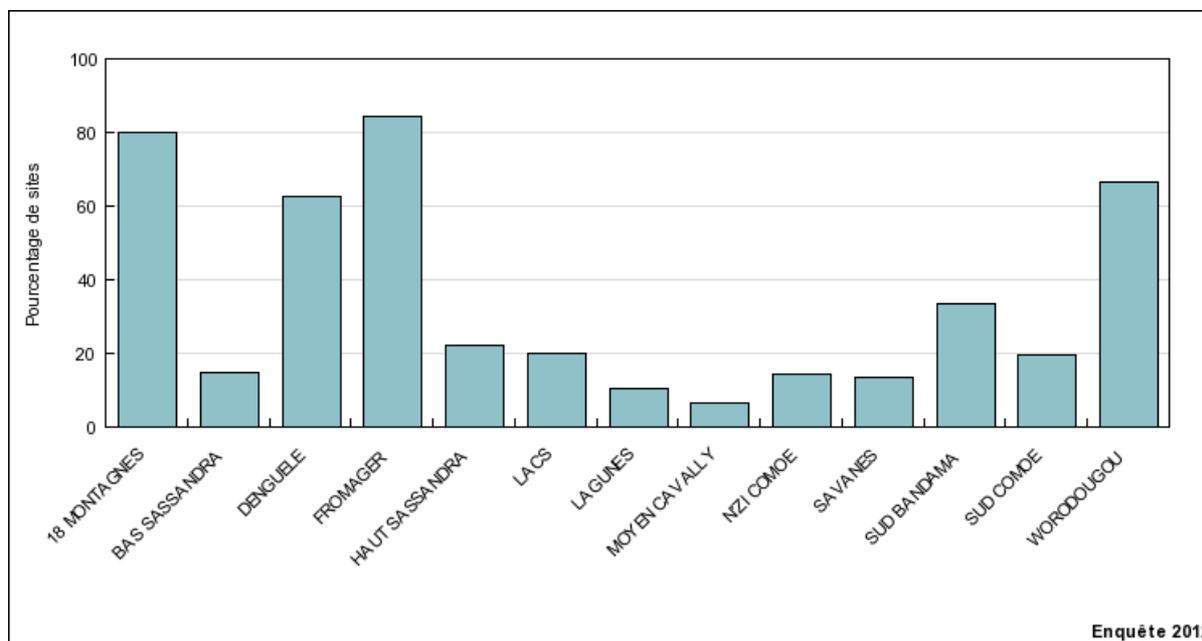


Figure N°49 : Indicateur « Présence d'espaces réservés à la pêche collective organisée par des autorités traditionnelles »

Sur les 19 régions du pays, 13 d'entre elles déclarent posséder des espaces faisant l'objet d'une exploitation collective organisée par les autorités locales. Les régions du Worodougou, du Fromager, de Denguele et des 18 Montagnes ont les plus forts taux de déclarations.

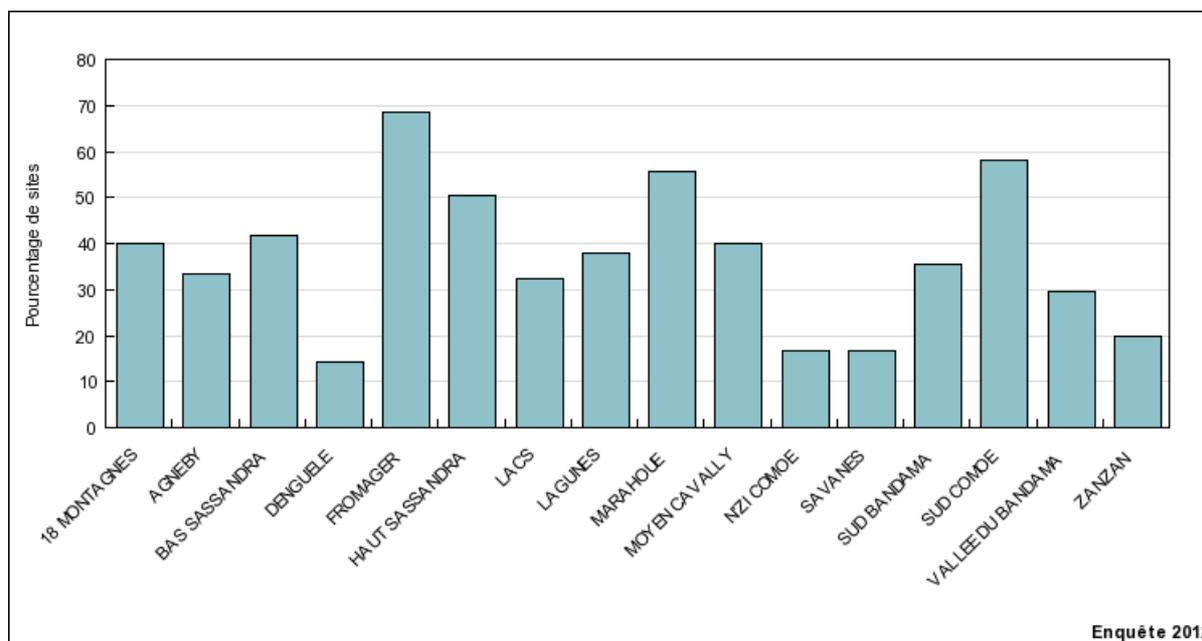


Figure N°50 : Indicateur « Pourcentage de sites d'habitation déclarant possédés des mécanismes de prévention et de gestion des conflits d'exploitation entre pêcheurs »

La proportion de sites ayant des mécanismes de prévention et de gestion pour régler les conflits d'exploitation entre pêcheurs est faible dans toutes les régions du pays. Les plus forts taux sont enregistrés dans les régions du Fromager (70%), Sud Comoé (60%) et Marahoué (58%).

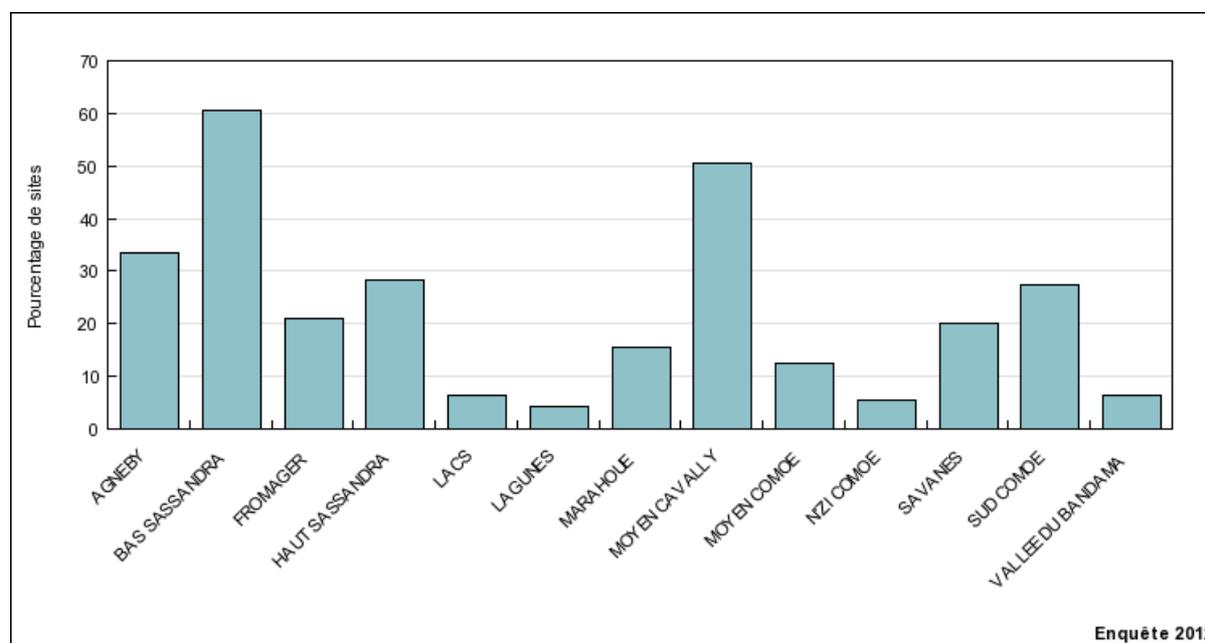


Figure N°51 : Indicateur « Pourcentage de site avec présence d'OSP liées à la pêche »

La présence des Organisations Socio Professionnelles (OSP) sur les sites d'habitations est très faible. La région de de bas Sassandra avec le plus de fort taux, n'a que 60 % de sites déclarant posséder des OSP.

Les sites des régions des Lagunes, des Lacs, régions de forte activité de pêche, ont les taux les plus faibles.

### Conclusion partielle de la sous-thématique Gouvernance

La pêche continentale souffre d'une faiblesse structurelle qui handicape son développement, elles peuvent être résumées comme suit :

- Le faible niveau d'organisation des pêcheurs ;
- Des problèmes de cohésion sociale entre les différentes communautés

En ce qui concerne la cohésion sociale, elle constitue un axe majeur de l'action gouvernementale (PND 2012). Un effort du gouvernement visant à organiser les pêcheurs grâce à la création de coopératives et d'associations a été activement mené au cours de ces dernières années en vue de prévenir voire de minimiser les conflits récurrents autour des plans d'eau. Des efforts de règlements de conflits relevés s'inscrivent dans cette dynamique. Des appuis financiers et administratifs ont été donnés aux associations des pêcheurs pour permettre l'essor d'importants groupes viables, de sorte que leurs adhérents puissent bénéficier de l'organisation. Cependant, les résultats de la plupart des associations et coopératives de pêcheurs ne sont guère impressionnants, ni en termes de flux financiers et commerciaux ni sur le plan du bien être. Ces pêcheurs ne participent généralement pas de manière active aux renforcements de leurs organisations. Le facteur déterminant de leur adhésion à l'association est essentiellement de s'assurer l'aide du gouvernement sous forme de subventions de carburant

destiné à la pêche et autres facilités d'acquisition de filets de pêche ou toute autre forme d'aide. L'esprit coopératif est parfois relégué au second rang.

## **Conclusion Générale**

L'enquête cadre dans les Pays membre de l'UEMOA, a permis à la Côte d'Ivoire de disposer à la fois d'une méthodologie de conduite d'enquête et d'une base de sondage pour les statistiques des pêches continentales, étape indispensable pour l'amélioration des données statistiques de ce sous-secteur. Celui-ci était mal évalué malgré sa contribution significative à la couverture des besoins protéiniques de la population et des opportunités de création d'emplois qu'il génère.

L'analyse des données issues de l'enquête cadre a fait ressortir les points suivants :

- les régions des Lagunes, du Bas Sassandra, des Lacs et de la Vallée du Bandama, avec une activité de pêche très développée et la présence de plusieurs plans d'eau, concentrent plus de sites d'habitations de pêcheurs ;
- les régions du nord du pays ont plus recours à des aménagements physiques sur leurs plans d'eau ;
- les sites d'habitation des régions du Worodougou, et du Fromager enrichissent des plans d'eau en apport d'alevin et de nourriture ;
- l'éloignement de la plupart des régions à un site aquacole moderne demeure un facteur limitant pour le développement de l'aquaculture ;
- les pirogues 'monoxyles (taillées dans le bois) et les pirogues à membrures (faites de planches clouées) sont les plus utilisées par les ménages de pêcheurs ;
- le taux de motorisation du parc piroguier au niveau de la pêche artisanale continentale demeure faible (2,3%) ;
- Concernant les engins, on note une prédominance des filets dormants sur tous les plans d'eau ; en Côte d'Ivoire, plusieurs nationalités sont impliquées dans la pêche au niveau continentale avec une prédominance des Ivoiriens et des Maliens de l'ethnie Bozo ;
- le cumul des productions déclarées au niveau de la pêche continentale et lagunaire donne une capture totale annuelle comprise entre 41 350 tonnes et 50 258 tonnes ;
- Les espèces les plus pêchées sont le tilapia (*Oreochromis niloticus*), le Machoiron (*Chrysichtys sp*), le Cameroun (*Heterotis niloticus*), les Silures (*Heterobranchus sp*, *Clarias gariepinus*)
- Il est à noter que les sites d'habitation ont un accès limité aux infrastructures scolaires, sanitaires, téléphoniques, à l'eau potable et à un marché périodique ;
- la majorité des sites d'habitations n'a pas accès aux services minimum en termes de facilités de conservation de produits frais, d'aménagement des débarcadères, d'accès au matériel de pêche, des facilités d'hygiène, de transformation des produits de pêches ;
- on note une importance des activités post captures, notamment la transformation de produits de pêche, avec une prédominance de la technique de fumage ;

- Ces activités post captures sont assurées en majorité par les femmes. Quant aux hommes, ils sont plus représentés dans les activités de captures ;
- un nombre important de professionnels du secteur de la pêche continentale n'a pas eu accès au système éducatif notamment ceux dans la partie nord de la Côte d'Ivoire où plus de 50% des professionnels n'ont aucun niveau d'instruction contrairement à ceux de la zone sud qui ont accès à l'école française ou franco arabe ;
- au niveau des revenus des ménages, ceux de la région des Lagunes présentent les revenus les plus élevés ;
- les puits et les forages constituent les principales sources d'approvisionnement en eau des ménages de pêcheurs ;
- le secteur de la pêche continentale connaît beaucoup de migrations de professionnels de pêche. Ces migrations sont souvent saisonnières et temporaires ou des départs ou installations définitifs ;
- la pêche continentale souffre d'une faiblesse structurelle qui handicape son développement, il s'agit du faible niveau d'organisation des pêcheurs et des problèmes de cohésion sociale entre les différentes communautés autour des plans d'eau.

Au plan méthodologique, des difficultés majeures ont été rencontrées, notamment l'accessibilité difficile de certains sites de pêcheurs et la non collaboration de certains pêcheurs.

L'appui de la Commission de l'UEMOA à la Côte d'Ivoire pour la mise en place d'une stratégie d'échantillonnage sur la base des résultats de la présente l'enquête-cadre permettra d'évaluer de manière périodique, la production réelle en produit halieutique par ce sous-secteur.

## **Bibliographie**

- 1. Golé Bi, G., Koffi, J., Dadi, S., G., 2005** : Contribution socio-économique de la pêche artisanale en Côte d'Ivoire, Rapport d'étude PMEDP 49 pages.
- 2. DFID/FAO, PMEDP, 2005** : Etude des coûts/revenus et les besoins en investissement de la pêche et du secteur post capture, 258 pages
- 3. Baijot, E., Moreau, J. et Bouda, S., 1994** : Aspects hydrobiologiques et piscicoles des retenues d'eau en zone soudano-sahélienne. Le cas du Burkina Faso.
- 4. Luis Tito D.M., Da Costa, S., Raffray, J. et Traoré, K., 2007**: Pêches artisanales Dans les petits barrages; p 215-227 *in* l'eau en partage. Les petits barrages de Côte d'Ivoire ; IRD Editions, Collection latitudes 23, Paris, 2007.
- 5 Traoré, K., 1996** : Etat des connaissances sur pêcheries continentales ivoiriennes, projet FAO TCP/IVC/4553,86 pages.
- 6. Fabio, P., Njifonjou, O., Assienan, J., Kodjo, A., Ndia, Y., Nicolas, S. et Chiara, S., 2008**: Profil de pauvreté des communautés riveraines du lac de Kossou en Côte d'Ivoire ; Rapport d'études 90 pages ; DFID-FAO ~ PMEDP/RT/17
- 7. DAP, 2012** : Rapport d'exécution de la Convention de Partenariat entre PADER-LACS et la DAP 19 pages.
- 8. BNETD, 2005** Etude prospective pour la relance du secteur pêche et aquaculture en cote d'ivoire période de 1990 à 2000, 148 pages.
- 9. Plan Directeur du Développement Agricole 1992-2015** 61pages
- 10 KODJO A. Alain, 2010**, Rapport terminal de la mise en œuvre du projet FAO FISHCODE ST, 30 pages.
- 11. PND, 2012** : Plan National de Développement (2012-2015, Diagnostic politique, Economique, social et culturel Tome II, 111 pages.
- 12. COULIBALY Yvan Habib, 2012** Etude socio-économique de la senne de plage sur le littoral maritime de la Côte d'Ivoire, 43 Pages
- 13. FAO, 2011** : Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde ; ampleur causes et préventions.42 pages

## **LISTE DES ANNEXES**

- ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRES UTILISES LORS DE L'ENQUETE CADRE
- ANNEXE 2 : INFORMATIONS DETAILLEES SUR LES INDICATEURS
- ANNEXE 3 : MODE DE CALCUL DETAILLE DU CALCUL DES DONNEES DE PRODUCTION
- ANNEXE 4 : GUIDE METHODOLOGIQUE DE REMPLISSAGE DES QUESTIONNAIRES

ANNEXE 1: QUESTIONNAIRES UTILISES LORS DE L'ENQUETE CADRE



**1- Informations générales sur l'enquête:**

(1-1) Numéro de fiche : \_\_\_\_\_

(1-2) Date d'enquête : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

(1-3) Enquêteur : \_\_\_\_\_

(1-4) Superviseur d'enquête : \_\_\_\_\_

(1-5) Personne(s) enquêtée(s) : \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ )  
 \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ )  
 \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ )

*Précisez le nom et la fonction du principal répondant à l'enquête et des autres personnes*

**2- Informations générales sur le site d'habitation enquêté:**

(2-1) Pays : \_\_\_\_\_ (2-2 a) Niveau administratif n°1 : \_\_\_\_\_

(2-2 b) Niveau administratif n°2 : \_\_\_\_\_

(2-2 c) Niveau administratif n°3 : \_\_\_\_\_

(2-3) Village de rattachement administratif : \_\_\_\_\_

(2-4) Nom du site d'habitation: \_\_\_\_\_

(2-5) Coordonnées géographiques (GPS) ou localisation:  
 Lat (dd/mm/ss) / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Long / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Localisation: \_\_\_\_\_

(2-6) Plans d'eau exploités autour du site d'habitation

Noms des plans d'eau ou milieux aquatiques exploités	Type de plan d'eau ou milieu aquatique (cf. nomenclature 3)	Distance par rapport au site (en km)

(2-7) Type de site d'habitation (cochez un seul cercle):  
 Ville  Village  Quartier  Hameau  Campement saisonnier  
 Campement permanent  Autres (précisez): \_\_\_\_\_

(2-8) Période de création du site d'habitation :  
 Avant 1960  Entre 1960 et 1990  Depuis 1990

(2-9) Types d'autorités exerçant leur activité/contrôle sur le site :  
 Chef de port  Administration des pêches  
 Sécurité (Police/gendarmerie)  Douane  
 Autres : \_\_\_\_\_

(2-10) Activités économiques sur le site d'habitation:

Activités	Peu importante	Importante	Très importante
Pêche			
Transformation du poisson			
Aquaculture			
Agriculture			
Maraîchage			
Elevage			
Apiculture			
Industries			
Artisanat			
Tourisme			
Commerce			
Transport de passagers			
Transport de marchandises			
Autres (préciser : _____)			

Questionnaire liste des ménages

Programme UEMOA / Enquête cadre pêche continentale / V3 - décembre 2011



**1- Informations générales :**

(1-1) Pour le site d'habitation de : \_\_\_\_\_ (1-2) Rappel n° de fiche du site: \_\_\_\_\_ Feuillelet n°: \_\_\_\_\_ de la liste

**2 - Liste exhaustive des ménages du site qui sont concernés par la pêche (en tant que pêcheur ou exerçant tout autre métier lié au poisson) :**

N° ménage dans la liste	Nom et prénom du chef de ménage	Effectif total du ménage ici en ce moment (incluant les logés)	Des personnes du ménage quittent-elles pour aller pêcher ailleurs une partie de l'année ? (O/N)	Nbre de personnes (Hommes puis Femmes) impliquées dans les activités ci-dessous			Autres professions secteur pêche			Pratiquez-vous ?		Nombre de pirogues de pêche possédées	Indiquez les engins utilisés ici	Nationalité ou groupe ethnique			
				Pêche	Transformation du poisson	Commerce du poisson	Mécanicien	Charpentier	Commerçant matériel pêche	L'Agriculture	L'Élevage						
				H : F :	H : F :	H : F :							FDO SEN/FE Autres :	FDE LIG Autres :	PAL NAS Autres :	EPE FCO Autres :	
				H : F :	H : F :	H : F :							FDO SEN/FE Autres :	FDE LIG Autres :	PAL NAS Autres :	EPE FCO Autres :	
				H : F :	H : F :	H : F :							FDO SEN/FE Autres :	FDE LIG Autres :	PAL NAS Autres :	EPE FCO Autres :	
				H : F :	H : F :	H : F :							FDO SEN/FE Autres :	FDE LIG Autres :	PAL NAS Autres :	EPE FCO Autres :	
				H : F :	H : F :	H : F :							FDO SEN/FE Autres :	FDE LIG Autres :	PAL NAS Autres :	EPE FCO Autres :	
				H : F :	H : F :	H : F :							FDO SEN/FE Autres :	FDE LIG Autres :	PAL NAS Autres :	EPE FCO Autres :	
				H : F :	H : F :	H : F :							FDO SEN/FE Autres :	FDE LIG Autres :	PAL NAS Autres :	EPE FCO Autres :	
				H : F :	H : F :	H : F :							FDO SEN/FE Autres :	FDE LIG Autres :	PAL NAS Autres :	EPE FCO Autres :	

FDO : filet dormant FDE : Filet dérivant PAL : palangre EPE : épervier  
SEN/FE: Senne/Filet encerclant LIG: ligne NAS : nasse FCO : filet conique Autres : précisez l'engin

Date de validation par le superviseur: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Date de saisie: \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Nom de l'agent de saisie : \_\_\_\_\_

Liste des catégories socio-professionnelles

Programme UEMOA / Enquête cadre pêche continentale / V3 - décembre 2011



**1- Informations générales :**

(1-1) Pour le site d'habitation de :: \_\_\_\_\_ (1-2) Rappel n° de fiche de ce site : \_\_\_\_\_

**2- Liste des catégories socio-professionnelles basées sur le site d'habitation et participant au secteur de la pêche**

N°	Catégorie(s) socio-professionnelle(s)	Présence sur le site (mettre une croix si présence)	Nombre hommes impliqués	Nombre femmes impliquées
1	Pêcheur à temps plein			
2	Pêcheurs agriculteurs			
3	Mareyeurs/Mareyeuses			
4	Transformateurs /transformatrices de poissons			
5	Charpentiers			
6	Mécaniciens			
7	Commerçants de matériel de pêche			
8	Commerçants de produits transformés			
9	Autres (précisez) :			

Date de validation par le superviseur: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Date de saisie: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Nom de l'agent de saisie : \_\_\_\_\_

Questionnaire Ménage Feuillet n°1

Programme UEMOA / Enquête cadre pêche continentale / V3 - décembre 2011



**1 - Informations générales**

(1-0) N° de Fiche : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (1-1) Date d'enquête : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 (1-2) Enquêteur : \_\_\_\_\_  
 (1-3) Superviseur d'enquête : \_\_\_\_\_  
 (1-4) Nom du site d'habitation : \_\_\_\_\_  
 (1-5) Numéro de ce ménage dans la liste des ménages du site: \_\_\_\_\_  
 (1-6) Personne enquêtée (nom, prénom): \_\_\_\_\_  
 (1-7) Sexe :  Homme  Femme  
 (1-8) Statut de l'enquêté dans le ménage :  Chef de ménage  Conjoint(e)  
 Frère  Grand enfant  Autre : \_\_\_\_\_  
 (1-9) Type d'instruction :  Aucune  Ecole coranique  
 Ecole française/portugaise/franco-arabe Autre (précisez) : \_\_\_\_\_  
 (1-10) Niveau d'étude atteint :  Aucun  Primaire  
 Secondaire 1<sup>er</sup> cycle  Secondaire 2<sup>ème</sup> cycle  Supérieur /Universitaire  
Compétences acquises  
 (1-10) Lecture :  Oui  Non (1-11) Ecriture :  Oui  Non

**2 - Informations sur le chef de ménage**

(2-1) Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
 (2-2) Sexe :  Homme  Femme (2-3) Age : \_\_\_\_  
 (2-4) Pays et région de naissance : \_\_\_\_\_  
 (2-5) Nationalité actuelle : \_\_\_\_\_  
 (2-6) Groupe ethnique : \_\_\_\_\_  
 (2-7) Situation matrimoniale :  
 Célibataire  Marié(monogame)  Polygame  Divorcé  Veuf

(2-8) Ancienneté comme chef de ménage : \_\_\_\_ ans  
 (2-9) Ce site est-il le lieu de résidence principale (> 6 mois/ an)?  Oui  Non  
 Si Oui : depuis combien de temps ?  
 Depuis toujours ou très longtemps (non datable)  
 Ma famille ou moi sommes arrivés ici il y a environ \_\_\_\_ années  
 Ma famille est originaire de (Région / Pays) : \_\_\_\_\_  
 Si Non : Lieu de résidence principale : \_\_\_\_\_  
 Région ou pays : \_\_\_\_\_  
 (2-10) Le chef de ménage appartient-il au moins à une organisation professionnelle de pêche ?  Oui  Non Si Oui: laquelle ? : \_\_\_\_\_

**3 - Informations sur le ménage**

(3-1) Liste des personnes du ménage en âge (+ de 13 ans) d'être actives ou retraité, et déclaration de leur activité

N°	Nom	Sexe (H/F)	Classe d'âge			Activité principale (cf. nomenclature 16)	Autre activité (cf. nomenclature 16)
			13-18	19-60	+ de 60		
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							

## ANNEXE 2 : INFORMATIONS DETAILLEES SUR LES INDICATEURS

### 3.1 Thématique 'Exploitation et capacité de pêche'

#### 3.1.1 Sites d'habitation et leur environnement

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Nombre de sites d'habitation de pêcheurs par types	1	Question 2-7 du Questionnaire Site d'Habitation

**Mode de calcul détaillé** : Somme extrapolée du nombre de sites d'habitation par types

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Nombre de citations de plans d'eau, ventilés par types de plan d'eau	2	Question 2-6 du Questionnaire Site d'Habitation

**Mode de calcul détaillé** : Somme extrapolée par région du nombre de sites qui citent les différents types de plan d'eau

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Fréquence des sites déclarant des pièces d'eau aménagées physiquement (Question 2-16 du QSH)	3	Question 2-16 du Questionnaire Site d'Habitation

**Mode de calcul détaillé** : Nombre extrapolé de site ayant déclaré des pièces d'eau aménagées (creusement, sucreusement, endiguement ou barrage) sur nombre total de sites d'habitations de pêcheurs

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Fréquence des sites déclarant avoir des pièces d'eau enrichies	4	Question 2-17 du Questionnaire Site d'Habitation

**Mode de calcul détaillé** : Nombre extrapolé de site ayant déclaré des pièces d'eau enrichit (en alevins, poisson, nourriture) sur nombre total de sites d'habitations de pêcheurs

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Fréquence des sites déclarant avoir des pièces d'eau enrichies	5	Question 2-19 du Questionnaire Site d'Habitation

**Mode de calcul détaillé** : nombre extrapolé des sites concernés par la proximité d'un centre aquacole moderne

### 3.1.2 Embarcations et engins de pêche

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Nombre d'embarcations possédées	6	Liste des ménages attachée au Questionnaire Site d'Habitation

**Mode de calcul détaillé** : Somme extrapolée des nombres de pirogues (possédées) déclarées dans la liste des ménages. Nous ne prenons en compte que les nombres inférieurs à 10 (borne maximale autorisée)

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Nombre et type des embarcations utilisées	7	Question 7.3 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé** : Somme extrapolée des nombres de pirogues utilisées par les ménages en fonction du type. Nous ne prenons en compte que les nombres inférieurs à 20 (borne maximale autorisée)

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Préférendum d'engins utilisés par région	8	Liste des ménages

**Mode de calcul détaillé** : Pourcentage extrapolé d'occurrences de citations d'utilisation d'un type d'engin par les ménages pour chaque type.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Nombre d'engins possédés par les ménages	9	Question 7.4 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé** : Nombre de ménages extrapolés possédant tel type d'engin, pour chaque type d'engin.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Taille de maille pour les filets dormants et dérivants	10	Question 7.4 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé** : Pourcentage de filets dormants et dérivants par classes de taille de maille.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Catégorie d'hameçons pour les palangres	11	Question 7.4 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Proportions du nombre de palangres, par classes de taille d'hameçons

### 3.1.3 Pêcheurs et catégories de pêcheurs

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Nombre de ménages de pêcheurs (par degré de professionnalisme)	Tableau 1	Liste des ménages

**Mode de calcul détaillé :**

**Ménages pratiquants au moins une activité du secteur :** comptage puis extrapolation du nombre de ménage comptés lors de l'enquête.

**Ménages pratiquant d'autres activités du secteur primaire :** comptage puis extrapolation du nombre de ménage comptés lors de l'enquête qui ont une activité complémentaire dans le secteur primaire (élevage, agriculture).

**Ménages impliqués dans la transformation ou le commerce du poisson :** comptage puis extrapolation du nombre de ménage comptés lors de l'enquête dont au moins un homme ou une femmes sont déclarés comme faisant du commerce ou de la transformation de poisson.

**Ménages impliqués dans d'autres professions du secteur pêche :** comptage puis extrapolation du nombre de ménage comptés lors de l'enquête qui déclarent avoir une activité de mécanicien, charpentier ou commerçant de matériel de pêche.

**Ménages impliqués uniquement dans la pêche :** comptage puis extrapolation du nombre de ménage comptés lors de l'enquête dont au moins un homme ou une femmes sont déclarés comme ayant une activité de pêche de capture et dont aucun membre ne pratique d'autres activités (que ce soit secteur primaire, mécanicien, charpentier, commerçant, transformation ou commerce du poisson)

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Implication des ménages dans les secteurs d'activités	Figure 12	Liste des ménages

**Mode de calcul détaillé :** Structure d'activité professionnelle des ménages de pêcheurs (déduit par calcul à partir du tableau précédent)

Comptage et extrapolation du nombre de ménages par catégories.

Polyvalents secteurs primaires incluant pêche : ménages ayant une activité dans le secteur pêche et faisant de l'élevage ou de l'agriculture

Secteur pêche non limité à capture : Total des ménages moins ceux qui sont éleveurs stricts ou limités à la capture ou Polyvalents secteurs primaires incluant pêche

Secteur pêche limité à la capture : ménages ne pratiquant exclusivement que la pêche de capture.

Eleveur Agriculteur strict : ménages ne pratiquant pas la pêche, ni la transformation, ni le commerce de poisson et n'étant pas mécanicien, charpentier ou commerçant de matériel de pêche.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Identité des ménages de pêcheurs (nationalité)	Figure 13	Question 2.5 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Somme extrapolée du nombre de ménages de pêcheurs, ventilée par nationalité actuelle déclarée du chef de ménage y compris les non-réponses

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Identité des ménages de pêcheurs (nationalité)	Figure 14	Question 2.6 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Somme extrapolée du nombre de ménages de pêcheurs, ventilée par groupe ethnique déclaré du chef de ménage y compris les non-réponses

### 3.1.4 Captures et efforts

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Captures moyennes par sorties et par saison	Figure 15	Question 7.8 et 7.10 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :**

Moyenne des valeurs de moyenne géométrique de min et max de la quantité pêchée par sortie de pêche en meilleure saison

Moyenne des valeurs de moyenne géométrique de min et max de la quantité pêchée par sortie de pêche en moins bonne saison

Les données sont filtrées entre 0 et 100 pour le minimum et 0 et 200 pour le maximum.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Nombre de sorties de pêche par semaine et par saison	Figure 16	Question 7.7 et 7.12 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :**

Moyenne des valeurs obtenues aux questions 7.7 et 7.12

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Capture totale annuelle	Figure 17	Questions 7.6 à 7.13 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Annexe 3 spécifique pour le calcul des productions

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Contribution des engins à la capture des principales espèces, pour les types de pêche principaux (engin A) pratiqués en meilleure saison.	Figure 18	Question 7.9 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Somme extrapolée du nombre de citation d'engins de différents types pour les espèces citées comme espèces ciblées, divisée par le nombre total de citations extrapolé

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Répartition de l'activité par type de milieu	Figure 19	Question 7.9 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Somme extrapolée des nombres de citations de milieu où l'engin est cité pour la pêche (a), divisée par le nombre total de citations extrapolées

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Définition des hautes et basses saisons de pêche	Figure 20	Question 7.6 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Sommes brute des ménages ayant répondu oui à la question 'ce mois correspond à la meilleure saison de pêche', pour chacun des 12 mois et Sommes extrapolée des ménages ayant répondu oui à la question 'ce mois correspond à la moins bonne saison de pêche', pour chacun des 12 mois.

## 3.2 Thématique 'Commodités et services'

### 3.2.1 Services et commodités du site d'habitation

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Présence et accessibilité (sur place ou sur place+proximité) aux services et commodités	Figure 21	Question 3 du questionnaire site d'habitation

**Mode de calcul détaillé :**

Somme extrapolée du nombre de ménage ayant accès à un puits amélioré, forage sur place ou à proximité, divisée par le nombre extrapolé de ménages.

Somme extrapolée du nombre de ménage ayant accès à un réseau publique d'alimentation en électricité sur place ou à proximité, divisée par le nombre extrapolé de sites d'habitation

Somme extrapolée du nombre de ménage ayant accès à une école primaire sur place ou à proximité, divisée par le par le nombre extrapolé de ménages.

Somme extrapolée du nombre de ménage ayant accès à un marché hebdomadaire sur place ou à proximité divisée par le nombre extrapolé de ménages.

Somme extrapolée du nombre de ménage ayant un accès à proximité ou sur place, à un centre/ poste de santé, divisée par le nombre extrapolé de ménages.

Somme extrapolée du nombre de ménage ayant accès à une couverture de réseau téléphonique (mobile) sur place ou à proximité, divisée par le nombre extrapolé de ménages.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Présence et accessibilité du site d'habitation à un centre/poste de santé	Figure 22	Question 3 du questionnaire site d'habitation

**Mode de calcul détaillé :** Nombre de site ayant accès à un centre de santé sur place ou à proximité sur le nombre de sites totaux de la région (Pourcentage)

### 3.2.2 Services et commodités du débarcadère

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Présence et accessibilité du débarcadère (sur place ou sur place+proximité) aux services et commodités	Figure 23	Question 3 du questionnaire site d'habitation

**Mode de calcul détaillé :** Pourcentage extrapolé de sites d'habitation ayant accès à (nombre de site extrapolé ayant accès sur nombre de site extrapolé total) :

- facilité de conservation du poisson frais (glacière non électrifiée, point d'approvisionnement en glace, local de stockage frigorifique)
- prestataires de services (atelier de charpente de pirogue, atelier de réparation mécanique)
- boutique vendant du matériel de pêche
- aménagement général du site (hall à poissons, parking aménagé pour les commerçants, quai de pêche)
- facilité pour le poisson transformé (site de transformation aménagé, magasinage des produits de pêche)
- hygiène (robinet et latrine)

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
<b>Présence et accessibilité aux moyens de commercialisation</b> (glace, halle au poisson, parking,stockage frigorifique)	Figure 24	Question 3 du questionnaire site d'habitation

**Mode de calcul détaillé :**

Pourcentage extrapolé de site par région ayant accès à au moins une des commodités suivantes :

- Local de stockage frigorifique électrifié

- Point d'approvisionnement en glace
- Parkings aménagés pour les commerçants
- Halle à poisson
- Possibilité de magasinage des produits de la pêche

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Présence et accessibilité aux prestataires de services (atelier de charpente de pirogues, atelier de réparation mécanique, boutique vendant du matériel de pêche, point de ravitaillement en carburant)	Figure 25	Question 3 du questionnaire site d'habitation

**Mode de calcul détaillé :** Pourcentage extrapolé de site par région ayant accès sur place à au moins une des commodités suivantes :

- atelier de charpente de pirogues
- atelier de réparation mécanique,
- boutique vendant du matériel de pêche,
- point de ravitaillement en carburant

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Présence et accessibilité à un débarcadère aménagé de pêche	Figure 26	Question 3 du questionnaire site d'habitation

**Mode de calcul détaillé :** Pourcentage extrapolé de sites ayant accès sur place ou à proximité à un débarcadère aménagé (quai de pêche)

### 3.3 Thématique 'Economie et filière pêche'

#### 3.3.1 Caractéristiques des coûts liés aux moyens de production

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Prix d'achat moyen et durée de vie moyenne des différents types de pirogues	Tableau 2	Question 6.6 du questionnaire Ménage

**Mode de calcul détaillé :** Moyenne des réponses de coûts d'achat par type de pirogue et écart type - Moyenne des réponses de durée de vie par type de pirogue et écart type

Le prix payé est borné à 2 500 000 FCFA et la durée de vie à 40 ans. Le nombre de pirogue est borné à 10.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
------------------	----------	--------------------------

Coût (prix en FCFA) annuel moyen de l'équipement en pirogue de pêche non motorisées des ménages	Figure 27	Question 6.6 du questionnaire Ménage
---	-----------	--------------------------------------

**Mode de calcul détaillé :** Moyenne du coût annuel de l'équipement en pirogue : (moyenne du nombre de pirogues \*moyenne du prix d'une pirogue)/durée moyenne de vie pour les pirogues de pêche non motorisées.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Coût annuel moyen de l'équipement en engins (achat + entretien)	Figure 28	Question 7.5 du questionnaire Ménage

**Mode de calcul détaillé :** Moyenne des réponses à la question 7.5 pour les valeurs bornées à 1 500 000 FCFA.

### 3.3.2 Utilisation de la production

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Taux des ménages ne déclarant que de l'autoconsommation	Figure 29	Question 7.15 du questionnaire Ménage

**Mode de calcul détaillé :** Somme extrapolée du nombre de ménages ne déclarant que de l'autoconsommation (ou don) divisée par la somme extrapolée du nombre de ménage total.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Pourcentage moyen de la capture commercialisée	Figure 30	Question 7.15 du questionnaire Ménage

**Mode de calcul détaillé :**

- Moyenne des réponses aux modalités suivantes de réponse à la question 7.15 :
- Part de la capture remis pour transformation.
- Part de la capture remis à la famille pour vente.
- Part de la capture vendue par le pêcheur.

Les réponses prisent en compte sont celle des ménages dont la somme des réponses est comprise entre 80 et 120%.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Pourcentage de ménages impliqués dans l'activité de transformation	Figure 31	Liste des ménages

**Mode de calcul détaillé :** Nombre de ménage listés où le nombre d'homme ou de femmes à la transformation est supérieur à 0 sur le nombre de ménage listés.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Occurrences de citations des différentes techniques de transformation	Figure 32	Question 8.8 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Somme des réponses par mois à l'utilisation de chaque technique de transformation rapportée à la somme totale des réponses par mois.

### 3.4 Thématique 'Social et gouvernance'

#### 3.4.1 Education

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Pourcentage des types d'école fréquentés par les personnes enquêtées	Figure 33	Question 1.9 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Nombre de ménages extrapolés dont la personne enquêtée a suivi tel ou tel type d'instruction divisé par le nombre total de ménages extrapolés. Ceci est ventilé par region.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Répartition des niveaux d'éducation atteint chez les professionnels du secteur pêche	Figure 34	Question 1.10 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Nombre d'occurrence extrapolé des niveaux atteint des personnes enquêtées.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Taux d'alphabétisation (écriture) des professionnels de la pêche	Figure 35	Question 1.11 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Nombre de ménages extrapolé ayant répondu oui ou non (ou n'ayant pas répondu) à la question sur l'acquisition de l'écriture.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Pourcentage de filles et de garçons de ménages de pêcheurs de 6 à 12 ans scolarisés	Figure 36	Question 4.2 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Par région, somme extrapolé du nombre d'enfant (par sexe) scolarisés en école primaire fondamentale ou au sein d'une école autre (coranique...) sur le nombre total d'enfant de 6-12 ans déclarés dans le ménage. Les réponses present en compte sont celles ou le nombre d'enfant scolarisés est inférieur ou égal au nombre d'enfant total.

### **3.4.2 Habitat**

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Caractérisation du type d'équipement permettant l'accès à l'eau à usage domestique	Figure 37	Question 5.4 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé** : Comptage du nombre de ménages extrapolé par type d'accès à l'eau.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Préférendum de matériaux utilisés pour la construction des murs des maisons des ménages de pêcheurs	Figure 38	Question 5.1 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé** : Comptage du nombre de ménage extrapolé par type de matériel utilisé pour la construction du mur.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Préférendum de matériaux utilisés pour la construction des toits des maisons des ménages de pêcheurs	Figure 39	Question 5.2 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé** : Comptage du nombre de ménage extrapolé par type de matériel utilisé pour la construction du toit.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Qualité de l'habitat - Indicateur synthétique national	Figure 40	Question 5.3 à 5.7 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé** : Pourcentage extrapolé de ménage déclarant avoir accès à :

- A des habitations dont les murs ne sont pas en paille
- A des habitations dont le sol est en dur
- A des habitations équipées de latrines
- A des habitations équipées d'adduction d'eau ans la cours
- A l'électricité
- A l'électricité à partir d'autres sources que piles et batteries

### **3.4.3 Emploi**

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Nombre de femmes impliquées dans les activités de capture, la transformation et le commerce	Figure 41	Liste des ménages

de poissons		
-------------	--	--

**Mode de calcul détaillé :** Somme extrapolée du nombre de femmes des ménages déclarées comme participant à la pêche de capture, à la transformation ou au commerce.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Nombre d'hommes impliqués dans les activités de capture, la transformation et le commerce de poissons	Figure 42	Liste des ménages

**Mode de calcul détaillé :** Somme extrapolée du nombre d'hommes des ménages déclarées comme participant à la pêche de capture, à la transformation ou au commerce.

### 3.4.4 Revenus

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Occurrences d'apparition des sources de revenus des ménages par rang de priorité	Figure 43	Question 9.1 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Somme extrapolée du nombre d'apparition des items de source de revenu par rang de priorité déclaré par les ménages

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Pourcentage d'occurrences des citations de source de revenus pour le rang1	Figure 44	Question 9.1 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Somme extrapolée du nombre de citation des différentes sources de revenus qualifiés de rang1 divisé par le somme extrapolée de citations pour le rang1

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Pourcentage d'occurrences des citations de source de revenus pour le rang2	Figure 45	Question 9.1 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Somme extrapolée du nombre de citation des différentes sources de revenus qualifiés de rang1 divisé par le somme extrapolée de citations pour le rang2

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Nombre d'occurrence des citations des postes de dépenses par ordre de priorité déclarée	Figure 46	Question 9.2 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Somme extrapolée du nombre de citation des différentes utilisation des revenus ventilée par ordre de priorité déclaré par les ménages.

### 3.4.5 Migration et Immigrations

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Nombre de sites où il y a eu des arrivées et des départs définitifs de familles de pêcheurs au cours des 5 dernières années	Figure 47	Questions 6.4 et 6.5 du questionnaire site d'habitation

**Mode de calcul détaillé :** Nombre de site extrapolé ayant répondu oui à la question sur les installations nouvelles ou les départs définitifs de familles depuis les 5 dernières années.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Pourcentage de ménages déclarant avoir au moins un de leurs membres qui migrent une partie de l'année pour aller pêcher ailleurs	Figure 48	Questions 7.2 du questionnaire ménage

**Mode de calcul détaillé :** Pourcentage extrapolé de ménage ayant répondu oui à la question sur l'existence de migrations saisonnières pour le ménage.

### 3.4.6 Gouvernance

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Présence d'espaces réservés à la pêche collective organisée par des autorités traditionnelles	Figure 49	Questions 4.2 du questionnaire site d'habitation

**Mode de calcul détaillé :** Pourcentage extrapolé de sites déclarant l'existence d'espaces de pêche collective organisée

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Pourcentage de sites d'habitation déclarant posséder des mécanismes de prévention et de gestion des conflits d'exploitation entre pêcheurs	Figure 50	Questions 4.3 du questionnaire site d'habitation

**Mode de calcul détaillé :** Pourcentage extrapolé de sites déclarant l'existence de mécanisme de prévention des conflits.

Titre indicateur	N°Figure	N° de question concernée
Pourcentage de site avec présence d'OSP liées à la pêche	Figure 51	Questions 4.1 du questionnaire site d'habitation

**Mode de calcul détaillé :** Pourcentage extrapolé de sites déclarant l'existence d'OSP sur le site d'habitation

### ANNEXE 3 : MODE DE CALCUL DETAILLE DU CALCUL DES DONNES DE PRODUCTIONS.

#### Calcul de l'indicateur « Capture totale annuelle »

Dans le cadre de l'enquête cadre sur la pêche continentale en Afrique de l'Ouest, menée à la demande de l'UEMOA, il est possible de calculer différents indicateurs apportant des informations sur l'activité de pêche continentale dans les sept états concernés par cette étude.

Pour le calcul de l'indicateur « Capture totale annuelle », les réponses aux questions 7-6 à 7-8, ainsi que 7-11 à 7-13, des questionnaires « ménage » ont été utilisées (Figure 1).

7-6) Quelle est pour vous la meilleure période/saison pour la pêche ?  
répondez en cochant les mois:

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

7-7) A cette période, combien faites-vous de sorties par semaine? : \_\_\_\_\_

7-8) A cette période quelle est la quantité pêchée par sortie de pêche:  
Min: \_\_\_\_\_ kg ; Max: \_\_\_\_\_ kg

7-11) Quelle période (mois, saison) est la moins intéressante pour la pêche ?  
répondez en cochant les mois:

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

7-12) A cette période, combien faites-vous de sorties par semaine? \_\_\_\_\_

7-13) A cette période quelle est la quantité pêchée par sortie de pêche:  
Min : \_\_\_\_\_ kg ; Max : \_\_\_\_\_ kg

Figure 1 : extrait du questionnaire ménage concernant les saisons de pêche, le nombre de sorties et les prises par unité d'effort

Normalement, les résultats d'une enquête cadre ne permettent pas de calculer de manière très fiable des indicateurs tels qu'un volume annuel total de captures. Ce sont en effet des données trop partielles, ponctuelles, et déclaratives. Cet indicateur étant cependant clé pour les états concernés, deux méthodes différentes ont été testées pour le calculer : une méthode statistique et une méthode dite de géographe. Pour chacune de ces méthodes, trois variantes sont proposées afin de prendre en compte certaines incertitudes issues directement du questionnaire. Les résultats sont donc à considérer avec précaution.

Ces questions permettent d'obtenir plusieurs variables utiles au calcul de cet indicateur. On a, pour la bonne saison, les variables suivantes :

- ✓ 7-6 : nombre de mois de bonne saison de pêche, nommée **nb\_mois\_bonne\_saison**
- ✓ 7-7 : nombre de sorties hebdomadaires en bonne saison de pêche, nommée **nb\_sortie\_meilleure\_saison**
- ✓ 7-8 : prises minimale et maximale par sortie en bonne saison de pêche, nommées **min\_qte\_pechee\_meil\_saison** et **max\_qte\_pechee\_meil\_saison**

En mauvaise saison de pêche, les variables équivalentes sont :

- ✓ 7-11 : nombre de mois de mauvaise saison de pêche, nommée **nb\_mois\_mauvaise\_saison**

- ✓ 7-12 : nombre de sorties hebdomadaires en mauvaise saison de pêche, nommée **nb\_sortie\_moins\_bonne\_saison**
- ✓ 7-13 : prises minimale et maximale par sortie en bonne saison de pêche, nommées **min\_pue\_moins\_bonne\_saison** et **max\_pue\_semaine\_moins\_bonne\_saison**

La partie suivante décrira dans un premier lieu les hypothèses de départ des trois variantes, puis présentera de façon détaillée la méthode mise en œuvre et les requêtes qui permettent le calcul de l'indicateur.

#### EXPLICATION DES TROIS VARIANTES (METHODES)

Dans la conception du questionnaire, la bonne saison correspond aux mois où les captures sont les meilleures par sortie de pêche, la mauvaise saison correspond aux mois où les prises par sortie sont les plus faibles. A posteriori, il s'avère que cette question a pu être comprise de différentes manières.

En effet, les réponses nous apportent parfois une information incomplète, c'est-à-dire qu'il existe une bonne saison, correspondant aux mois cochés à la question 7-6 et une mauvaise saison, les mois cochés à la question 7-11. Or, parfois, le total des mois de bonne saison et de mauvaise saison n'est pas égal à 12. Trois interprétations sont alors possibles (Figure 2).

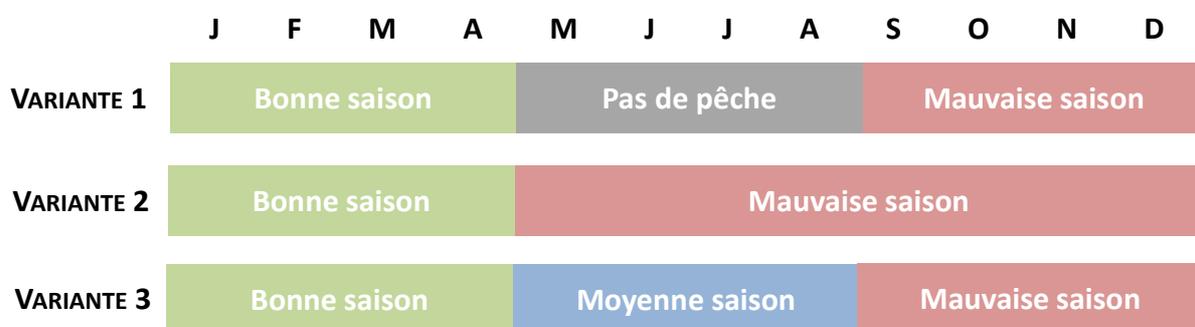


Figure 2 : trois variantes dans l'interprétation de l'organisation des saisons de pêche

- ✓ Soit il est considéré qu'en dehors de la mauvaise et de la bonne saison de pêche, il n'y a pas de sorties, les pêcheurs cessent leur activité (Variante 1).
- ✓ On peut également considérer qu'entre la bonne et la mauvaise saison, les pêcheurs sortent quand même, et qu'ils n'ont coché que les mois principaux de la mauvaise saison. Dans ce cas, l'hypothèse est que hors bonne saison, les mois restants sont tous équivalents aux mois de mauvaise saison (Variante 2).
- ✓ Enfin, troisième interprétation, les mois entre la bonne et la mauvaise saison de pêche correspondent à une saison « moyenne », où les valeurs des variables d'intérêt (nombre de sorties, prises minimale et maximale) sont obtenues en faisant la moyenne de celles de la mauvaise et de la bonne saison (Variante 3).

La valeur exacte de la production totale est située quelque part entre ces trois valeurs. Seulement avec les informations récoltées, il n'est pas possible d'aller plus loin dans la précision, chaque pays, chaque contexte est plus ou moins adaptée à l'une ou l'autre de ces variantes.

Afin de bien comprendre les requêtes SQL qui ont été utilisées pour calculer les valeurs de production annuelle totale des pays enquêtés, les parties suivantes vont les détailler, étape par étape, en les expliquant.

#### METHODE STATISTIQUE DE CALCUL DE L'INDICATEUR « CAPTURE TOTALE ANNUELLE »

Cette méthode est une méthode statistique classique, avec une étape de remplacement de strates pour prendre en compte même les ménages qui présentent des non-réponses.

### **1/ Calcul de la durée des saisons**

*Requêtes : nb\_mois\_bonne(R1) et nb\_mois\_mauvaise (R2)*

Pour chaque ménage enquêté, la première étape est de calculer la durée de la bonne saison, et celle de la mauvaise saison au sens strict, en utilisant le nombre de mois cochés dans les questionnaires :

### **2/ Calcul des captures par saison par ménage**

*Requêtes : bonne\_saison (R3), mauvaise\_saison (R4), moyenne\_saison (R5)*

Pour chaque ménage, pour une saison donnée, il est ensuite possible de calculer la quantité pêchée.

Pour la bonne saison, la première étape est le calcul de la moyenne logarithmique des prises minimum et maximum par sortie. L'utilisation de la moyenne logarithmique permet d'atténuer le poids des valeurs extrêmes dans le calcul. Par ailleurs, on exclut également certaines données en bornant les valeurs de captures<sup>2</sup>. On multiplie cette moyenne logarithmique par le nombre de sorties hebdomadaires<sup>3</sup>, que l'on divise par 7 et multiplie par 30 pour obtenir les captures mensuelles à la bonne saison. Enfin, la dernière étape est de multiplier par la durée de la bonne saison, calculée dans la première requête (R1).

Pour la mauvaise saison telle qu'elle est considérée dans les variantes 1 et 3, la méthode est la même que pour la bonne saison.

Pour la mauvaise saison de la variante 2, les premières étapes sont les mêmes. La différence est qu'à la fin de la démarche, au lieu d'utiliser la durée de la mauvaise saison telle que calculée dans la seconde requête (R2), on utilise [12 - (durée de la bonne saison)]. En effet, dans cette seconde variante, les mois non cochés par les répondants sont assimilés à une partie de la mauvaise saison.

Pour la moyenne saison utilisée dans la variante 3, la quantité pêchée est estimée en faisant la moyenne des valeurs de la bonne et de la mauvaise saison. Concrètement, la première étape est le calcul géométrique de la moyenne logarithmique de la moyenne des prises minimum et maximum par sortie de la bonne saison et de la moyenne des prises minimum et maximum par sortie de la mauvaise saison. On multiplie cette moyenne logarithmique par le nombre moyen de sorties hebdomadaires, que l'on divise par 7 et multiplie par 30 pour obtenir les captures mensuelles à la moyenne saison. Enfin, la dernière étape est de multiplier la valeur obtenue par la durée de la moyenne saison, soit [12 - (durée de la mauvaise saison + durée de la mauvaise saison)].

### **3/ Création de l'échantillon utilisé pour le calcul de l'indicateur**

*Requête : union\_saison (R6)*

Une fois ces valeurs de captures annuelles par ménage calculées, il faut calculer la quantité pêchée à l'échelle du site, en gardant le maximum des données récoltées. Or, parfois, certains enquêtés ont donné des informations partielles, et, pour passer du niveau « ménage » au niveau « site », il est nécessaire de savoir sur quel échantillon on travaille.

Plusieurs choix sont possibles : pour avoir l'information la plus fiable possible, il aurait été pertinent de ne garder que ceux qui ont répondu à la fois à la bonne et à la mauvaise saison. Cependant, dans ce cas de figure, la perte d'informations est importante, car de nombreux ménages n'ont répondu qu'aux

---

<sup>2</sup> On veut un minimum de captures par sortie à la bonne saison compris entre 0 et 100 kg, et un maximum compris entre 0 et 200 kg. Pour la mauvaise saison les données prises en compte doivent être entre 0 et 50 kg pour le minimum et 0 et 100 kg pour le maximum

<sup>3</sup> Les valeurs aberrantes sont exclues en ne prenant en compte que les nombre de sorties compris entre 1 et 7.

questions concernant l'une des deux saisons. Le choix final a été de garder tous les ménages pour lesquels la base de données contient de l'information pour au moins une des deux saisons. Une requête *union\_saison* (R6) a été utilisée pour créer un tableau regroupant ces ménages, qui sera l'échantillon à partir duquel l'extrapolation sera effectuée.

#### 4/ Calcul des moyennes de remplacement

Requêtes : *req\_moy\_b* (R7), *req\_moy\_b\_tot* (R8), *req\_moy\_m* (R9), *req\_moy\_m\_tot* (R10), *requ\_moy\_m\_meth2* (R11), *requ\_moy\_m\_tot\_meth2* (R12), *req\_moy\_moy*(R13), *req\_moy\_moy\_tot* (R14)

Dans cet échantillon, il y a forcément des données manquantes à certains endroits, pour les ménages qui n'ont répondu qu'aux questions concernant une des deux saisons. A ce niveau, on procède à un remplacement de ces données manquantes par des valeurs moyennes calculées sur l'échantillon.

Huit requêtes permettent de calculer ces constantes, qui vont permettre le remplacement des non-réponses : valeurs de production moyenne du site auquel appartient le ménage concerné (R7, R9, R11, R13), ou, quand aucun des ménages d'un site ne présente de réponse pour une des saisons, valeur de capture égale à la moyenne globale de l'échantillon (R8, R10, R12, R14).

#### 5/ Remplacement des valeurs manquantes

Requêtes : *bonne\_saison\_c* (R15), *mauvaise\_saison\_c* (R16), *mauvaise\_saisons\_meth2\_c* (R17), *moyenne\_saison\_c* (R18)

Il suffit ensuite, dans le tableau *union\_saison* (R6) réunissant tous les ménages faisant partie de l'échantillon, d'injecter ces valeurs moyennes à la place des valeurs manquantes (Figure 3).

	Numéro de site	Numéro de ménage	Captures bonne	Moy_b	Moy_b_tot	Captures bonnes complétées
(2)	8350	86448		164,32	1219,14	<b>164,32</b>
(1)	8350	86449	164,32	164,32	1219,14	<b>164,32</b>
(3)	8354	87157			1219,14	<b>1219,14</b>
(3)	8358	86866			1219,14	<b>1219,14</b>
(1)	8362	92027	526,50	526,50	1219,14	<b>526,50</b>
(1)	8363	92051	1138,42	850,90	1219,14	<b>1138,42</b>
(2)	8363	92054		850,90	1219,14	<b>850,90</b>
(1)	8363	92060	563,37	850,90	1219,14	<b>563,37</b>
(1)	8365	92008	536,66	1691,35	1219,14	<b>536,66</b>

Figure 3 : exemple d'une partie du tableau *union\_saison* pour la bonne saison

La figure 3 montre un extrait du tableau *union\_saison* pour certains ménages du Burkina Faso. Dans les cas (1), la valeur finale prise en compte pour la capture totale du ménage pendant la bonne saison est la valeur calculée par la requête R3, directement issue des réponses données au questionnaire. Dans les cas (2), il n'y a pas eu de réponses, la valeur finale est la valeur moyenne des autres ménages interrogés dans le site concerné. Dans les cas (3), tous les ménages du site présentent des non-réponses aux valeurs de la bonne saison ; la valeur finale est alors la moyenne des captures de tous les ménages listés dans *union\_saison*.

#### 6/ Calcul des captures annuelles par ménage

Requête : *total* (R19)

Jusqu'à présent, le raisonnement s'est fait à l'échelle des ménages, **saison par saison**. Une requête R19 permet de calculer des valeurs de captures **annuelles** par ménage.

Pour la variante 1, c'est la somme des captures de la bonne saison et de la mauvaise saison stricte (comme calculées dans les requêtes R15 et R16).

Pour la variante 2, c'est la somme des captures par ménage de la bonne et de la mauvaise saison allongée (comme calculées dans les requêtes R15 et R17).

Pour la variante 3, c'est la somme des captures de la bonne saison, de la mauvaise saison et de la moyenne saison (comme calculées dans les requêtes R15, R16 et R18).

A chaque fois, les enquêtes ménages où la somme des mois cochés n'est pas égale à 12 sont exclues des calculs.

### **7/ Calcul du taux d'extrapolation au niveau du site**

*Requête : calcul\_txb (R20)*

A ce niveau du raisonnement, **on veut passer de données par ménage à des données par site**, puis par strate, et au final par pays. Pour cela, on utilise les taux d'extrapolation txa, txb et txc. Pour un calcul le plus fiable possible de cet indicateur important qu'est la « Capture totale annuelle » d'un pays, il a été jugé plus pertinent de recalculer un txb spécifique pour passer du ménage au site.

En effet, le txb générique prend en compte tous les ménages ayant fait l'objet d'une enquête. Or, sur ces ménages enquêtés, il est possible qu'il y en ait certains qui n'aient donnée aucune réponse aux questions 7-6 à 7-13. Il a donc été décidé de calculer le txb spécifique (R20) à partir de l'échantillon *union\_saison* (R6), c'est-à-dire en ne prenant en compte que les ménages ayant donné des informations à au moins une de ces questions. La population totale est celle listée dans l'enquête habitation dont au moins une des personnes du ménage (homme ou femme) travaille dans la pêche de capture.  $TXB_{spécifique} = (\text{nombre de ménages avec pêcheurs}) / \text{Nombre de ménages ayant répondu aux question sur les captures à la bonne ou à la mauvaise saison}$ .

### **7/ Calcul des captures totales annuelles par pays**

Il ne reste donc plus qu'à extrapoler les captures annuelles par ménage au site, en utilisant le nouveau txb, puis au pays, en utilisant le txa et le txc. On multiplie les valeurs obtenues grâce à la requête *total* (R19) par txa, txb et txc, puis elles sont divisées par 1 000 afin d'être exprimées en tonnes dans le tableau final, pour une lecture plus facile des résultats.

## **ANNEXE 1 : REQUETE PERMETTANT LE CALCUL DES CAPTURES ANNUELLES TOTALES PAR LA METHODE STATISTIQUE**

```
R1 WITH nb_mois_bonne as
(select distinct no_site,no_menage,
sum(janvier::int+fevrier::int+mars::int+avril::int+mai::int+juin::int+juillet::int+aout::int+septem
bre::int+octobre::int+novembre::int+decembre::int)
as nb_mois_bonne_saison
from bf.v_liste_menage inner join bf.selection_mois_generique using (no_menage)
where no_selection=meilleure_saison_peche group by no_site,no_menage)
```

```
R2 ,nb_mois_mauvaise as
(select distinct no_site,no_menage,
sum(janvier::int+fevrier::int+mars::int+avril::int+mai::int+juin::int+juillet::int+aout::int+septem
bre::int+octobre::int+novembre::int+decembre::int)
as nb_mois_mauvaise_saison
from bf.v_liste_menage inner join bf.selection_mois_generique using (no_menage)
where no_selection=moins_bonne_saison_peche group by no_site,no_menage)
```

```
R3 ,bonne_saison as
```

```
(select distinct
no_site,no_menage,exp((ln(min_qte_pechee_meil_saison)+ln(max_qte_pechee_meil_saison))/2.0)
*(nb_sortie_meilleure_saison/7.0)*
nb_mois_bonne_saison *30 as captures_bonne from bf.v_liste_menage inner join nb_mois_bonne
using(no_site,no_menage)
left join nb_mois_mauvaise using (no_site, no_menage) where date_enquete_m is not null
and min_qte_pechee_meil_saison>0
and max_qte_pechee_meil_saison>0
and nb_sortie_meilleure_saison<=7
and nb_sortie_meilleure_saison>0
and min_qte_pechee_meil_saison<100
and max_qte_pechee_meil_saison<200
and (nb_mois_bonne_saison+nb_mois_mauvaise_saison)between 1 and 12)
```

**R4** ,mauvaise\_saison as

```
(select distinct no_site,no_menage,
exp((ln(min_pue_moins_bonnel_saison)+ln(max_pue_semaine_moins_bonnel_saison))/2.0)*(nb_
sortie_moins_bonne_saison/7.0)*
(nb_mois_mauvaise_saison)*30 as captures_mauvaise,
exp((ln(min_pue_moins_bonnel_saison)+ln(max_pue_semaine_moins_bonnel_saison))/2.00)*(nb
_sortie_moins_bonne_saison/7.0)*(12-nb_mois_bonne_saison)*30
as captures_mauvaise_meth2
from bf.v_liste_menage inner join nb_mois_mauvaise using(no_site,no_menage)
inner join nb_mois_bonne using(no_site,no_menage)
where date_enquete_m is not null
and min_pue_moins_bonnel_saison>0 and min_pue_moins_bonnel_saison<50
and max_pue_semaine_moins_bonnel_saison>0 and
max_pue_semaine_moins_bonnel_saison<100
and nb_sortie_moins_bonne_saison<=7 and nb_sortie_moins_bonne_saison>0
and (nb_mois_bonne_saison+nb_mois_mauvaise_saison) between 1 and 12)
```

**R5** ,moyenne\_saison as

```
(select distinct no_site,no_menage,
(exp((ln(min_qte_pechee_meil_saison)+ln(max_qte_pechee_meil_saison))/2.00)+exp((ln(min_pu
e_moins_bonnel_saison)+ln(max_pue_semaine_moins_bonnel_saison))
/2.00))/2.0*((nb_sortie_meilleure_saison/7.00)+(nb_sortie_moins_bonne_saison/7.00))/2.00*(1
2-(nb_mois_bonne_saison+nb_mois_mauvaise_saison))*30
as captures_moyenne
from bf.v_liste_menage inner join nb_mois_bonne using(no_site,no_menage) inner join
nb_mois_mauvaise using(no_site,no_menage)
where date_enquete_m is not null
and min_qte_pechee_meil_saison>0 and min_qte_pechee_meil_saison<100
and max_qte_pechee_meil_saison>0 and max_qte_pechee_meil_saison<200
and min_pue_moins_bonnel_saison>0 and min_pue_moins_bonnel_saison<50
and nb_sortie_meilleure_saison<=7 and nb_sortie_moins_bonne_saison<=7
and nb_sortie_meilleure_saison>0 and nb_sortie_moins_bonne_saison>0
and max_pue_semaine_moins_bonnel_saison>0 and
max_pue_semaine_moins_bonnel_saison<100
and(nb_mois_bonne_saison+nb_mois_mauvaise_saison) between 1 and 12)
```

**R6** ,union\_saison as

(SELECT DISTINCT no\_site, no\_menage FROM mauvaise\_saison UNION SELECT DISTINCT no\_site, no\_menage FROM bonne\_saison)

**R7** ,req\_moy\_b as

(select distinct no\_site, avg(captures\_bonne) as moy\_b from bonne\_saison group by no\_site)

**R8** ,req\_moy\_b\_tot as

(select avg(captures\_bonne) as moy\_b\_tot from bonne\_saison)

**R9** ,req\_moy\_m as

(select distinct no\_site, avg(captures\_mauvaise) as moy\_m from mauvaise\_saison group by no\_site)

**R10** ,req\_moy\_m\_meth2 as

(select distinct no\_site, avg(captures\_mauvaise\_meth2) as moy\_m\_meth2 from mauvaise\_saison group by no\_site)

**R11** ,req\_moy\_m\_tot as

(select avg(captures\_mauvaise) as moy\_m\_tot from mauvaise\_saison)

**R12** ,req\_moy\_m\_tot\_meth2 as

(select avg(captures\_mauvaise\_meth2) as moy\_m\_tot\_meth2 from mauvaise\_saison)

**R13** ,req\_moy\_moy as

(select distinct no\_site, avg(captures\_moyenne) as moy\_moy from moyenne\_saison group by no\_site)

**R14** ,req\_moy\_moy\_tot as

(select avg(captures\_moyenne) as moy\_moy\_tot from moyenne\_saison)

**R15** ,bonne\_saison\_c as

(select distinct no\_site, no\_menage, moy\_b\_tot, moy\_b, CASE WHEN captures\_bonne is null then (case when moy\_b is null then moy\_b\_tot else moy\_b end) else captures\_bonne end as captures\_bonne\_c FROM union\_saison left join req\_moy\_b using (no\_site) left join bonne\_saison using(no\_site, no\_menage), req\_moy\_b\_tot )

**R16** ,mauvaise\_saison\_c as

(select distinct no\_site, no\_menage, case when captures\_mauvaise is null then (case when moy\_m is null then moy\_m\_tot else moy\_m end) else captures\_mauvaise end as captures\_mauvaise\_c FROM union\_saison left join req\_moy\_m using (no\_site) left join mauvaise\_saison using(no\_site, no\_menage), req\_moy\_m\_tot )

**R17** ,mauvaise\_saison\_meth2\_c as

(select distinct no\_site, no\_menage, case when captures\_mauvaise\_meth2 is null then (case when moy\_m\_meth2 is null then moy\_m\_tot\_meth2 else moy\_m\_meth2 end) else captures\_mauvaise\_meth2 end as captures\_mauvaise\_meth2\_c FROM union\_saison left join req\_moy\_m\_meth2 using (no\_site) left join mauvaise\_saison using (no\_site, no\_menage), req\_moy\_m\_tot\_meth2)

**R18** ,moyenne\_saison\_c as

```
(select distinct no_site, no_menage, captures_moyenne, case when captures_moyenne is null
then (case when moy_moy is null then moy_moy_tot else moy_moy end) else
captures_moyenne end as captures_moyenne_c FROM union_saison left join req_moy_moy using
(no_site) left join moyenne_saison using(no_site, no_menage),
req_moy_moy_tot order by captures_moyenne_c desc)
```

**R19**,total as

```
(select distinct no_site,no_menage,sum(captures_bonne_c+captures_mauvaise_c) as capture_c,
sum(captures_bonne_c+captures_mauvaise_meth2_c) as capture_meth2_c,
sum(captures_bonne_c+captures_mauvaise_c+captures_moyenne_c) as capture_meth3_c
from bonne_saison_c inner join mauvaise_saison_c using (no_site,no_menage) inner join
mauvaise_saison_meth2_c using (no_site, no_menage)inner join
moyenne_saison_c using (no_site,no_menage)
group by no_site,no_menage)
```

**R20**,calcul\_txb as

```
(
WITH t1 AS (
SELECT DISTINCT v_liste_menage.no_site, count(DISTINCT v_liste_menage.no_menage) AS
nb_menage_tot
FROM bf.liste_site
JOIN bf.v_liste_menage USING (no_site)
Where (nb_homme_peche+nb_femme_peche)>0
GROUP BY v_liste_menage.no_site
)
SELECT DISTINCT t1.no_site, t1.nb_menage_tot::double precision / count(DISTINCT
union_saison.no_menage)::double precision AS txb
FROM t1
JOIN union_saison USING (no_site)

GROUP BY no_site, t1.nb_menage_tot )
```

```
select distinct bf.pre_enquete_village.region_niv1 as ABSCISSE,'méthode 1' as
GROUPE,sum(capture_c*txa*txc*txb)/1000 as TOTAL
from bf.pre_enquete_village
inner join bf.liste_site using(no_enquete) inner join bf.calcul_txa using(strate)
inner join bf.calcul_txc using(strate) inner join bf.v_liste_menage using (no_site)
inner join total using (no_site,no_menage) inner join calcul_txb using(no_site)
group by bf.pre_enquete_village.region_niv1
union
```

-- La méthode 2 consiste à appliquer les mauvaises PUE à tous les mois qui ne sont pas dans la bonne saison (12-nb\_mois\_bonne saison)

```
select distinct bf.pre_enquete_village.region_niv1 as ABSCISSE,'méthode 2' as
GROUPE,sum(capture_meth2_c*txa*txb*txc)/1000 as TOTAL
from bf.pre_enquete_village
inner join bf.liste_site using(no_enquete) inner join bf.calcul_txa using(strate)
inner join bf.calcul_txc using(strate) inner join bf.v_liste_menage using (no_site)
inner join total using (no_site,no_menage) inner join calcul_txb using(no_site)
group by bf.pre_enquete_village.region_niv1
union
```

*Enquête cadre de la Pêche continentale 2012      Rapport final*

```
select distinct bf.pre_enquete_village.region_niv1 as ABSCISSE,'méthode 3' as
GROUPE,sum(capture_meth3_c*txa*txb*txc)/1000 as TOTAL
from bf.pre_enquete_village
inner join bf.liste_site using(no_enquete) inner join bf.calcul_txa using(strate)
inner join bf.calcul_txc using(strate)
inner join bf.v_liste_menage using (no_site)
inner join total using (no_site,no_menage) inner join calcul_txb using(no_site)
group by bf.pre_enquete_village.region_niv1
order by ABSCISSE
```

ANNEXE 4 : GUIDE METHODOLOGIQUE DE REMPLISSAGE DES QUESTIONNAIRES



**PROGRAMME RÉGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA COLLECTE DES  
DONNÉES STATISTIQUES DES PECHES DANS LES ÉTATS MEMBRES ET DE  
CREATION D'UNE BASE DE DONNÉES REGIONALE**

**Guide méthodologique de remplissage des questionnaires de l'enquête  
cadre en pêche artisanale continentale dans les Etats membres de l'UEMOA**

« Manuel de l'enquêteur »

**Table des matières**

PRESENTATION DU PROGRAMME REGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DES PECHEES DANS LES ETATS MEMBRES ET DE CREATION D'UNE BASE DE DONNEES REGIONALES.....	1
OBJECTIF DE L'ENQUETE CADRE SUR LE SOUS SECTEUR DE LA PECHE CONTINENTALE .....	2
INSTRUCTIONS GENERALES AUX ENQUETEURS .....	2
CONCEPTS ET DEFINITIONS .....	4
I. Questionnaire pré enquête - liste des sites d'habitation (pré-enquête) .....	9
II. Questionnaire Site d'habitation .....	10
III. Questionnaire liste des ménages .....	22
IV. Questionnaire liste des catégories socio-professionnelles .....	23
V. Questionnaire Ménage .....	25
NOMENCLATURES.....	39

# **PRESENTATION DU PROGRAMME REGIONAL DE RENFORCEMENT DE LA COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DES PECHEES DANS LES ETATS MEMBRES ET DE CREATION D'UNE BASE DE DONNEES REGIONALES**

La Politique Agricole de l'UEMOA (PAU) a été adoptée par les Chefs d'Etat en décembre 2011 et couvre l'ensemble des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Dans le cadre spécifique du secteur de la pêche, la Commission a élaboré un programme triennal pour le développement du secteur de la pêche au sein de l'UEMOA. Ce programme a été adopté par les Directeurs nationaux de la pêche des Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) en mars 2003, à Dakar et il constitue ainsi un cadre de référence pour le déploiement de la mise en œuvre de la PAU dans le domaine de la pêche.

Ce programme a pour objectif général d'établir un processus de coordination et d'harmonisation des stratégies et politiques des pêches des Etats Membres en vue d'une gestion durable des ressources halieutiques partagées. Il s'articule autour de cinq composantes, à savoir :

1. Constitution d'un Comité consultatif sur l'harmonisation des législations et des politiques de pêche et d'aquaculture ;
2. Définition d'un Plan d'aménagement concerté des pêches et d'aquaculture ;
3. Définition d'une stratégie régionale de négociation des accords de pêche;
4. Définition d'un programme d'appui aux services de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS) des pêches;
5. Elaboration d'un Code Régional des Pêches.

La Commission a entrepris, en 2005 avec ses Etats membres, la mise en œuvre de ce programme qui est aujourd'hui dans sa phase finale d'exécution. Ainsi, un Comité consultatif d'harmonisation des politiques et des législations des Etats membres de l'UEMOA en matière de pêche et d'aquaculture est créé et est opérationnel, (ii) un Plan d'aménagement concerté des pêches et d'aquaculture au sein de l'UEMOA est défini, (iii) une stratégie régionale de négociation d'accords de pêche est définie pour l'espace UEMOA, (iv) et des programmes régionaux et nationaux de SCS des pêches sont également définis.

Dans le cadre de l'application du Règlement n°5 portant adoption du Plan d'Aménagement Concerté des Pêches et d'Aquaculture au sein de l'UEMOA (adopté en 2007 par le Conseil des Ministres de l'Union), la Commission a mis en place 13 programmes d'action parmi lesquels le programme n°4 à savoir, le « Programme régional de renforcement de la collecte des données statistiques des pêches dans les Etats membres et de création d'une base de données régionales ».

Ce programme vise à renforcer les capacités techniques et institutionnelles des pays membres de l'Union, dans la collecte et le traitement des données statistiques des pêches et d'établir une base de données régionale. L'objectif principal de ce programme est donc d'appuyer les Etats membres dans leurs efforts d'amélioration de la qualité et la disponibilité des données statistiques. Les huit Etats membres de l'UEMOA sont concernés par ce programme, aussi bien les pays côtiers que continentaux.

L'exécution des activités du projet, qui s'échelonne sur deux ans (2011-2012), a été confiée au Consortium (Oceanic Développement - IRD - Agrocampus Ouest).

Trois actions et cinq groupes de travail (GT) ont été programmés au cours de ces deux années :

1. Atelier de formation et d'harmonisation des méthodes de collecte de données des statistiques des pêches dans les Etats membres de l'UEMOA (GT n°1) ;
2. Enquêtes cadres de la pêche artisanale maritime et continentale (2011 et 2012) (GT n°2 et 4) ;
3. Création d'une base de données régionales de la pêche (GT n°3 et 5).

## **OBJECTIF DE L'ENQUETE CADRE SUR LE SOUS SECTEUR DE LA PECHE CONTINENTALE**

Cette enquête cadre a pour principal objectif d'établir des bases de données régionales harmonisées sur l'ensemble des 8 EM de l'UEMOA et d'alimenter le Systèmes d'Information Régional Pêche de l'UEMOA.

Au cours de l'Atelier régional de formation et d'harmonisation des méthodes de collecte des statistiques de pêches (groupe de travail n°1) qui s'est tenu à Cotonou du 20 au 24 juin, en accord avec les membres de la CU présents, les experts des EM et du Consortium, il a été convenu que l'enquête cadre menée cette année serait réalisée (octobre-novembre 2011) uniquement sur le sous secteur de la pêche artisanale continentale.

## **INSTRUCTIONS GENERALES AUX ENQUETEURS**

Ce document a été conçu afin de vous faciliter le remplissage des questionnaires d'enquête et de vous permettre de vous approprier ces supports. Il délivre un certain nombre de concepts et notions essentiels concourant au bon déroulement de l'enquête, précise les rôles de chacun (enquêteur, superviseur) et fournit des instructions pour le remplissage des questionnaires, de même que sur les codes et nomenclatures à utiliser.

Pour chaque questionnaire, sont précisés :

- les objectifs du questionnaire
- le ou les personne(s) ciblé(es) par ce questionnaire
- des précisions quant aux réponses attendues, concernant le mode de saisie ou le contenu de la réponse
- les codes ou nomenclatures à utiliser

Il paraît donc essentiel que vous ayez toujours ce document avec vous pour vous y référer en cas de nécessité. En cas de confusion ou de doute, veuillez vous référer à votre superviseur.

### **Approche et attitude à adopter vis à vis des personnes enquêtées**

De manière générale, l'enquête se fera par **interview direct** d'une personne ciblée. L'enquête « site d'habitation » se fera par interview direct à partir du questionnaire adressé au chef du site d'habitation de pêche ou son représentant. L'enquête « Ménage » se fera quant à elle par interview direct auprès du chef du ménage tiré dans l'échantillon (ou de son représentant si celui-ci n'est pas présent). Ces personnes pourront être entourées de personnes leur permettant de répondre à l'ensemble des questions.

Pour obtenir ces informations, le travail doit se dérouler dans un climat sain.

L'enquêteur doit suivre ces quelques principes :

- L'enquêteur doit être poli, souriant et courtois. Il doit notamment saluer en arrivant (salutation d'usage, en langue locale si possible) et en partant ;

- L'enquêteur doit être patient, tolérant, calme et il ne doit porter aucun jugement sur les réponses ou les opinions émises par les personnes enquêtées ;
- L'enquêteur ne doit pas se montrer indiscret ou insistant mais mettre à l'aise son interlocuteur ;
- L'enquêteur ne doit pas exiger de cadeau des personnes enquêtées, et il ne doit pas en promettre.
- Dès son arrivée, l'enquêteur doit expliquer le but de sa visite, l'objectif de cette enquête et le contexte dans lequel elle s'inscrit (programme régional de l'UEMOA), l'importance de l'enjeu de cette enquête cadre, les résultats qui peuvent en résulter.
- L'enquêteur doit rassurer l'enquêté quant à la confidentialité des informations et notamment au fait que ces informations ne sont pas destinées à être utilisées par l'administration fiscale.
- L'enquêteur doit mettre l'enquêté en confiance par des exemples, ou des assimilations qui l'amènent à voir que l'enquête-cadre est importante pour le suivi et le développement du sous -secteur qui ne peut exister sans les acteurs tels que les propriétaires de pirogues, les pêcheurs, les femmes de la filière pêche etc...et sans leurs matériels et équipements de pêche, sans la prise en compte de leurs problèmes. Plus généralement, le but poursuivi par l'enquête est de montrer l'importance du secteur de la pêche à travers la production de statistiques qui aideront les responsables politiques à mieux percevoir l'importance sociale et économique de ce secteur, aussi bien par rapport aux objectifs de développement de chaque pays que pour l'avenir de la région ouest-africaine dans son ensemble (zone UEMOA). « *Un secteur ne peut pas être correctement pris en compte et défendu s'il n'a pas de chiffres* ».

### **Consignes pratiques vis-à-vis de l'organisation**

La collecte des données va se dérouler sur l'ensemble du territoire. Vous serez répartis dans les différents sites d'habitation et travaillerez individuellement ou en équipe. Un ou plusieurs superviseurs auront la charge de contrôler votre travail et de vous appuyer en cas de besoin.

Quelques principes sont à respecter vis-à-vis de l'organisation :

- L'enquêteur doit respecter les décisions et instructions données par sa hiérarchie ;
- Respecter les délais de remplissage des questionnaires ;
- Mentionner toute difficulté aussi bien matériel que pratique à son superviseur ;

### **Consignes pratiques pour le remplissage des questionnaires**

- Les questionnaires doivent être remplis au stylo bille noir ou bleu (pas de rouge ou vert ou autre couleur) et de façon lisible ;
- Aucun signe ou abréviations non précisés dans le manuel ne doivent être utilisés ;
- En cas d'erreur ou de modification d'une information déjà inscrite dans le questionnaire, l'enquêteur doit barrer proprement la première réponse et écrire à côté ou en dessous la nouvelle réponse ;
- En cas d'absence de réponse (ou si la personne ne sait pas répondre à la question), inscrire ce symbole ∅ ;

- Lors que le symbole ○ apparaît dans les questions, cela signifie que la question demande une réponse unique (réponse à choix unique). A la différence de ce symbole □, qui signifie que plusieurs réponses sont acceptées (réponse à choix multiples)
- Chaque entête de fiche doit être remplie minutieusement en n'oubliant pas d'inscrire le numéro de la fiche ;
- L'enquêteur doit protéger ses questionnaires de la pluie et des intempéries. Si le questionnaire est déchiré, abimé jusqu'à rendre la lecture des réponses illisible, l'enquêteur devra recopier son questionnaire sur une nouvelle fiche. La première version devra être rendue au superviseur.
- Aucune fiche ne doit rester inachevée ;
- Il est interdit d'utiliser un crayon de papier, une gomme, de l'effacil, du blanco ou du typex.
- Les réponses sont directement inscrites sur le questionnaire. L'utilisation d'un brouillon est interdite.
- Toute démarche indiquée à l'enquêteur est obligatoire et il ne peut de son propre chef la modifier.
- Les informations recueillies restent confidentielles et anonymes et elles ne seront utilisées qu'à des fins statistiques. Les informations individuelles ne peuvent être divulguées ni par l'enquêteur ni par l'administration.
- A la fin de chaque questionnaire, seront à renseigner la date de validation par le superviseur du questionnaire, la date de saisie et le nom de l'agent chargé de la saisie. Ces informations serviront à archiver l'ensemble des questionnaires.

## 5. CONCEPTS ET DEFINITIONS

**Appât** : aliment naturel ou artificiel placé au bout d'un hameçon ou dans un pot ou une nasse pour attirer le poisson, mollusque ou autres.

**Aquacole** : qui a trait à l'aquaculture.

**Aquaculture** : toute activité d'élevage d'organismes aquatiques (dans les régions intérieures et côtières) qui implique une intervention humaine dans le processus d'élevage pour accroître la production. La propriété du stock cultivé peut être individuelle ou collective.

**Avançon** : fils secondaire d'une palangre relié à la ligne principale (ligne mère) et portant directement les hameçons.

**Capture** : comprend toute activité résultant de l'action d'extraire les poissons de leur environnement vivant ou mort. Débarquer les poissons à bord vivant ou mort

*Modified from FAO (1998): Guidelines for the routine collection of capture fishery data. FAO Fish. Tech. Pap, 382: 113 p.*

Le nombre total (ou poids total) de poissons capturés par opération de pêche. La capture peut comprendre la totalité des poissons tués par la pêche et pas seulement ceux ramenés à bord.

*Restrepo V. (1999): Annotated Glossary of Terms in Executive Summary Reports of the International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas' Standing Committee on Research and Statistics*

(SCRS). ICCAT .

**Chute d'un filet** : hauteur d'un filet en position de pêche

**Commerçant de poisson** : Toute personne physique ou morale qui de manière habituelle et à titre professionnel, accomplit des actes d'achat de poisson en vue de le revendre.

**Embarcation** : moyen de déplacement sur l'eau. Tous types de bateaux.

**Engin de pêche** : équipement utilisé pour les captures des poissons et autres ex. : seine, chalut, ligne, filet, harpon...Chacun de ces engins peut avoir différentes configurations.

**Epervier** : Engin actif de forme circulaire s'il est ouvert totalement ou de forme conique s'il l'est légèrement ; il comprend trois parties : le sommet auquel est fixé le fil de jet, le corps du filet et l'ensemble ralingue –poches-plombs sur la périphérie.

**Filet maillant** : Engin constitué d'une ou plusieurs nappes rectangulaires de filet qui sont ralinguées à une corde de flotteurs et une autre de (Lest) plombs. Les filets maillants sont déployés verticalement dans l'eau. La taille des mailles est fonction des espèces cibles.

**Fleuve** : collection d'eau importante qui s'écoule en permanence ou de façon périodique dans un chenal naturel et qui se jette dans la mer.

**Hall à poissons** : lieu de tri et de regroupement du poisson avec un sol en dur et un toit.

**Hameau** : un « hameau » est un type de site d'habitation qui est non autonome : il s'agit de villageois qui se sont installés à l'écart du village, de façon permanente ou saisonnière, tout en restant sur le territoire du village. La motivation de ce déplacement de l'habitat est souvent, pour les ménages en cause, de se baser au plus près de leurs champs ou de leurs lieux de pêche. Un hameau est un site d'habitation sans statut politique : c'est simplement une fraction du village installé physiquement à l'écart de celui-ci. Un hameau ne figure généralement pas sur les registres administratifs (ex. : impôts) puisque la seule entité reconnue est le village. Mais un hameau peut être enquêté en tant que « site d'habitation ».

**Lac de barrage** : lac artificiel résultant de la construction d'une digue/barrage pour barrer un cours d'eau.

**Lac naturel**: grande étendue d'eau intérieure généralement d'eau douce. Le lac est considéré comme « naturel » s'il n'a pas été créé par l'action humaine.

**Maille** : espace régulier séparant les nœuds dans une nappe de filet. La taille minimale est souvent donnée par les autorités afin d'éviter de capturer des jeunes poissons d'espèces de valeur n'ayant pas encore atteint la taille optimale de capture.

**Ménage** : est considéré comme un ménage l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement et qui ont un budget en commun. Le fait de partager un budget commun se caractérise par la contribution régulière aux ressources servant pour la vie du ménage (ex.: revenus, denrées alimentaires) et/ou par le fait de bénéficier habituellement de ces ressources (exemple : prendre régulièrement les repas préparés au sein du ménage).

Remarque 1 : Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Remarque 2 : Les personnes d'un même ménage ne sont pas nécessairement unies par des liens de parenté. Par exemple, si une personne est accueillie durablement dans un ménage, sans avoir de lien de sang ni de mariage avec le chef du ménage, elle sera tout de même considérée comme un membre du ménage si :

- Elle est hébergée de façon habituelle sous le même toit.
- Elle prend la plupart de ces repas avec les membres du ménage et/ou apporte régulièrement des ressources au ménage.

**Mare** : petite étendue d'eau peu profonde et qui peut s'assécher complètement ou presque complètement en fin de saison sèche. Leurs eaux proviennent des crues du fleuve et /ou des pluies. En fin de saison sèche, le lit mineur de certains cours d'eau se scinde en chapelet de mares.

**Mareyeur** : toute personne dont la profession est de collecter le poisson sur les pêcheries situées sur le territoire en vue de le commercialiser

**Nasse** : Piège en forme de cage ou de panier de différentes matières (bois, métal, grillage) et possédant une ou plusieurs ouvertures et entrées destiné à capturer des crustacés, des poissons ou des mollusques. Il est généralement positionné sur le fond avec ou sans appât.

**Pêche collective coutumière ou traditionnelle** : c'est une pêche réalisée collectivement, souvent à pied et avec des moyens très modestes (petits filets). Elle est généralement organisée par les responsables coutumiers (maître d'eau, chef de village ou de terre), parfois sous le contrôle des services techniques chargés de la pêche. Cette pêche est largement ouverte à la majorité des habitants du village organisateur et souvent aussi à ceux des villages environnants, qu'ils soient pêcheurs professionnels ou non. En plus de la production de poisson, la pêche collective a un but social et rituel. Sur un plan d'eau donné, elle est exercée une à deux fois par an pour une durée assez brève, de un à trois jours. La réalisation de la pêche collective est généralement précédée de la mise en défense (restriction de la pêche pendant un certain temps) du plan d'eau.

**Palangre** : engin de capture constitué d'une ralingue/ligne principale munie à intervalles réguliers d'avançons avec des hameçons appâtés. La ligne principale est disposée sur le fond ou suspendue à l'horizontale à une profondeur déterminée à l'aide de flotteurs positionnés en surface. Il existe des palangres calées ou dérivantes et des palangres de fond ou flottantes.

**Pêcheurs à temps plein (professionnels)** : regroupe la catégorie des pêcheurs dont au moins 90% des revenus monétaires proviennent de la pêche ou qui consacrent au moins 90% de leur temps de travail à cette activité.

**Pêcheurs semi-professionnels ou polyactifs**: regroupe la catégorie des pêcheurs dont 30% des revenus monétaires proviennent de la pêche ou qui consacrent au moins 30% de leur temps de travail à cette activité. La pêche est alors une activité complémentaire à l'agriculture et/ou l'élevage (d'où le qualificatif « polyactif »).

**Pêcheurs occasionnels** : regroupe la catégorie des pêcheurs dont moins de 30% des revenus monétaires proviennent de la pêche ou qui consacrent moins de 30% de leur temps de travail à cette activité. Les pêcheurs de ce genre, généralement peu équipés en engins, sont souvent confondus avec les pratiquants de la pêche de subsistance.

**Plan d'eau** (définition admise pour l'enquête) : synonyme de « milieu aquatique » ou de « portion de milieu aquatique » que l'on peut localiser et nommer ; ceci quelque soit la nature du milieu. ex. : fleuve, rivière, bras, mare, lac naturelle, lac de barrage, lagune, estuaire..

**Point de débarquement/débarcadère** : lieu où les bateaux débarquent leurs produits capturés.

**Quartier** : C'est une portion d'une ville ou d'un très gros village. Il n'y a pas d'autonomie « politique », mais le chef de quartier, tout comme un chef de campement, a une autorité sur les problèmes internes du quartier. La notion est pertinente car, souvent, les pêcheurs qui habitent les villes ou les très gros villages sont regroupés dans un quartier « pêcheur ». L'enquête portera alors exclusivement sur le quartier pêcheur considéré comme étant le « site d'habitation ».

**Site d'habitation** : qualifie un lieu où vivent et logent de façon régulière des habitants, notamment des ménages de pêcheurs. Le site d'habitation se définit par la présence durable d'habitations (logements, construction) qui peuvent être des huttes, des cabanes, des cases, des maisons. Un site d'habitation peut avoir un statut reconnu (par la tradition ou par l'administration) de ville ou de village, ou bien n'être qu'un hameau (regroupement d'habitations d'autochtones à l'écart du village) ou encore un campement (regroupement d'habitations d'étrangers qui sont dépendants de l'autorité d'un village). Un site d'habitation peut être occupé de façon permanente ou bien saisonnière, c'est-à-dire n'être occupé que quelques mois par an seulement, mais il est alors occupé d'année en année de façon régulière et généralement à la même saison. Attention : lorsque des pêcheurs (généralement des groupes d'hommes sans épouses ni enfants) effectuent une sortie de plusieurs jours vers une zone de pêche à grande distance de leur village/port d'attache et qu'ils installent près de cette zone de pêche un lieu de repos pour y séjourner quelques jours à moins d'un mois, généralement dans des conditions précaires (à l'abri de bâches de fortune) et sans souci de construction durable, on qualifiera un tel lieu de « site de bivouac » et on ne doit pas considérer ce genre de site comme site d'habitation.

**Retenue** : petit lac de barrage (<1000 ha), souvent placé sur une petite rivière et entre deux collines.

**Village/campement**: La distinction des sites d'habitation de type village ou de type campement se réfère au statut historique et politique du site d'habitation.

Un village est un type de site d'habitation qui a généralement été fondé il y a très longtemps et dont le chef est considéré comme détenteur coutumier reconnu (y compris par l'Etat) de l'autorisation d'installation et d'usage des terres.

A l'opposé, un campement est un type de site d'habitation dont le « chef » n'a pas de réel pouvoir en termes de droit d'installation ni par rapport à l'usage des terres. Un campement n'est donc pas « autonome » du point de vue politique : il est en général rattaché à un village, qui autorise ou tolère son existence, ou bien il est dépendant du bon vouloir d'une administration (par un exemple l'office de gestion d'un barrage peut tolérer l'existence d'un campement sur les rives du lac de barrage, à l'intérieur ou en bordure de la zone de servitude).

Un gros campement peut être composé de plusieurs parties que l'on peut alors traiter comme autant de sites habitation distincts (ce sont en quelque sorte des « quartiers de campement »).

Un « campement saisonnier » est un campement qui est vide de tout occupant pendant au moins un mois par an.

Si dans une région donnée la distinction village/campement n'est pas évidente (par exemple près des côtes ou dans les zones de peuplement récent, où presque tous les ménages sont d'origine allochtone c'est-à-dire « étrangers ») alors il n'y pas de faute statistique à qualifier tous les sites d'habitation de cette région de « village ».

## GUIDE DE REMPLISSAGE DES QUESTIONNAIRES

### I. Questionnaire pré enquête - liste des sites d'habitation (pré-enquête)

Ce questionnaire vise à recenser l'ensemble des sites d'habitation des pêcheurs. Ce sont les autorités territoriales (régions, préfectures, départements) ou les agents de pêche de la localité qui ont la responsabilité de le remplir.

L'objectif de ce questionnaire est l'obtention de la liste exhaustive de l'ensemble des sites d'habitation de pêcheurs (pêche continentale). Cette liste permettra de renseigner la localisation de chaque site ainsi que le nombre approximatif de ménages de pêcheurs. La totalité de ces sites (ou un échantillonnage) sera enquêté à travers le questionnaire site d'habitation.

#### 1 - Informations générales

(1-1) Date d'enquête :     \_\_/\_\_/\_\_

Le format de la date est Jour/Mois/Année  
Exemple : 2 août 2011 s'écrit 02/08/2011

(1-2) Pays : \_\_\_\_\_

Inscrivez le nom du pays.

(1-3) Région/ département administrative/f :

Précisez la région à laquelle se rattache le site d'habitation enquêté en vous référant à la nomenclature 2.

(1-4) Nom de la circonscription administrative pour laquelle est établie la liste (ex : préfecture de) :

Précisez le nom de la circonscription administrative pour laquelle est établie la liste.

(1-5) Nom de la personne remplissant la liste

Inscrivez le nom et prénom de la personne remplissant la liste.

## 2 - Liste des différents sites d'habitation de la zone concernée (pré enquête)

<b>II. Questionnaire Site d'habitation</b>	
Nom du site d'habitation des pêcheurs	Inscrivez le nom du site d'habitation des pêcheurs.
Localité/entité de rattachement administratif Ce questionnaire permet de collecter les informations générales/administratives relatives au site d'habitation ; ex : village officiel ou commune	Précisez le nom de la localité/entité de rattachement administratif ;
Localisation/coordonnées géographiques (GPS ou texte)	Précisez les coordonnées géographiques du site si celles-ci sont connues. Les coordonnées de latitude et de longitude doivent être notées en degrés/minutes/seconde.  Si vous ne disposez pas des coordonnées géographiques du site d'habitation, précisez la localisation en texte (ex : à 3 km du goudron, après le second virage, sur la gauche)
Nom du chef du site d'habitation	Précisez le nom du chef du site d'habitation, en général le nom du chef de village ou le nom de chefferie.
Statut du site d'habitation	Cochez la case (unique) correspondant au type de site d'habitation. Référez-vous à la liste des codes situés au dessous du tableau (nomenclature 4).
Nbre de ménages de pêcheurs	Précisez le nombre approximatif de ménages de pêcheurs sur le site d'habitation.
Présence Pêcheurs à temps plein	Il s'agit de spécifier s'il y a des pêcheurs à temps plein sur ce site d'habitation. S'il y a au moins un ou plusieurs pêcheur (s) professionnel(s) sur ce site, cochez à l'aide d'une croix cette colonne.
Autres catégories de pêcheurs	Précisez si d'autres catégories de pêcheurs (pêcheurs-agriculteur ou autres) exercent une activité sur ce site d'habitation : si oui, cochez à l'aide d'une croix cette colonne.

- Le cadre géographique et physique du site d'habitation ;
- Les services et infrastructures, organisations sociales et autorités présentes ;
- Les activités menées dans le secteur de la pêche (commercialisation et transformation)  
Les informations sur la migration des pêcheurs ;
- Les capacités de pêche ;
- L'état effectif des différentes catégories socio - professionnelles ;
- La liste des ménages de pêcheurs sur le site d'habitation

## 1. Informations générales sur l'enquête

(1-1) Numéro de fiche : \_\_\_\_\_

Le numéro de fiche correspond au numéro de site d'habitation défini par chaque Etat. Ce numéro sera unique pour chaque site d'habitation.

(1-2) Date d'enquête : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Le format de la date est Jour/Mois/Année  
Exemple : 2 août 2011 s'écrit 02/08/2011

(1-3) Enquêteur :

Précisez le nom et prénom de l'enquêteur.

(1-4) Superviseur d'enquête :

Précisez le nom et prénom du superviseur.

(1-5) Personne(s) enquêtée(s) :

*Précisez le nom et la fonction du principal répondant à l'enquête et des autres personnes*

Précisez le nom et prénom de la personne enquêtée (chef de village en général) de même que sa fonction ; ainsi que les noms et fonctions des deux principales autres personnes présentes (ces personnes peuvent être par exemple les conseillers du chef de village, le chef des pêcheurs, les chefs des communautés...).

## 2 - Informations générales sur le site d'habitation enquête

(2-1) Pays : \_\_\_\_\_

Inscrivez le code du pays dans lequel se situe la région enquêtée en se référant à la liste fournie (nomenclature 1).

(2-2 a) Niveau administratif n°1 :

Précisez le niveau administratif n°1 (ex. : région ou préfecture, selon les pays) à laquelle se rattache le site d'habitation enquêté en vous référant à la nomenclature 2.

(2-2 b) Niveau administratif n°2 :

Chaque pays inscrit le nom du niveau administratif n°2 (ex. : préfecture ou cercle ou arrondissement selon les pays).

(2-2 c) Niveau administration n°3 :

Inscrivez le nom du niveau administratif n°3 (ex. : arrondissement ou commune, selon les pays).

Remarque : deux niveaux administratifs au moins doivent être remplis. Le troisième est facultatif (cela dépend du système administratif des pays).

(2-3) Village de rattachement administratif

Inscrivez le nom du village de rattachement administratif (dans certains cas, cela peut être le nom du site d'habitation lui-même).

(2-4) Nom du site d'habitation:

Inscrivez ici le nom du site d'habitation enquêté.

(2-5) Coordonnées géographiques (GPS) ou localisation:

Lat (dd/mm/ss) /\_\_/\_/\_\_\_ Long /\_\_/\_/\_\_\_

Précisez les coordonnées géographiques (en degrés/minutes/secondes) du site si vous disposez d'un GPS ou précisez la localisation en texte (ex : à 15 km au Sud de la ville de ..... par la route nationale, puis 4 km vers l'Est par la piste, juste avant l'entrée dans la forêt).

(2-6) Plans d'eau exploités autour du site d'habitation

Noms des plans d'eau ou milieux aquatiques exploités	Type de plan d'eau ou milieu aquatique (cf. nomenclature 3)	Distance par rapport au site (en km)
--	---	--------------------------------------

Précisez le ou les noms du/des plans d'eau exploités (si plusieurs) sur ou autour du site.

Précisez pour chaque plan d'eau le type parmi la liste suivante (nomenclature 3).

Plaine inondable	Mare
Lac naturel	Lagune
Lac de barrage	Fleuve

Retenue

Bras de fleuve

Rivière

Bancôtière/emprunts

Autres (précisez)

Précisez la distance en km du site d'habitation au plan d'eau

(2-7) Type de site (cochez un seul cercle):

- Ville  Village  Quartier  Hameau  Campement saisonnier  Campement permanent  Autres (précisez): \_\_\_\_\_

Cochez la case correspondante dans la liste proposée (choix unique). Voir les définitions des différents termes au début du guide.

(2-8) Période de création du site d'habitation :

- Avant 1960  Entre 1960 et 1990  
 Depuis 1990

Cochez la case correspondante dans la liste proposée (choix unique).

(2-9) Types d'autorités exerçant leur activité/contrôle sur le site :  Chef de port  Administration des pêches  Sécurité (Police/gendarmerie)

Douane  Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Cochez une ou plusieurs cases dans la liste proposée. Si d'autres autorités sont présentes, le préciser.

(2-10) Activités économiques sur le site d'habitation:

Activités	Peu importante	Importante	Très importante
-----------	----------------	------------	-----------------

Cochez à l'aide d'une croix dans la colonne correspondante pour chaque activité si celle-ci est peu importante (moins de 10% des personnes pratiquent cette activité), importante (entre 10 et 50 % des personnes pratiquent cette activités) ou très importante (plus de 50% des personnes pratiquent cette activité) au niveau du site d'habitation.

Si d'autres activités existent, le préciser et indiquer leurs importances. Si l'activité n'est pas présente sur le site, ne rien mettre dans la ligne correspondante.

Contraintes /Facilités physiques d'accessibilité

(2-11) Accessibilité:  Au bord d'une eau navigable de façon permanente  Au bord d'une eau navigable de façon temporaire (saisonnière)

À distance de l'eau (précisez la distance en km): \_\_\_\_\_

Il s'agit de préciser ici l'accessibilité du site d'habitation. Cochez la case correspondante (unique) dans la liste proposée. Si le site ne se situe pas au bord d'une eau navigable, indiquez la distance du site d'habitation à la première eau navigable. On entend par eau navigable, une eau sur laquelle se déplacent des pirogues capables de transporter plusieurs passagers avec leurs bagages.

(2-12) Accessibilité terrestre (piste, route):

- permanente  saisonnière  jamais possible

(2-13) Nombre de kilomètres pour rejoindre la route bitumée la plus proche au meilleur moment de l'année : \_\_\_\_\_ km

(2-14) Points de débarquements utilisés autour du site et accessibilité

Nom du point de débarquement	Distance au site d'habitation (en km)	Accessible toute l'année
------------------------------	---------------------------------------	--------------------------

(2-15) Y-a-t-il actuellement ou y-a t-il eu depuis moins de 10 ans des projets de développement en pêche bénéficiant au site ?  Oui  Non

Nom des projets de développement en pêche	Objectifs	Achevé	En cours	En projet

Mares ou retenues d'eau aménagées pour la pêche

(2-16) Y a-t-il autour du site des pièces d'eau qui ont été créés par creusement ou surcreusement, endiguement ou barrage ?  Oui  Non

Si oui, combien : \_\_\_\_\_

Précisez leurs superficies (en Ha) :

1. \_\_\_\_\_ 2. \_\_\_\_\_ 3. \_\_\_\_\_

4. \_\_\_\_\_ 5. \_\_\_\_\_

(2-17) Y a-t-il autour du site des pièces d'eau que l'on

Précisez en cochant la case correspondante si le site d'habitation est accessible par voie terrestre de façon permanente (toute l'année), seulement à certaines saisons ou bien s'il n'est jamais accessible par voie terrestre (par exemple sur une île ou au milieu d'un marais).

Indiquez le nombre de kilomètres pour rejoindre le goudron le plus proche au meilleur moment de l'année.

Précisez le nom des points de débarquements utilisés sur ou autour du site d'habitation. Dans le tableau, précisez pour chaque point de débarquement, sa distance au site d'habitation (en km). Si le site de débarquement est accessible toute l'année depuis le site d'habitation, cochez à l'aide d'une croix la case correspondante.

Dans le cas où la vente du poisson se fait directement sur le plan d'eau, inscrivez le nom du site d'habitation en mentionnant « au niveau de chaque case ».

Donnez le nom du projet (si connu) et ses objectifs ou la nature du contenu du projet ex : mise en place d'un quai de pêche...

Cochez à l'aide d'une croix la case correspondante (le projet est-il achevé, en cours ou en projet).

Cochez si Oui ou Non il y a autour du site des pièces d'eau qui ont été créés par creusement, surcreusement, endiguement ou barrage, c'est-à-dire des pièces d'eau artificiels (ex. : retenues, emprunts). Si oui, précisez combien. Pour chaque pièce d'eau, précisez si possible la superficie en hectare.

Dans le cas de trous d'eau, précisez uniquement le nombre et spécifiez dans la marge qu'il s'agit de trous d'eau.

Cochez si Oui ou Non il y a autour du site

enrichit (en alevins, poissons, nourriture) pour pêcher plus ?  Oui  Non

Si oui, combien : \_\_\_\_\_

Précisez leurs superficies: 1. \_\_\_\_\_  
 2. \_\_\_\_\_ 3. \_\_\_\_\_ 4. \_\_\_\_\_  
 5. \_\_\_\_\_

(2-18) Les exploitant de ces pièces d'eau déversent-ils des alevins produits par en écloseries ?

Oui  Non

Si oui, précisez le nom de l'écloserie source:

(2-19) Existe-t-il un centre aquacole moderne près du site (<10km) :  Oui  Non

si oui, combien : \_\_\_\_\_

Nom du centre	Superficie (Ha)	Activité (précisez si écloserie, bassins de grossissement +noms des espèces élevées...)

des pièces d'eau que l'on enrichit (en alevins, poissons, nourriture) pour pêcher plus.

Si oui, précisez combien. Pour chaque pièce d'eau, précisez si possible la superficie en hectares.

Cochez si oui ou non les pêcheurs qui exploitent ces pièces d'eau bénéficient-ils d'alevins produits par des écloseries.

Précisez si oui ou non il existe des sites aquacoles sur ou autour du site d'habitation. Si oui, précisez le nombre. Pour chaque site, donner le nom du centre, la superficie en hectares si celle-ci est connue et précisez son type d'activité (écloserie, grossissement).

### 3 - Commodités et services

Commodités (services, équipements, infrastructures)	Avec			
	oui	non	pas	pas
Puits amélioré, forage, adduction d'eau				
Réseau public d'alimentation en électricité				
Ecole primaire				
Ecole secondaire				
Centre de santé / Centre de santé				

Pour chaque commodité et service inscrit dans le tableau, cochez à l'aide d'une croix dans la colonne appropriée (une seule croix par ligne) si celle-ci se trouve sur le site d'habitation, à proximité (<10 km) ou si elle n'existe pas.

## 4 - Gestion et gouvernance

(4-1) Existence d'organisations socioprofessionnelles (OSP) relatives au domaine de la pêche

Types d'acteurs concernés : Pêcheur : P Mareyeur : M Transformateur : T Autres (préciser)					N°	
					Nom de l'OSP	
					Organisation traditionnelle	Type
					Syndicat	
					Coopérative	
					Groupement	
				Association		
				Autres		
					Bureau local (ON)	
					Acteurs de la pêche concernés (voir liste ci-dessous)	
					Nbre de membres adhérents sur le site	
					Initiatives prises sur le site	

(4-2) Y a-t-il des espaces de pêche qui font l'objet d'une exploitation collective organisée par les autorités locales et/ou coutumières (ex : pêche(s) collective(s) de mare(s)) ?  Oui  Non

si Oui, combien?

(4-3) Y a-t-il des conflits d'exploitation entre pêcheurs dans les espaces de pêche autour du site?  Oui  Non

si Oui, de quel type?

Et existe-t-il des mécanismes de prévention et de gestion pour les régler?  Oui  Non

Si Oui, lesquels?

(4-4) Y a-t-il des conflits d'utilisation des territoires autour du site entre pêcheurs et d'autres types d'utilisateurs?  Oui  Non

Précisez le nom de l'OSP. Cochez à l'aide d'une croix la case correspondant à son type.

Si ce type d'organisation ne figure pas dans la liste, cocher 'Autres' et inscrire en dessous du nom le type en question. Précisez en cochant la case à l'aide d'une croix s'il existe sur le site d'habitation un bureau local. Inscrivez le type d'acteurs concernés en vous aidant du code figurant sous le tableau (nomenclature 10). Précisez le nombre approximatif des membres de cette organisation présents sur le site. Détaillez les initiatives prises en matière de gestion, transformation ou organisation (ou autre) par cette organisation sur le site d'habitation.

Cochez Oui ou Non. Si oui, précisez combien.

Précisez s'il existe des conflits d'exploitation entre pêcheurs. Cochez Oui ou non. Si oui, précisez de quel type.

Précisez s'il existe des mécanismes de prévention ou de gestion en place pour régler ce conflit. Cochez Oui ou non. Si oui, précisez de quels types de mécanismes il s'agit.

Cochez Oui ou Non. Si oui, précisez avec quels acteurs (agriculteurs, éleveurs, transporteurs...) et de quels types sont ces conflits.

si Oui, avec lesquels et de quel type ?

Et existe t - il un/des mécanisme(s) de prévention et de gestion pour les régler?  Oui  Non

Si oui lesquels ?

## 5 - Commercialisation du poisson

(5-1) Le poisson débarqué ici est-il seulement celui pêché par les pêcheurs résident au site d'habitation ?  
 Oui  Non

Si non, de quelles autres localités provient le poisson :

Commercialisation du poisson frais qui est débarqué ici :

(5-2) Y a t-il des opérateurs professionnels de la pêche qui viennent sur le (ou les) débarcadères du site pour prendre du poisson frais ?  
 Oui  Non

(5-3) Si Oui, de quels types et combien :

- Mareyeur(se) en frais : combien: .....
- Simple(s) collecteur(s) en frais : combien.....
- Transformateurs(trices) : combien: .....

(5-4) Destinations géographiques des produits :

- Local  national
- autres pays (précisez vers): \_\_\_\_\_

(5-5) Types d'opérateurs prenant du poisson frais, et fréquence d'activité en haute saison de pêche :

Précisez s'il existe des mécanismes de prévention ou de gestion en place pour régler ce conflit. Cochez Oui ou non. Précisez de quels types de mécanismes il s'agit.

Cochez oui ou non.

Précisez les autres localités.

Cochez oui ou non et précisez combien.

Cochez la ou les cases correspondantes et précisez pour chaque type le nombre.

Cochez à l'aide d'une croix la ou les destination(s) géographiques des produits frais (choix multiples). Si vous cochez « autres pays », veuillez préciser le(s) nom(s) du/des pays de destination. Le niveau « local » correspond à une distance de moins de 50 km autour du point de débarquement.

Précisez le ou les types d'opérateurs (caractérisés par leur moyen de déplacement/ transport) qui intervient/nent sur le site et la fréquence des enlèvements et départs de lots de produits frais qu'ils réalisent au moment de la haute saison de pêche. Pour cela, cochez à l'aide d'une croix la/les case(s) appropriée(s) du tableau. Si un type d'opérateur n'est pas représenté sur le site, ne rien cocher sur la ligne (on peut

Types d'opérateurs (caractérisés par leur moyen de déplacement/ transport)	Fréquence des enlèvements et départs de lots de produits frais (par les différents types d'opérateurs prenant le poisson frais sur le site)		
	Tous les jours ou presque	2 à 5 jours par semaine	1 jour par semaine ou moins souvent
À pied ou à vélo			
En charrette, par âne ou cheval			
Avec pirogue non motorisée			
Avec pirogue motorisée			
En mobylette/moto			
En taxi, minibus, pickup			
En camion (>3 t)			

aussi le barrer pour bien confirmer son absence).

(5-6) Y a-t-il des opérateurs/commerçants qui viennent sur le site ou son débarcadère pour y prendre du poisson transformé ?  Oui  Non

si Oui, combien? \_\_\_\_\_

Cochez oui ou non et précisez combien.

Si Oui: les produits transformés achetés ici par les commerçants sont-ils entièrement issus des activités de transformations menées sur place?  Oui  Non

(5-7) Quel(s) type(s) de produits prennent-ils ?

- Fumé  Salé/séché  
 fermenté-séché  brûlé  
 braisé  farine  frits  
 Autres(précisez): \_\_\_\_\_

Précisez quels types de produits prennent ces commerçants. Pour cela, cochez une ou plusieurs cases correspondant aux produits ciblés.

Si le type de produit ne figure pas dans la liste, cochez 'Autres' et précisez le type.

(5-8) Destinations géographiques des produits transformés

- Local  national  
 autres pays (précisez vers: ) \_\_\_\_\_

Cochez à l'aide d'une croix la ou les destination(s) géographiques des produits frais (choix multiples). Si vous cochez « autres pays », veuillez précisez le(s) nom(s) du/des pays de destination.

(5-9) Types d'opérateurs prenant des produits transformés, et fréquence d'activité (en haute saison de pêche)

Précisez les types d'opérateurs (caractérisés par leur moyen de déplacement/ transport) intervenant sur le site et la fréquence des enlèvements et départs de lots de produits transformés qu'ils réalisent au moment de la plus haute saison. Pour cela, cochez à l'aide d'une croix la case appropriée du tableau. Si un type d'opérateur n'est pas représenté sur le site, ne rien cocher sur la ligne (on peut aussi le barrer pour bien

Types d'opérateurs (caractérisés par leur moyen de déplacement/ transport)	Fréquence des enlèvements / départs de lots de produits transformés (par les d'opérateurs prenant le poisson transformé sur le site)		
	1 à 2 fois par semaine	2 à 3 fois par mois	1 fois par mois ou moins souvent
À pied ou à vélo			
En charrette, par âne ou cheval			
Avec pirogue non motorisée			
Avec pirogue motorisée			
En mobylette/moto			
En taxi, minibus, pickup			
En camion (>3 t)			

confirmer son absence).

(5-10) Selon vous, les quantités de poisson frais achetées par les opérateurs sont-elles plus importantes que les quantités de poisson transformé ?  Oui  Non, c'est le contraire  C'est pareil  Ne sais pas

Cochez la case appropriée.

## 6 - Social/démographie

(6-1) Pouvez-vous donner les chiffres de population suivants :

- le nombre d'habitants total sur le site: \_\_\_\_\_
- le nombre de ménages de pêcheurs sur le site : \_\_\_\_

(si la population varie au cours de l'année, donner les chiffres qui sont valables pour la saison du pic d'occupation)

Précisez le nombre approximatif total d'habitants sur le site d'habitation ainsi que le nombre de ménages de pêcheurs. Si la population varie au cours de l'année, donnez la valeur maximum (saison du maximum d'occupation).

(6-2) Présence de populations non dépendantes de la pêche :

- agriculteur  Oui  Non
- éleveurs :  Oui  Non
- et autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Cochez oui ou non et précisez laquelle ou lesquelles. Il s'agit là de préciser s'il y a sur le site des populations qui ne pratiquent pas du tout la pêche. Attention : les pêcheurs-agriculteurs ne sont pas concernées ici, puisqu'ils dépendent en partie de la pêche !

(6-3) Certains pêcheurs du site font-ils des migrations saisonnières ?  Oui  Non

Si oui, classez-les par « groupes de comportements migratoires » et remplissez le tableau ci-dessous :

Précisez le groupe de comportement migratoire en lui attribuant un nom (ex : les bozos du Mali...). Indiquez l'activité pratiquée principalement par ce groupe quand il est sur le site d'habitation en vous référant à la nomenclature 16. Précisez le mois où ce groupe quitte le site d'habitation et celui où ce groupe revient sur le site. Dans la dernière colonne, indiquez leur destination géographique (région, pays ...) de migration durant leur période d'absence.

Dénomination du groupe de comportement migratoire (à définir librement)	Activité principale pratiquée ici (nomenclature 16)	Période d'absence ici		Lieu de migration (là où ils vont)
		Départ au mois de	Arrivée au mois de	

Attention : si des gens ne font pas la même chose (par exemple s'ils ne voyagent pas à la même période ou bien s'ils ne vont pas dans la même région quand ils sont absents), alors il faut constituer deux groupes de comportement différents (ex. : « les bozos du Mali a » et « les bozos du Mali b ») c'est-à-dire créer et remplir deux lignes dans le tableau. Le choix de la dénomination du groupe est laissé à l'initiative de l'enquêteur.

Evolution de la population résidente de pêcheurs sur le site de village/campement

(6-4) Au cours des cinq dernières années, y a-t-il des familles venues d'ailleurs qui se sont installées définitivement sur le site d'habitation pour pratiquer la pêche ici ?  Oui  Non

si oui : combien ?

D'où sont-elles venues ? \_\_\_\_\_

Cochez oui ou non et si oui précisez combien.

Précisez quel lieu géographique (ex : ville, région, pays...) ont quitté ces familles avant de s'installer ici.

(6-5) Est-ce que des familles de pêcheurs ont quitté définitivement le site d'habitation depuis cinq ans ?  Oui  Non

si Oui , combien ? \_\_\_\_\_

Pour quelle raison ? \_\_\_\_\_

Cochez oui ou non. Précisez combien si oui et détaillez si possible la ou les raisons de ce départ définitif.

(6-6) Globalement, au cours des dix dernières années, est-ce que la population de pêcheurs résidente sur le site s'est :

accrue  a été à peu près stable  a diminué  
et pourquoi ? \_\_\_\_\_

Cochez la case correspondante (choix unique). Précisez la raison si vous le pouvez.

(6-7) Y a t-il sur le site d'habitation des personnes qui sont qualifiées comme étant des pêcheurs mais qui sont actuellement inactifs dans la pêche (par manque de moyens ou rareté de la ressource ou pas d'embauches)?  Oui  Non

Si Oui , combien? \_\_\_\_\_

On s'intéresse ici aux gens qui sont considérés comme étant des « pêcheurs » (par leur origine ou leur qualification professionnelle) mais qui actuellement (pour une durée de 6 mois au moins) n'ont pas de travail dans la pêche. Cochez Oui ou Non s'il y a des cas de ce genre, et précisez combien.

(6-8) Y a-t-il eu une campagne ou un projet mené auprès des gens du site pour la sensibilisation à la lutte contre le SIDA ?  Oui  Non

Cochez la case correspondante. Si oui, précisez en quelle année.

Si Oui ,en quelle année? \_\_\_\_\_

## **7 - Observations**

Cette rubrique permet de préciser les problèmes rencontrés et les remarques importantes pour lesquelles il n'y avait pas de questions. On peut aussi y inscrire les opinions ou perceptions émises par les enquêtés.

### III. Questionnaire liste des ménages

Ce questionnaire permet d'obtenir la liste exhaustive des ménages de pêcheurs habitant sur le site ainsi que certaines informations concernant leur activité. Il est rattaché au questionnaire site d'habitation ci dessus.

#### 1 - Informations générales

(1-1) Pour le site d'habitation de :

Précisez le nom du site d'habitation auquel se rattache cette liste.

(1-2) Rappel n° de fiche : \_\_\_\_\_

Inscrivez le numéro de fiche inscrit dans la partie **1. Informations générales sur l'enquête** question (1-1) du questionnaire « site d'habitation ».

Feuillet n°: \_\_\_\_\_ de la liste

Précisez le numéro de feuillet de la liste.

#### 2 - Liste exhaustive des ménages concernés par la pêche (en tant que pêcheur, ou autres métiers liés au poisson)

N°ménage dans la liste

Indiquez le numéro du ménage.

Nom et prénom du chef de ménage

Dans la première colonne vous devrez préciser le nom et prénom du chef de ménage.

Effectif total du ménage ici en ce moment (incluant les logés)

Dans la seconde colonne, précisez le nombre total des membres du ménage qui sont basés ici en cette saison (y compris les enfants en bas âge). Sont inclus éventuellement les personnes qui partagent le lieu d'habitation, les dépenses et les repas du ménage.

Des personnes du ménage quittent ici pour aller pêcher ailleurs une partie de l'année ? (O/N)

Précisez si oui ou non le ménage dans son ensemble ou une partie des membres du ménage du ménage quittent ici une partie de l'année pour aller s'installer sur un autre site d'habitation. Inscrivez O ou N.

Nombre de personnes (Hommes puis Femmes) du ménage impliquées sur le site dans les activités ci-dessous : pêche, transformation et commerce du poisson

Précisez le nombre d'hommes (H) et femmes (F) impliqués sur le site dans les activités de pêche, transformation (tous types de transformation confondus) et commerce de poisson (mareyeur, commerçants).

Autres professions secteur pêche

Indiquez à l'aide d'une croix dans la colonne appropriée si au moins un des membres du ménage est impliqué dans les activités suivantes : charpentier, mécanicien ou commerçant de matériel de pêche.

**Pratiquez-vous ? l'agriculture ? L'élevage ?**

Précisez dans ces deux colonnes si au moins un des membres du ménage pratique l'élevage ou l'agriculture. Cochez la case si au moins un membre du ménage pratique cette activité.

**Nombre de pirogues de pêche possédées**

Précisez le nombre de pirogues de pêche que possède le ménage.

**Indiquez les engins utilisés ici**

Entourez la ou les engin(s) que vous utilisez au moins une fois dans l'année. L'ensemble des codes sont renseignés en bas du questionnaire (nomenclature 19).

Si l'engin utilisé ne figure pas dans la liste veuillez préciser dans la case 'Autres' son nom.

**Nationalité ou groupe ethnique**

Précisez la nationalité ou le groupe ethnique du chef de ménage.

#### **IV. Questionnaire liste des catégories socio-professionnelles**

Ce questionnaire permet d'obtenir la liste exhaustive des catégories socio professionnelles présentes sur le site ainsi que certaines informations concernant leur activité. Il est rattaché au questionnaire site d'habitation ci - dessus.

##### **1 - Informations générales**

(1-1) Pour le site d'habitation de :

Précisez le nom du site d'habitation auquel se rattache cette liste.

(1-2) Rappel n° de fiche : \_\_\_\_\_

Inscrivez le numéro de fiche inscrit dans la partie **1. Informations générales sur l'enquête** question (1-1) du questionnaire « site d'habitation ».

## 2 - Liste catégories socio-professionnelles basées sur le site et participant au secteur pêche

	Catégorie(s) socio-professionnelle(s)	Présence sur le site (mettre une croix si présence)	Nombre d'hommes adultes impliqués	Nombre de femmes adultes impliquées
1	Pêcheur à temps plein			
2	Pêcheurs agriculteurs			
3	Mareyeurs/Mareyeuses			
4	Transformateurs /transformatrices			
5	Charpentiers			
6	Mécaniciens			
7	Commerçants de matériel de pêche			
8	Commerçants de produits transformés			
9	Autres (Préciser) :			

Dans ce tableau, il s'agit de faire la liste des professions du secteur pêche qui sont présentes sur le site d'habitation. Pour chaque ligne, il faut dire si la catégorie professionnelle est présente sur le site (cochez à l'aide d'une croix si c'est le cas la colonne « Présence sur le site ») et dénombrer le nombre d'hommes adultes et de femmes adultes qui exercent cette profession.

## V. Questionnaire Ménage

L'enquête « Ménage » se fera par interview directe auprès du chef du ménage tiré dans l'échantillon (ou de son représentant si celui-ci n'est pas présent). Le cas échéant, celui-ci pourra s'entourer d'autres personnes du ménage pouvant l'aider à répondre à ce questionnaire. Le questionnaire permet de collecter des données au niveau de chaque ménage concernant l'origine du ménage, sa composition, la scolarisation des enfants, les conditions de vie, les biens de propriété, les activités professionnelles, les sources de revenus et les postes de dépenses budgétaires.

### 1- Informations générales :

(1-0) N° de Fiche : \_\_\_\_/\_\_\_\_

Le numéro de fiche est constitué du numéro de la fiche site d'habitation (numéro de site d'habitation) et du n° du ménage enquêté (figurant dans le questionnaire « liste des ménages » en fin de l'enquête site d'habitation).

(1-1) Date d'enquête : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Le format de la date est Jour/Mois/Année  
Exemple 2 juillet 2011 s'écrit 02/07/2011

(1-2) Enquêteur :

Précisez le nom et le prénom de l'enquêteur.

Précisez le nom et le prénom du superviseur.

(1-3) Superviseur d'enquête : \_\_\_\_\_

(1-4) Nom du site d'habitation

Précisez le nom du site d'habitation

(1-5) Numéro de ce ménage dans la liste des ménages du site :

Précisez le numéro de ménage qui apparaît dans le questionnaire « liste des ménages ».

(1-6) Personne enquêtée (nom, prénom):

Précisez le nom et prénom de la personne enquêtée (celle répondant au questionnaire).

(1-7) Sexe :  Homme  Femme

Précisez le sexe de la personne enquêtée.  
Cochez la case correspondante (choix unique).

(1-8) Statut de l'enquêté dans le ménage :

Chef de ménage  Conjoint(e)

Cochez la case correspondante (choix unique).  
Si 'autre' précisez.

Frère  Grand enfant  Autre :

(1-9) Type d'instruction :

- Aucune  Ecole coranique
- Ecole française, portugaise et franco-arabe
- Autre (précisez) :

Précisez le type d'instruction de la personne enquêtée en cochant la case correspondante (choix unique).

(1-10) Niveau d'étude atteint :

- Aucune  Primaire
- Secondaire 1er cycle  Secondaire 2ème cycle
- Supérieur/Universitaire

Indiquez ici le dernier niveau d'étude atteint par la personne enquêtée en cochant la case correspondante (choix unique)

Compétences acquises:

Attention il y a deux questions ici : une relative à la lecture et une seconde à l'écriture.

(1-10) Lecture :  Oui  Non

(1-11) Ecriture :  Oui  Non

Cochez la case correspondante pour chaque question : est ce que la personne enquêtée sait lire et sait-elle écrire ?

## **2 - Informations sur le chef de ménage (CM)**

(2-1) Nom et prénom

Précisez le nom et le prénom du chef de ménage (CM).

(2-2) Sexe :  Homme  Femme

Précisez le sexe du chef de ménage.

(2-3) Age

Précisez son âge.

(2-4) Pays et région de naissance

Si le CM est né dans le pays, indiquez la région de naissance. S'il est né en dehors du pays, indiquez juste le pays de naissance

(2-5) Nationalité actuelle

Précisez la nationalité actuelle du CM.

(2-6) Groupe ethnique

Précisez le groupe ethnique. (Cette question est facultative).

(2-7) Situation matrimoniale

- Célibataire  Marié (monogame)  Polygame
- Veuf

Cochez la case correspondante (choix unique).

(2-8) Ancienneté comme chef de ménage : \_\_\_ ans

Indiquez depuis combien d'année le CM actuel est à la tête de ce ménage.

(2-9) Ce site est-il le lieu de résidence principale (> 6 mois/an) :  Oui  Non

Indiquez si le ménage habite plus de 6 mois par an sur le site d'habitation. Cochez Oui ou non.

Si Oui depuis combien de temps ?

- Depuis toujours ou très longtemps (non datable)
- Ma famille ou moi sommes arrivés ici il y a environ \_\_\_ années

Dans le cas où la localité d'enquête est le lieu de résidence principale :

Indiquez depuis combien de temps le ménage habite ici (en années) ou alors, si l'on ne peut pas dater, cochez « depuis toujours ou très longtemps ».

Ma famille est originaire de (Région / pays) :

\_\_\_\_\_

Puis, précisez d'où venaient le CM et sa famille avant de s'installer ici (région d'origine historique)

Si Non : Lieu de résidence principale : \_\_\_\_\_

Région ou pays : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

A remplir uniquement dans le cas où la réponse à la question précédente est NON. Indiquez le lieu de résidence principale, c'est-à-dire là où le ménage passe plus de 6 mois dans l'année (si ce n'est pas le lieu – ici – de l'enquête). Précisez la région si ce lieu est dans le même pays. Dans le cas contraire, indiquez le pays.

(2-10) Le chef de ménage appartient-il à une organisation professionnelle

de pêche :  Oui  Non Si Oui, laquelle :

Cochez oui ou non et si oui, précisez laquelle. Si le CM appartient à plusieurs organisations professionnelles, donnez le nom de la plus importante.

### 3 - Informations sur le ménage

(3-1) Liste des personnes du ménage en âge (+ de 13 ans) d'être actives ou retraité, et déclaration de leur activité

N°	Nom	Sexe (H ou F)	Classe d'âge			Activité principale (cf. nomenclature 16)	Autre activité (cf. nomenclature 16)
			13-18	19-24	25 et +		
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							

Il s'agit de détailler la liste de l'ensemble des personnes du ménage de 13 ans ou plus. Une ligne correspond à une personne. Ainsi, s'il y a 5 personnes de plus de 13 ans vous aurez 5 lignes remplies dans ce tableau. Pour chacun des membres du ménage, il faut noter son prénom et nom (si celui-ci diffère de celui du nom de la personne enquêtée), son sexe (inscrivez H ou F), sa classe d'âge. Concernant la classe d'âge, il s'agit de mettre une croix dans la colonne correspondante et non pas son âge ! Les activités principales (nomenclature 16) et secondaires de chacune des personnes sont à remplir en se référant au code de la nomenclature 16:

Code	Libellé
PE	Pêche
AG	Agriculture
MA	Maraîchage
EL	Elevage
AP	Apiculture
AQ	Aquaculture
AR	Artisanat
TP	Transformation de poisson
CP	Commerce de poisson
CA	Commerce autre
TM	Transport de marchandises
TPA	Transport de passager
FE	Fréquentation école
CH	Charpenterie
	Autres (précisez)

#### 4 - Enfants et scolarisation

(4-1) Parmi les filles de 13 à 18 ans du tableau précédent, combien ont achevé l'école primaire/fondamentale (ou sont en train de la finir).

Précisez combien de filles de 13 à 18 ans du tableau rempli ci-avant ont achevé ou sont en train de finir l'école primaire/fondamentale. Si aucune, mettre 0.

(4-2) Combien y-a-il de jeunes enfants (0 à 12 ans) vivant dans le ménage ? et sont-ils scolarisés ?

Sexe	Age	Nombre	Scolarisés en primaire ou fondamental 1 <sup>er</sup> cycle	Scolarisés dans autres écoles (ex: école coranique...)
Garçon	0-5 ans	2		
	6-12 ans	3	2	1
Fille	0-5 ans	1		
	6-12 ans	2	1	1

Pour les 2 classes d'âge proposées, donnez le nombre total d'enfants du ménage par sexe. Pour chaque sexe, indiquez à l'aide d'un chiffre le nombre d'enfants. Pour les enfants de 6 à 12 ans, indiquez le nombre de ceux qui sont scolarisés et dans quel type d'école (école de base/ primaire ou bien école coranique).

Dans l'exemple présenté ci-joint, sont indiqués :

- 2 garçons de 0-5 ans
- 3 garçons de 6-12 ans, dont 2 sont dans l'école primaire et 1 dans une école coranique.
- 1 fille de 0-5 ans
- 2 filles de 6-12 ans dont une qui suit un cycle primaire/fondamentale et une qui va dans une autre école.

## 5 - Conditions d'habitat du ménage ici :

(5-1) Matériau principal de construction de la maison (réponse unique):  Brique ciment, terre cuite  Banco

Bois, tôle  Paille

Sélectionnez le matériel principal qui a servi à la construction des murs de la maison.

Ne cochez qu'une seule case (matériel principal si plusieurs possibilités).

(5-2) Matériau du toit de la maison :

Bois, tôle  Dalles ciment, tuile  Paille  Banco  
Autres :

Sélectionnez le matériel principal qui a servi à la construction du toit de la maison.

Ne cochez qu'une seule case (matériel principal si plusieurs possibilités).

(5-2 bis) Le sol de la maison : est il en dur ?

Oui  Non

Précisez si oui ou non le sol de la maison est en dur. « Dur » signifie : en ciment, en parquet ou en carrelage.

(5-3) Existence de latrines familiales (dans la maison ou dans la cour) :  Oui  Non

Cochez la case correspondante.

(5-4) Où trouvez-vous l'eau pour les besoins du ménage :

- robinet dans la maison ou dans la cour
- robinet de quartier/village

Indiquez où l'eau (pour boire ou cuisine) est prise. C'est une réponse à choix multiples, vous pouvez cocher plusieurs cases.

Si aucun item ne correspond à la réponse,

puits dans la cour  puits/ forages dans le quartier/ village

puits / forages hors du village.

eau prélevée à la rivière/lac/mare

Si hors village, précisez la distance (en **km**): \_\_\_\_\_

Si autres sources d'eau : précisez :

(5-5) Avez-vous accès à l'électricité dans votre maison ?  Oui  Non

(5-6) Si oui avec quelle source? :  Réseau public  
 Solaire  Générateur  Piles, batteries

(5-7) Ici sur ce site, quel est votre statut d'occupant :

Propriétaire avec titre  propriétaire coutumier  locataire

Si Autre, Précisez : \_\_\_\_\_

(5-8) Votre présence comme habitant sur ce lieu est-elle sécurisée du point de vue du droit?

Oui  Non Si Non Pourquoi :

précisez quelles sont les autres sources.

Dans le cas où l'accès à l'eau nécessite de sortir du village, indiquez en **km** la distance à parcourir pour avoir accès à l'eau.

Cochez la case correspondante.

Cochez la case correspondante. Réponse multiple autorisée. « Piles, batteries » correspond à toutes formes de piles ou lampes de poche. Si l'on utilise des batteries qui sont rechargées par des panneaux solaires, on cochera simultanément les deux cases «  Solaire » et «  Piles/batteries »

Cochez la case correspondante (choix unique).

Cochez la case correspondante. Etre sécurisé signifie que l'on se sent sûr de pouvoir continuer à habiter ici sans être menacé par un risque d'expulsion/déguerpissement (que ce soit en vertu des usages, des règles d'occupation « coutumières » ou bien du droit « moderne »). Si non, précisez ici pourquoi l'occupation de ce lieu d'habitation est placée pour vous sous une menace qui pèse sur votre possibilité d'y rester dans le futur.

## 6 - Propriétés et biens durables

(6-1) Possédez-vous une ou des maisons en dur (ici ou ailleurs) ?  Oui  Non

Si Oui, combien ? \_\_\_\_\_

Cochez la case appropriée. Maison en dur signifie maison construite en brique de ciment ou en brique de terre cuite.

(6-2) Possédez-vous de la terre cultivable?

Oui  Non

Cochez la case correspondante.

(6-3) Possédez-vous un terrain pour construire ?

Oui  Non

Cochez la case correspondante.

(6-4) Possédez-vous des moyens de transport terrestres :  Oui  Non

Cochez la case correspondante.

si Oui, lesquels ? :

vélo  charrette à traction animale  mobylette  
 moto  automobile

Cochez la ou les cases case correspondante(s). Réponse multiple autorisée.

(6-5) Possédez-vous un téléphone portable ?

Oui  Non

Précisez si le ménage possède au moins un téléphone portable. Cochez Oui ou Non.

(6-6) Possédez-vous une/plusieurs embarcation(s) ?

Oui  Non

Cochez la case correspondante. Si la réponse est NON, passez à la question 7.0 directement.

Si Oui, combien et de quel type ?

Type d'embarcation	Combien	Année d'achat	Prix payé	Durée de vie
--------------------	---------	---------------	-----------	--------------

Donnez par grand type de pirogue, le nombre de pirogue possédée, (ne rien inscrire si aucune) l'année d'achat de la dernière pirogue et le prix d'achat de la dernière pirogue et la durée de vie espérée de la dernière pirogue achetée

## 7 - Activités de pêche (dans la capture)

(7-0) Est-ce que le père du chef de ménage est (ou était) pêcheur ?  Oui  Non

Cochez Oui ou Non.

Si non: d'autres ascendants du chef de ménage (ex: grand père) étaient-ils pêcheurs ?

Oui  Non

Cochez Oui ou Non. Nota : la notion d'ascendant inclut également les oncles paternels ou maternels (qui peuvent avoir élevé le CM quand il était jeune).

(7-1) Nombre de personnes du ménage qui participent régulièrement aux activités de pêche

Précisez par tranches d'âge le nombre de personnes du ménage qui participent

Tranche d'âge	Nombre d' mmes	Nombre de femmes
Moins de 13 ans		
13à 18 ans		
Plus de 18 ans		

régulièrement aux activités de pêche.

(7-2) Est-ce que vous partez de ce site une partie de l'année pour aller vous installer ailleurs pour y faire la pêche ?  Oui  Non

Si oui, quels mois

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

(7-3) Utilisez-vous régulièrement une ou plusieurs pirogues pour pêcher ?  Oui  Non

Si Oui, de quels types ? :

Type de pirogue	Nombre
pirogue monoxyde non motorisée	
pirogue monoxyde motorisé	

Cochez la case correspondante. On cherche par cette question à identifier les ménages qui migrent.

Cochez les mois où vous êtes basés ailleurs pour y faire la pêche.

Cochez la case correspondante.

Précisez le type de pirogue et le nombre pour chaque type de pirogue que vous possédez.

(7-4) Quels engins de pêche possédez-vous ? :

N° engin (repère)	Type d'engin (cf.nomenclature 19)	Combien	Longueur ou nombre d'hameçons

Précisez pour chaque type d'engin, combien vous en possédez. Pour les engins 6 à 16 : précisez la longueur (si c'est un filet) ou le nombre d'hameçons (si c'est une palangre ou une ligne). Pour positionner les engins possédés dans les lignes du tableau, voici un exemple de tailles de mailles ou d'hameçons correspondant aux qualificatifs employés le plus couramment :

Petite maille : jusqu'à 2 doigts

Moyenne maille, 2,5 à 4 doigts

Grande maille : plus de 4 doigts

Petits hameçons (par ex. : n°11 et plus)

Moyens hameçons (par ex. : n° 8 à n° 10)

Grands hameçons (par ex. : jusqu'à n°7)

(7-5) Sur une année, combien dépensez-vous pour l'achat et l'entretien des engins de pêche (hors pirogue) ? \_\_\_\_\_ FCFA

Précisez la somme dépensée en Fcfa pour l'achat et l'entretien des engins de pêche.

(7-6) Quelle est pour vous la meilleure période/saison pour la pêche ?

répondez en cochant les mois

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Cochez les mois qui correspondent pour vous à la meilleure période/saison pour la pêche.

(7-7) A cette période, combien faites vous de sorties par semaine ?

Indiquez à l'aide d'un chiffre le nombre de sorties par semaine que vous faites.

(7-8) A cette période quelle est la quantité pêchée par sortie de pêche:

Min: \_\_\_\_\_ kg ; Max: \_\_\_\_\_ kg

Indiquez une fourchette de captures en kg par sortie de pêche. (Min : minimum ; Max : maximum)

(7-9) A cette période, quels sont les deux genres de pêche a et b que vous pratiquez le plus:

a : N°d'engin: .....

Il s'agit ici de préciser les deux genres de pêches, notés **a** et **b**, que vous pratiquez le plus au moment de la meilleure saison de pêche.

dans quel type de milieu: .....

Le n°engin correspond au numéro de l'engin dans le tableau de la question (7-4). Indiquez le type de milieu dans lequel vous pratiquez ce genre de pêche en vous référant à la nomenclature 19.

pour pêcher quelles espèces:

sp1 : \_\_\_\_\_ ;

sp2 : \_\_\_\_\_

sp 3 : \_\_\_\_\_

Précisez les trois espèces principales que vous pêchez lors de chacun des genres de pêche en vous référant à la nomenclature espèce (40). Les enquêteurs utiliseront la liste des noms locaux figurant dans la nomenclature. Cette nomenclature pourra être complétée par des noms locaux n'y figurant pas. Après l'enquête, le superviseur se chargera d'établir la correspondance entre le nom local collecté par l'enquêteur et le nom courant (Fr-UEMOA) de la nomenclature.

b : N°d'engin: .....

dans quel type de milieu: .....

pour pêcher quelles espèces:

sp1 : \_\_\_\_\_ ;

sp2 : \_\_\_\_\_

sp 3 : \_\_\_\_\_

(7-10) Durant cette bonne période, combien gagnez-vous par semaine avec la vente du poisson que vous pêchez : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ FCFA (Fourchette autour de la moyenne)

Indiquez combien vous gagnez en moyenne par la vente du poisson par semaine. Donnez une fourchette de Chiffre d'affaire (vente-achat) par rapport à la moyenne (et non min-max !).

(7-11) Quelle période (mois, saison) est la moins intéressante pour la pêche ?

Cochez les mois correspondant à la période de pêche la moins intéressante.

répondez en cochant les mois

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

(7-12) A cette période, combien faites-vous de sorties par semaine ?

Précisez le nombre de sorties par semaine.

(7-13) A cette période quelle est la quantité pêchée par sortie: Min : \_\_\_ kg ; Max : \_\_\_\_\_ kg

A la période la moins intéressante de l'année donnez une fourchette de quantités capturées par sortie en moyenne

(7-14) Durant cette période, combien gagnez-vous par semaine avec la vente du poisson que vous pêchez (C.A.): \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ F CFA (Fourchette autour de la moyenne)

Durant cette même période, la moins intéressante de l'année, combien gagnez-vous en moyenne par la vente du poisson. Donnez une fourchette de Chiffre d'affaire (vente-achat) par rapport à la moyenne (et non min-max !).

(7-15) Que faites-vous du poisson que vous capturez ?

Indiquez (en pourcentage approximatif de la capture) le type d'utilisation que vous faites du poisson pêché, à travers les 5 types d'utilisation possible.

Type d'utilisation	Pourcentage de la capture (%)
--------------------	-------------------------------

Nota : Autoconsommation : c'est le ménage qui mange le poisson pêché

## 8 - Activités « post-capture » menées par les personnes du ménage

(8-1) Y-a-t-il des activités de commerce de poisson menées par les personnes de la liste des membres du ménage :  Oui  Non

Les « personnes de la liste » sont celles qui avaient été listées au tableau 3.1. Cochez la case correspondante (choix unique).

si Oui, par combien de personnes ? : \_\_\_\_\_

Si Oui, précisez le nombre de personnes.

(8-2) Type, destination et saisonnalité des activités de commerce de poisson

Sur les 4 propositions d'activités commerciales, cochez celle(s) réalisées par le ménage et les quels mois durant lesquels elles sont réalisées.

Type d'activité commerciale	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
-----------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

(8-3) Quels moyens de transport utilisez-vous pour mener cette activité

Donnez le moyen de transport utilisé et le statut d'utilisation de ce moyen (soit en tant que propriétaire, soit en tant qu'affruteur de tout l'engin, soit en tant qu'usager payant son ticket) pour mener l'activité.

(cochez la case appropriée)

Type de moyen	Propriétaire	Loué	Affrété
---------------	--------------	------	---------

(8-4) A la meilleure saison pour le commerce de poisson:

Commencez par cocher les mois considérés comme la meilleure saison sur l'année pour les activités post captures et demandez une fourchette (autour de la moyenne soit +/- et non min-max) de gain effectué durant cette saison. Le gain correspond à la différence entre le

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

combien gagnez-vous par semaine avec ce commerce de poisson : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ F CFA

montant total de la vente et le montant total de l'achat.

(8-5) à cette saison, combien dépensez-vous par semaine pour le transport de votre produit (poissons) : \_ - \_ F CFA

Précisez combien vous dépensez en moyenne pour le transport de poisson (fourchette autour de la moyenne en Fcfa).

(8-6) A la basse saison

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

combien gagnez-vous par semaine avec le commerce de poisson : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ FCFA

Commencez par cocher les mois considérés comme la moins bonne saison sur l'année pour les activités de commerce du poisson et donnez une fourchette des gains par semaine à cette saison (fourchette autour de la moyenne en Fcfa).

(8-7) Y-a-t-il des activités de transformation du poisson menées par les personnes de la liste des membres du ménage :  Oui  Non

Cochez la case correspondante. Si oui, précisez le nombre de personnes.

Si Oui, combien ? : \_\_\_\_\_

(8-8) Nature et saisonnalité de ces activités de transformation de poisson :

Pour chaque type de transformation, cochez celle(s) réalisées par le ménage et les mois durant lesquels elles sont réalisées.

Type de transformation	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

(8-9) Les poissons frais que vous utilisez pour faire ces produits transformés sont-ils :

Cochez une ou les cases correspondantes.

en provenance des captures réalisées par les membres pêcheurs du même ménage

par les membres pêcheurs du même ménage

achetés auprès d'autres pêcheurs ou auprès de commerçants.

(8-10) Quel matériel de travail utilisez-vous pour faire ces produits transformés :  four traditionnel  four chorkor  séchoirs  presse  marmite  bac de fermentation

Cochez une ou les cases correspondantes.

Autres (précisez): \_\_\_\_\_

(8-11) A la meilleure saison

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

combien gagnez-vous par semaine avec la vente de produit transformé : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ FCFA

Commencez par cocher les mois considérés comme la meilleure saison sur l'année pour les activités de transformation et demandez une fourchette des gains réalisés par semaine à cette saison (fourchette autour de la moyenne et non min-max).

(8-12) A la meilleure saison combien dépensez-vous par semaine pour le combustible pour la transformation : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ F CFA

Demandez une fourchette des dépenses par semaine pour acheter le combustible nécessaire pour la transformation (fourchette autour de la moyenne et non min-max). Mettre « 0 » s'il n'y a pas utilisation de combustible (ex. : séchage)

(8-13) A la basse saison

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

combien gagnez-vous par semaine avec la vente de produit transformé : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ F CFA

Commencez par cocher les mois considérés comme la moins bonne saison sur l'année pour les activités de transformation et demandez une fourchette de gains réalisés (fourchette autour de la moyenne et non min-max).

## 9 - Sources des revenus du ménage, et postes d'utilisation

(9-1) Classez les sources de revenus du ménage par rang, par pourcentage approximatif du total des revenus ou par valeur annuelle totale :

Ici nous allons classer les sources de revenus du ménage ;

Sources	Rang	Pourcentage (% du total)	Valeur annuelle en FCFA
---------	------	--------------------------	-------------------------

La donnée minimale nécessaire est le classement (le rang) des sources de revenus : quelle est l'activité qui vous fait gagner le plus d'argent, puis la deuxième, puis la troisième, puis la quatrième. Puis, on peut demander à l'interlocuteur de mettre un pourcentage approximatif sur la part (en %) que représente la première activité dans ses revenus, la part (en %) que représente la deuxième etc.. Enfin, avec les enquêtés très réceptifs, on pourra essayer de chiffrer en valeur annuelle les principales sources de revenus.

(9-2) A quoi sont utilisés les revenus du ménage, sur une base annuelle (en rang et par ventilation en pourcentage approximatif)

Type d'utilisation	Pourcentage
--------------------	-------------

Etablissez la répartition des dépenses de revenu du ménage. La donnée minimale nécessaire est le classement (le rang) des types d'utilisation : les revenus du ménage vous servent tout d'abord à payer quoi, ensuite à quoi servent ils encore... On peut demander à l'interlocuteur de mettre un pourcentage approximatif sur la part (en %) que cela représente çà chaque fois.

## 10 - Crédit (pris par un ou plusieurs membres du ménage)

(10-1) Avez- vous obtenu un crédit durant les 2 dernières années  Oui  Non

Cochez la case correspondante (choix unique).

Si oui, quelle était la source de ce crédit?

Banque  Caisse d'épargne  Microcrédit  commerçant  famille  Ami

Autres : \_\_\_\_\_

Précisez la ou les sources de crédit (choix multiples). Si la source de crédit ne figure pas dans la liste proposée, cochez autre et précisez la source.

Montant: \_\_\_\_\_ Fcfa

Précisez le montant de ce crédit en Fcfa.

(10-2) A quoi a servi ce crédit?

Précisez à quoi à servi ce crédit.

(10-3) Si aujourd'hui, vous voulez obtenir un crédit, vous serait- il possible de l'obtenir?

Oui  Non

Cochez Oui ou non.

Si Oui, précisez auprès de qui.

Si Non, précisez pourquoi.

Si oui, auprès de qui ? \_\_\_\_\_

Si non, pourquoi ? \_\_\_\_\_

Nota : C'est là une manière détournée de savoir s'ils ont réussi à rembourser leur crédit. [S'ils ne peuvent pas obtenir un nouveau crédit par le même moyen, c'est sans doute qu'ils n'ont pas réussi à finir de payer le précédent.]. Evidemment, ce raisonnement ne doit pas être exprimé devant l'enquêté.

## 11- Perception de la situation (par le chef de ménage)

(11-1) D'après vous, votre situation économique vous paraît-elle meilleure que celle de vos voisins qui mènent d'autres activités?

Cochez la case correspondante (choix unique).

Pour moi, elle est meilleure  C'est la même  C'est moins bien

(11-2) Aimerez - vous faire d'autres activités?

Oui  Non

Cochez la case correspondante.

Si Oui, précisez lesquelles.

Si oui, lesquelles ?

(11-3) Aimeriez- vous que vos enfants exercent la même profession que vous?  Oui  Non Cochez la case correspondante.  
Dans les deux cas, précisez pourquoi.

Pourquoi ?

**(11-4) Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre métier** Les 2 dernières questions sont ouvertes et permettent de terminer agréablement l'entretien en laissant toute latitude à l'interlocuteur de s'exprimer.

**11-5) Quelles sont vos propositions de solutions ?** Idem

## **6. NOMENCLATURES**

N°	Variable/Question	Libellé Fr	Réponse multiple ou unique	Code
1	Pays	Bénin	U	BEN
1	Pays	Burkina Faso	U	BFA
1	Pays	Côte d'Ivoire	U	CIV
1	Pays	Guinée-Bissau	U	GNB
1	Pays	Mali	U	MLI
1	Pays	Niger	U	NER
1	Pays	Sénégal	U	SEN
1	Pays	Togo	U	TGO
1	Pays	Autres (préciser)	U	AUT
2	Région administrative	TGO-Région maritime	U	
2	Région administrative	TGO-Région des plateaux	U	
2	Région administrative	TGO-Région centrale	U	
2	Région administrative	TGO-Région de la Kara	U	
2	Région administrative	TGO-Région des savanes	U	
2	Région administrative	SEN-Kaolack	U	
2	Région administrative	SEN-Kolela	U	
2	Région administrative	SEN-Louga	U	
2	Région administrative	SEN-Matam	U	
2	Région administrative	SEN-Saint Louis	U	
2	Région administrative	SEN-Tambacounda	U	
2	Région administrative	SEN-Kedougou	U	
2	Région administrative	SEN-Sedhiou	U	
2	Région administrative	SEN-Ziguinchor	U	
2	Région administrative	MLI-Kayes	U	
2	Région administrative	MLI-Koulikoro	U	
2	Région administrative	MLI-Sikasso	U	
2	Région administrative	MLI-Segou	U	
2	Région administrative	MLI-Mopti	U	
2	Région administrative	MLI-Tombouctou	U	
2	Région administrative	MLI-Gao	U	
2	Région administrative	MLI-Kidal	U	
2	Région administrative	MLI-District de Bamako	U	
2	Région administrative	CIV-Bas Sassandra	U	
2	Région administrative	CIV-Sud Bandama	U	
2	Région administrative	CIV-Lagunes	U	
2	Région administrative	CIV-Sud Comoé	U	
2	Région administrative	CIV-Agneby	U	
2	Région administrative	CIV-Marahoué	U	
2	Région administrative	CIV-Lacs	U	
2	Région administrative	CIV-18 montagnes	U	
2	Région administrative	CIV-Bafing	U	
2	Région administrative	CIV-Haut Sassandra	U	
2	Région administrative	CIV-N'Zi Comoé	U	
2	Région administrative	CIV-Moyen Comoé	U	
2	Région administrative	CIV-Zanzan	U	
2	Région administrative	CIV-Vallée du Bandama	U	
2	Région administrative	CIV-Worodougou	U	
2	Région administrative	CIV-Savanes	U	
2	Région administrative	CIV-Fromager	U	
2	Région administrative	CIV-Moyen Cavally	U	
2	Région administrative	CIV-Denguélé	U	
2	Région administrative	BFA-Boucle de Mouhoun	U	
2	Région administrative	BFA-Cascades	U	
2	Région administrative	BFA-Centre	U	
2	Région administrative	BFA-Centre Est	U	
2	Région administrative	BFA-Centre Ouest	U	
2	Région administrative	BFA-Centre Nord	U	
2	Région administrative	BFA-Centre Sud	U	
2	Région administrative	BFA-Est	U	
2	Région administrative	BFA-Hauts Bassins	U	
2	Région administrative	BFA-Nord	U	
2	Région administrative	BFA-Plateau central	U	
2	Région administrative	BFA-Sahel	U	
2	Région administrative	BFA-Sud Ouest	U	
2	Région administrative	NER-Agadez	U	
2	Région administrative	NER-Diffa	U	
2	Région administrative	NER-Dosso	U	
2	Région administrative	NER-Maradi	U	
2	Région administrative	NER-Tahoua	U	
2	Région administrative	NER-Tillabéri	U	
2	Région administrative	NER-Zinder	U	
2	Région administrative	NER-Niamey	U	
2	Région administrative	BEN-Ouémé/Plateau	U	
2	Région administrative	BEN-Atlantique/Littoral	U	
2	Région administrative	BEN-Mono/Couffo	U	
2	Région administrative	BEN-Zou/Collines	U	
2	Région administrative	BEN-Borgou/Alibou	U	
2	Région administrative	BEN-Atacora/Donga	U	
2	Région administrative	GNB-Bafata	U	
2	Région administrative	GNB-Biombo	U	
2	Région administrative	GNB-Bolama Bijagos	U	
2	Région administrative	GNB-Cacheu	U	
2	Région administrative	GNB-Gabu	U	
2	Région administrative	GNB-Quinara	U	
2	Région administrative	GNB-Oio	U	
2	Région administrative	GNB-Tombali	U	

N°	Variable/Question	Libellé Fr	Réponse multiple ou unique
3	Type de plan d'eau	Plaine	U
3	Type de plan d'eau	mare	U
3	Type de plan d'eau	Lac naturel	U
4	Type de plan d'eau	Lac de barrage	U
3	Type de plan d'eau	lagune	U
3	Type de plan d'eau	Retenue	U
3	Type de plan d'eau	lac de barrage	U
3	Type de plan d'eau	Fleuve	U
3	Type de plan d'eau	Bras du fleuve	U
3	Type de plan d'eau	rivière	U
3	Type de plan d'eau	bancotières/emprunts	U
3	Type de plan d'eau	Autres (préciser)	U
4	Type de site	Ville	U
4	Type de site	Village	U
4	Type de site	quartier	U
4	Type de site	hameau	U
4	Type de site	Campement saisonnier	U
4	Type de site	Campement permanent	U
4	Type de site	Autres (préciser)	U
5	Autorités présentes	Administration des pêches	M
5	Autorités présentes	Chef de port	M
5	Autorités présentes	Sécurité (Police/gendarmerie)	M
5	Autorités présentes	Douane	M
5	Autorités présentes	Administration des Eaux et Forets	M
5	Autorités présentes	Administration territoriale	M
5	Autorités présentes	Administration coutumière	M
5	Autorités présentes	Autres (préciser)	M
6	Activités du site	Pêche	M
6	Activités du site	Transformation de produits de la pêche	M
6	Activités du site	Agriculture	M
6	Activités du site	Maraîchage	M
6	Activités du site	Elevage	M
6	Activités du site	Apiculture	M
6	Activités du site	Aquaculture	M
6	Activités du site	Industries	M
6	Activités du site	Artisanat	M
6	Activités du site	Tourisme	M
6	Activités du site	Commerce	M
6	Activités du site	Transport de passagers	M
6	Activités du site	Transport de marchandises	M
6	Activités du site	Autres (préciser)	M
7	Facilité de débarquement	Continue sans difficulté, quelque soit la période	U
7	Facilité de débarquement	Continue mais plus/ ou moins aisée	U
7	Facilité de débarquement	Discontinue	U
8	Type de projets	Réalisé	U
8	Type de projets	En cours	U
8	Type de projets	En projet	U
9	Type d'organisation professionnelle	Organisation traditionnelle	M
9	Type d'organisation professionnelle	Syndicat	M
9	Type d'organisation professionnelle	Coopérative	M
9	Type d'organisation professionnelle	Groupement	M
9	Type d'organisation professionnelle	association	M
9	Type d'organisation professionnelle	Autres (préciser)	M
10	Personnel concerné	Pêcheurs/euses	M
10	Personnel concerné	Mareyeurs/euses	M
10	Personnel concerné	Transformateurs/trices	M
10	Personnel concerné	Autres (préciser)	M
11	Moyen de transport	A pied	M
11	Moyen de transport	Vélo	M
11	Moyen de transport	Charette	M
11	Moyen de transport	Mobylette/moto	M
11	Moyen de transport	Pirogue motorisée	M
11	Moyen de transport	Pirogue non motorisée	M
11	Moyen de transport	Véhicule : taxi, minibus, pickup	M
11	Moyen de transport	Camion	M
11	Moyen de transport	Autres (préciser)	M

N°	Variable/Question	Libellé Fr	Réponse multiple ou unique	Code
14	Type de produits transformés	Fumé	M	
14	Type de produits transformés	Séché	M	
14	Type de produits transformés	Salé séché	M	
14	Type de produits transformés	Fermenté séché	M	
14	Type de produits transformés	Brulé	M	
14	Type de produits transformés	Braisé	M	
14	Type de produits transformés	Farine	M	
14	Type de produits transformés	Huile	M	
14	Type de produits transformés	Autres (préciser) :	M	
14	Type de produits transformés	Braisé	U	
16	Type d'activités principales	Pêche	U	
16	Type d'activités principales	Mareyage	U	
16	Type d'activités principales	Transformation (fumage, séchage,...),	U	
16	Type d'activités principales	Réparation de moteurs,	U	
16	Type d'activités principales	Fabrication/réparation de pirogue	U	
16	Type d'activités principales	Agriculture	U	
16	Type d'activités principales	Elevage	U	
16	Type d'activités principales	Transport	U	
16	Type d'activités principales	Petits commerces	U	
16	Type d'activités principales	Autres (préciser) :	U	
17	Catégories socio-professionnelles	Pêcheur à temps plein	U	
17	Catégories socio-professionnelles	Pêcheur agriculteur	U	
17	Catégories socio-professionnelles	Collecteur	U	
17	Catégories socio-professionnelles	Mareyeur/Mareyeuse	U	
17	Catégories socio-professionnelles	Transformateurs/trices	U	
17	Catégories socio-professionnelles	Charpentier	U	
17	Catégories socio-professionnelles	Mécanicien	U	
17	Catégories socio-professionnelles	Commerçants de matériel de pêche	U	
17	Catégories socio-professionnelles	Commerçants de produits transformés	U	
17	Catégories socio-professionnelles	Autres (préciser)	U	
18	Type de pirogue	pirogue monoxyle non motorisée	U	
18	Type de pirogue	pirogue monoxyle motorisée	U	
18	Type de pirogue	pirogue à membrures/planche motorisée (salan, niominka)	U	
18	Type de pirogue	pirogue à membrures/planche non motorisée (salan, niominka)	U	
18	Type de pirogue	pirogue en fibres de verre motorisée	U	
18	Type de pirogue	pirogue en fibres de verre non motorisée	U	
18	Type de pirogue	autres (préciser)	U	
19	Type d'engins	Filet dormant	M	FDO
19	Type d'engins	Filet dérivant	M	FDE
19	Type d'engins	Palangre	M	PAL
19	Type d'engins	Ligne	M	LIG
19	Type d'engins	Epervier	M	EPE
19	Type d'engins	Senne	M	SEN
19	Type d'engins	Filet conique	M	
19	Type d'engins	Nasse	M	NAS
19	Type d'engins	Autres (préciser)	M	AUT
20	Maillage des filets ou des nasses	Petites mailles (jusqu'à deux doigts)	U	
20	Maillage des filets ou des nasses	Moyennes mailles (entre deux et quatre doigts)	U	
20	Maillage des filets ou des nasses	Grandes mailles (> à quatre doigts)	U	
21	Taille des hameçons (ligne et palangre)	Petits (n° 11 et plus)	U	
21	Taille des hameçons (ligne et palangre)	Moyens (n° 8 à n° 10)	U	
21	Taille des hameçons (ligne et palangre)	Grands (jusqu'à n°7)	U	
22	Type d'instruction	Aucun	U	
22	Type d'instruction	Ecole française, portugaise et franco-arabe	U	
22	Type d'instruction	Ecole coranique	U	
22	Type d'instruction	Autre (préciser)	U	
23	Pays de naissance	cf pays	U	
24	Région de naissance	cf region UEMOA	U	
24	Région de naissance	Autre (préciser)	U	
25	Situation matrimoniale	Célibataire	U	
25	Situation matrimoniale	Marié monogame	U	
25	Situation matrimoniale	Marié polygame	U	
25	Situation matrimoniale	Divorcé e	U	
25	Situation matrimoniale	Veuf(ve)	U	
25	Situation matrimoniale	Concubinage, union libre	U	
25	Situation matrimoniale	Séparé e	U	
26	Groupe ethnique	Ouvert	U	
27	Pays de résidence principale	cf pays	U	
28	Région de résidence principale	cf region UEMOA	U	
28	Région de résidence principale	Autre (préciser)	U	

N°	Variable/Question	Libellé Fr	Réponse multiple ou unique
30	Pays de résidence principale ancienne	cf pays UEMOA	U
30	Pays de résidence principale ancienne	Autre (préciser)	U
31	Région de résidence principale ancienne	cf region UEMOA	U
31	Région de résidence principale ancienne	Autre (préciser)	U
32	Activité principale/secondaire	Pêche	U
32	Activité principale/secondaire	Agriculture	U
32	Activité principale/secondaire	Maraîchage	U
32	Activité principale/secondaire	Elevage	U
32	Activité principale/secondaire	Apiculture	U
32	Activité principale/secondaire	Aquaculture	U
32	Activité principale/secondaire	Artisanat	U
32	Activité principale/secondaire	Transformation de poisson	U
32	Activité principale/secondaire	Commerce de poisson	U
32	Activité principale/secondaire	Commerce autre	U
32	Activité principale/secondaire	Transport de marchandises	U
32	Activité principale/secondaire	Transport de passager	U
32	Activité principale/secondaire	Frequentation école	U
32	Activité principale/secondaire	Charpenterie	U
32	Activité principale/secondaire	Autres (préciser)	U
33	Matériau de construction de la maison	Brique de ciment, de terre cuite	U
33	Matériau de construction de la maison	Banco	U
33	Matériau de construction de la maison	Bois, tôle	U
33	Matériau de construction de la maison	Materiel végétal léger (paille)	U
34	Matériau du toit	Paille	U
34	Matériau du toit	Tole et bois	U
34	Matériau du toit	Banco	U
34	Matériau du toit	Dalle de ciment, Tuile	U
34	Matériau du toit	Autre (préciser)	U
35	Accès à l'eau de boisson pour le ménage	robinet dans la maison ou dans la cour	M
35	Accès à l'eau de boisson pour le ménage	puits dans la cour	M
35	Accès à l'eau de boisson pour le ménage	puits/forage hors du village	M
35	Accès à l'eau de boisson pour le ménage	eau prélevée à la rivière/lac/mare	M
35	Accès à l'eau de boisson pour le ménage	robinet de quartier/village	M
35	Accès à l'eau de boisson pour le ménage	puits/forage dans le quartier	M
35	Accès à l'eau de boisson pour le ménage	Autre (préciser)	M
36	Source d'éclairage domestique	reseau public	M
36	Source d'éclairage domestique	solaire	M
36	Source d'éclairage domestique	générateur	M
36	Source d'éclairage domestique	Piles, bateries	M
37	Statut d'occupant	propriétaire avec titre	U
37	Statut d'occupant	propriétaire coutumier	U
37	Statut d'occupant	locataire	U
37	Statut d'occupant	Autre (préciser)	U
38	Propriétés et biens durables	maison en dur	M
38	Propriétés et biens durables	terre	M
38	Propriétés et biens durables	bétail	M
38	Propriétés et biens durables	velo	M
38	Propriétés et biens durables	charrette	M
38	Propriétés et biens durables	mobyette	M
38	Propriétés et biens durables	moto	M
38	Propriétés et biens durables	automobile	M
38	Propriétés et biens durables	pirogue	M
38	Propriétés et biens durables	Autre (préciser)	M
39	Mois	Janvier	M
39	Mois	Février	M
39	Mois	Mars	M
39	Mois	Avril	M
39	Mois	Mai	M
39	Mois	Juin	M
39	Mois	Juillet	M
39	Mois	Août	M
39	Mois	Septembre	M
39	Mois	Octobre	M
39	Mois	Novembre	M
39	Mois	Décembre	M

N°	Variable/Question	Libellé Fr	Réponse multiple ou unique
40	Espèces	autres listes	
41	Destination des poissons capturés	Vendu en frais par le pêcheur lui-même	M
41	Destination des poissons capturés	Remis à un autre membre du ménage pour vente en frais	M
41	Destination des poissons capturés	Autoconsommation du ménage	M
41	Destination des poissons capturés	Remis à un autre membre du ménage pour transformation	M
41	Destination des poissons capturés	Autre (préciser)	M
42	Catégorie d'âge	moins de 13 ans	U
42	Catégorie d'âge	13 à 18 ans	U
42	Catégorie d'âge	19 - 60 ans	U
42	Catégorie d'âge	Plus de 60 ans	U
43	Moyens mis en œuvre pour commerce	idem moyen de transport ? + location	M
44	Activités de transformation	idem n°14 type de transformation ?	M
45	Matériel utilisé pour produits transformés	four traditionnel	M
45	Matériel utilisé pour produits transformés	four chorkor	M
45	Matériel utilisé pour produits transformés	presse	M
45	Matériel utilisé pour produits transformés	marmite	M
45	Matériel utilisé pour produits transformés	séchoir	M
45	Matériel utilisé pour produits transformés	Bac de fermentation	M
45	Matériel utilisé pour produits transformés	Autres (préciser)	M
46	Source de revenus	Pêche (capture)	M
46	Source de revenus	Transformation poisson	M
46	Source de revenus	Commerce de poisson	M
46	Source de revenus	Artisanat	M
46	Source de revenus	Autre commerce	M
46	Source de revenus	Agriculture	M
46	Source de revenus	Maraîchage	M
46	Source de revenus	Petit élevage (volaille)	M
46	Source de revenus	Elevage de bétail	M
46	Source de revenus	Autres (préciser)	M
47	Source de dépenses	Achat et entretien du matériel de pêche	M
47	Source de dépenses	Titres et taxes de pêche	M
47	Source de dépenses	Achat, entretien et intrants de la transformation	M
47	Source de dépenses	Achat, entretien et intrants de la commercialisation	M
47	Source de dépenses	Intrants professionnels de la transformation	M
47	Source de dépenses	Achat d'aliment	M
47	Source de dépenses	Bois ou charbon de cuisine	M
47	Source de dépenses	Scolarité	M
47	Source de dépenses	Habillement	M
47	Source de dépenses	Affaires sociales et cérémonies	M
47	Source de dépenses	Santé	M
47	Source de dépenses	Epargne et autres investissements	M
47	Source de dépenses	Autre (préciser)	M
48	Source de crédit	banque	M
48	Source de crédit	caisse d'épargne	M
48	Source de crédit	famille	M
48	Source de crédit	ami	M
48	Source de crédit	mareyeuse	M
48	Source de crédit	microcrédit	M
48	Source de crédit	Autre (préciser)	M
50	Plus haut niveau d'instruction achevé	Aucun	U
50	Plus haut niveau d'instruction achevé	Primaire	U
50	Plus haut niveau d'instruction achevé	Secondaire premier cycle	U
50	Plus haut niveau d'instruction achevé	Secondaire second cycle	U
50	Plus haut niveau d'instruction achevé	Universitaire	U
50	Plus haut niveau d'instruction achevé	Autre (préciser)	U
50	Type de pirogue possédée	Pirogue motorisée de transport	M
50	Type de pirogue possédée	Pirogue familiale motorisée de migration	M
50	Type de pirogue possédée	Pirogue familiale non motorisée de migration	M
50	Type de pirogue possédée	Pirogue de pêche motorisée	M
50	Type de pirogue possédée	Pirogue de pêche non motorisée	M

Nom scientifique (ordre)	Nom scientifique (famille)	Nom scientifique (genre, espèce)	Milieu 1 (eaux douces); 2 (mixtes); 3 (estuaires et lagunes)	Noms courants (Fr-UEMOA)	BEN Noms locaux	BFA Noms locaux (dioula)	BFA Noms locaux (moré)	CIV Noms locaux	GNB Noms locaux	Noms locaux (malinké)	
Characiformes	Alestidae	<i>Alestes sp., Brycinus sp.</i>	1	Sardine d'eau douce	Agontcha, Abouè	Zara	Minbré, Tantanré			Tineni, fo	
		<i>Hydrocynus sp.</i>	1	Poisson chien		Wuludjige	Bansoaka (Basoika)		Tainha de agua Doce	Wuludjige	
	Citharinidae	<i>Distichodus sp</i>	1	Perche/Damsel	Zavoun, Dokoundokoun,	Gallia					Gallia
		<i>Citharinus sp.</i>	1	Poisson lune/feuille		Talla					Talla
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Labeo sp.</i>	1	Labeo	Mato, Adahoué	Meri, Bamafin	Bindnepouré			Bama, To	
Osteoglossiformes	Osteoglossidae	<i>Heterotis niloticus</i>	1	Heterotis	Houa	Fana	Rakako	Cameroun		Fandan	
	Gymnarchidae	<i>Gymnarchus sp.</i>	1	Poisson cheval	Houin, Danhoué, Avounhoué	Sojigè	Memenogo (menmenego)	Serpent		Kolon	
	Mormyridae	<i>Mormyrus, Hyperopisus, Hippopotamyrus, Brienomyrus, Pollimyrus, Mormyrops</i>	1	Mormyres	Ato, Yaya		Casnooré/Yalgament		Safia	Nana	
Protopterygiformes	Protopteridae	<i>Protopterus sp.</i>	1	Protoptère d'Afrique	Anon-anon, Sili	Wondo	Roolgo (relego)			Mawode	
Other perciformes	Channidae	<i>Parachanna sp.</i>	1	Lotte	Hotoun, Ountikpo						
Polypteriformes	Polypteridae	<i>Polypterus sp.</i>	1	Polyptère	Danxalo, Olin	Wondo	Roolgo (relego)		Peixe Manuel		
Siluriformes	Schilbeidae	<i>Schilbe sp.</i>	1	Schilbeidae/Docteurs	Dahoui, Kpada	Gari	Tidga			Mènèn, o	
	Bagridae	<i>Bagrus sp.</i>	1	Bagrus	ovoun	Samugwé	kwilsinngu (kuildéogo)			Samou	
		<i>Chrysichthys sp.</i>	1	Machoiron d'eau douce	Djan, Fin				Esquilão	N'kere	
		<i>Auchenoglanis sp.</i>	1	Auchenoglanis		Konkon	Kuilreogo			Korokoto	
	Clariidae	<i>Heterobranchus, Clarias</i>	1	Silures	Asson, Aboli, tounvi, Dèhoué, Voun, Adéhoué,	Manogo	Saalé/Sienga	Manogo	Peixe sapatao	Kandan, sa	
	Malapteruridae	<i>Malapterurus</i>	1	Silure électrique							
	Mochokidae	<i>Synodontis, Hemisynodontis</i>	1	Synodontis	sozogloso, Aglo	Konkonwulen	Kwilinka/Koakoare		Kocre	Konkon	
	Ariidae	<i>Arius sp.</i>	2	Machoiron d'eau salée	Kokotè			Manogo, silure	Bagre		
Clupeiformes	Clupeidae	<i>Pellonula sp.</i>	1	Spratelle				mimi lago			
		<i>Ethmalosa sp.</i>	3	Ethmalose	Ahoué			Bonga			
Percoidae	Centropomidae	<i>Lates niloticus</i>	1	Capitaine de fleuve	Zokin	Saalen	Zangre		Capitao	Sálén, sa	
	Cichlidae	<i>Oreochromis, Sarotherodon, Tilapia, Hemichromis</i>	2	Carpes/Tilapia	Wè, Akpavi, Dansimadou, Adjon, Azéguin,	Teben	Pinré		Bentana	Teben, Sa	
	Sciaenidae	<i>Pseudotolithus</i>	3	Capitaine d'eau salée							
Elopiiformes	Elopidae	<i>Elops lacerta</i>	3	Elops, Guinée	Agban, Agbanvi, Egban, Nogban						
Mugiliformes	Mugilidae	<i>Liza falcipinnis, ...</i>	3	Mulet	wétin, Adakpla						
Gobioidei	Gobiidae	<i>Parogobius sp</i>	3	Gobies	Gbodoè, Agbodoè						
Pleuronectiformes	Cynoglossidae	<i>Cynoglossus</i>	3	Sole langue							
Crustacea		<i>Callinectes, ...</i>	3	Crabes	Asson, Agassa, Tominglan						
		<i>Penaeus, ....</i>	3	Crevettes	Dégon, Bolou		Kulsouré				
		<i>Autres</i>		Autres (préciser)							